

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
-----

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES  
ET ÉDUCATIVES  
-----

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
-----

POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES  
-----

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES  
-----

**ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES  
ET SPORTIVES EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE  
MINAWAO À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master en Sociologie

Spécialisation : **Population et Développement**

Par

**Maurice TEUGMAN KETU**

*Professeur certifié d'EPS  
Licencié en Sociologie*

Sous la direction de

**Jean NZHIÉ ENGONO**

*Professeur des universités*



**Novembre 2020**

À

Mon feu père, Monsieur KETU Timothy, pour l'immensité du soutien qu'il a toujours su m'apporter, même quand tout espoir semblait perdu.

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de recherche a été possible grâce à l'accompagnement multiforme de nombreuses personnes. Je veux leur témoigner ma reconnaissance et leur adresser mes remerciements les plus sincères.

Que mon Directeur de mémoire, le Professeur Jean NZHIÉ ENGONO, trouve ici l'expression de ma profonde gratitude pour son encadrement, sa disponibilité malgré ses multiples occupations, et surtout, son profond attachement au sens de la rigueur scientifique et professionnelle.

Mes sincères remerciements vont également au personnel enseignant du département de sociologie de l'Université de Yaoundé 1.

Je demeure ainsi infiniment reconnaissant au Professeur Armand LEKA ESSOMBA, Professeur Samuel Béni ELLA ELLA, Professeur Christian BIOS NELEM, Professeur Yves Bertrand DJOUDA FEUDJIO, Docteur Henri TEDONGMO TEKOU, Docteur Achille PINGHANE YONTA et bien d'autres.

C'est le lieu ici d'exprimer toute ma gratitude à l'égard de :

Ma mère, Madame NKONGAGNY Susan, dont toute une page ne saurait être assez pour indiquer son assistance tellement grandissime.

Mes frères et sœurs, Monsieur NDAMA Jean Marie, Madame KEJU née NAMAN Pauline, Madame NAYINANJI Mirabelle ; mes enfants, ARHANGOUH, FON, KEUNH'AGNY, AYUH et TSAPI. Qu'ils trouvent ici la franche reconnaissance de leur soutien indéfectible.

Je demeure enfin reconnaissant à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

## RÉSUMÉ

L'objet de la présente étude a trait à la mobilisation et l'appropriation des APS destinées aux réfugiés du camp de Minawao à l'extrême-nord du Cameroun. Elle prend ses fondements sur l'observation des manières d'être et de faire à la fois des réfugiés et des intervenants autour des APS. Au regard de ce constat et soucieux de comprendre la réalité sociale qui prévaut dans ce champ social, nous nous sommes appuyés sur la question centrale suivante : Quelles sont les enjeux qui guident l'existence et le déploiement des APS pour les réfugiés du camp de Minawao ?

La réponse à cette question appelle à une hypothèse générale formulée ainsi qu'elle suit : Au-delà des pesanteurs qui limitent leur couverture et/ou leur consistance, les APS chez les réfugiés du camp de Minawao se posent comme une pratique stratégique qui en outre des retombées « naturelles » ou symboliques qui lui sont associées, répond à d'autres rationalités sociales.

L'opérationnalisation de cette hypothèse a conduit à son éclatement en trois hypothèses secondaires de recherche ainsi articulées : Un gap demeure entre les textes en matière d'APS pour les réfugiés du camp de Minawao et leurs matérialisations concrètes ; Les APS, loin d'être une pratique aux seules fins de prise en charge des réfugiés, sont davantage mobilisées pour satisfaire d'autres agendas et projets que les réfugiés, intervenants et parfois même les communautés voisines au camp veulent bien prioriser ; En restant très attentionné aux différentes logiques qui mobilisent ou pas la pratique des APS pour les réfugiés de Minawao, l'on peut avoir accès à un hall du fonctionnement de notre société toute entière.

Notre méthodologie s'articule avec le constructivisme structuralisme, les logiques d'action et l'individualisme méthodologique ; ainsi que la recherche documentaire, les entretiens et l'observation.

Cette démarche nous a conduits à la conclusion selon laquelle : au-delà d'un gap quant au canevas que dessine l'arsenal pour lesdites activités, les pratiques autour des APS sont masquées d'enjeux autres que ceux consacrés au bien-être collectif et sain des personnes réfugiées. Ces activités en tant que fait social total au sens de Marcel Mauss dévoilent par ailleurs les stratagèmes et les contradictions qui prévalent dans notre société, en occurrence la recherche fallacieuse de l'intérêt général, en faveur d'un gain personnel ou d'une minorité.

Mots clés : APS, Réfugié, Camp de réfugiés, Intervenants, Mobilisation.

## ABSTRACT

The purpose of this study is to make an assessment on the mobilization and appropriation of SPA intended for the refugees of the Minawao camp in the far-north region of Cameroon. This study takes its endowment from the observation of the way of being and doing both by the refugees and the workers in relation to SPA. In the light of this premise and the anxiousness to figure out the social phenomenon prevailing in this social field, we based ourselves on the following central question: What are the issues at stake that guides the presence and expansion of SPA for refugees of the Minawao camp?

The answer to this question calls upon a general hypothesis as follow: Beyond the burdensome task in the occupation and consistent follow up of SPA for the refugees of the Minawao camp, those activities arise as a strategical practice which in addition of the « natural » or symbolic benefits attached to it, also responds to other social rationalities.

The operationalization of the general hypothesis has led to split in to 3 secondary hypothesis thereby articulated : A gap persist between the documentation in the field of SPA for refugees of the Minawao camp and their concrete materialization ; SPA far from being a practice with the sole aim of taking care of the refugees, is further mobilized to satisfy other schedules and projects that refugees, workers and sometimes even the neighboring communities to the camp wishes to prioritize ; staying tun and very attentive to the different logics which mobilizes or not the practice of SPA for the refugees of the Minawao, we can apprehend certain operations of our society as a whole.

Our Methodology is articulated with constructivism structuralism, sociology of logic of action and methodological individualism; as well as documentation research, interviews and observations.

This approach led us to conclude that beyond the gap as to the outline that set up the arsenal for the said activities, practices around SPA are hidden by challenges other than those devoted to the collective and sincere welfare of the refugees. These activities as a social total fact in the sense of Marcel Mauss thus reveals the schemes and contradictions that prevails in our society, that is the fallacious research of general interest to privilege a personal achievement, or a narrow group of persons.

*Keywords: SPA, Refugee, Refugee's camp, Worker, Mobilization.*

## ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

**AFD** : Agence Française de Développement

**ALDEPA** : Association Locale pour le Développement Participatif et Autogéré

**ANAFOR** : Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier

**APPS** : Activités Post et Péri-scolaires

**APS** : Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)

**CICR** : Comité International de la Croix-Rouge

**CIO** : Comité International Olympique

**CPPSA** : Cercle Philo Psycho Socio Anthro

**DGSN** : Direction Générale de la Sûreté Nationale

**EPS** : Éducation Physique et Sportive

**FECAFOOT** : FÉDÉRATION Camerounaise de Football

**FENASSCO** : Fédération Nationale des Sports Scolaires

**FMI** : Fonds Monétaire International

**HCR/ UNHCR** : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

**IEDA-Relief**: *International Emergency and Development Aid – Relief*

**IMC**: *International Medical Corps*

**LWF**: *Lutheran World Federation*

**MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

**MINAS** : Ministère des Affaires Sociales

**MINAT** : Ministère de l'Administration Territoriale

**MINDEF** : Ministère de la Défense

**MINEDUB** : Ministère de l'Éducation de Base

**MINEE** : Ministère de l'Eau et de l'Énergie

**MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**MINEPDED** : Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et du  
Développement Durable

**MINEPIA** : Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales

**MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires

**MINJEC** : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

**MINJUSTICE** : Ministère de la Justice

**MINPROFF** : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

**MINSANTÉ** : Ministère de la Santé

**MINSEP** : Ministère des Sports et de l'Éducation Physique

**MPEPS** : Maître Principal d'Éducation Physique et Sportive

**NFI** : *Non Food Items*

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**ONG(s)** : Organisation(s) Non Gouvernementale(s)

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**ONUFEMME** : Entité des Nations Unies pour l'égalité des Sexes et l'Autonomisation des  
Femmes

**OUA** : Organisation de l'Unité Africaine

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PC** : *Public Concern*

**PUI** : Première Urgence Internationale

**STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

**UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## FIGURES

Figure 1: illustration de la carte administrative simplifiée de la région de l'extrême-nord du Cameroun .....	41
Figure 2: illustration de la situation géographique du camp de Minawao .....	42
Figure 3: illustration d'une vue paysagère du camp de réfugiés de Minawao .....	43
Figure 4: illustration des jeunes qui présentent un ballet pendant la célébration de la journée mondiale des réfugiés .....	61
Figure 5: illustration de la délégation de Minawao aux jeux FENASSCO ligue A .....	74
Figure 6: illustration du combat d'un enfant réfugié de l'école de Minawao à la FENASSCO ligue B 2019 .....	75
Figure 7: équipe de football féminine, illustrant la présence de la gente féminine aux jeux FENASSCO .....	76
Figure 8: illustration de filles réfugiées jouant au football nonobstant différentes pesanteurs	80
Figure 9: illustration d'un groupe de danse sur le camp .....	81
Figure 10: illustration des jeunes filles et garçons se livrant aux jeux .....	82
Figure 11: illustration d'Ibrahim, enfant réfugié jouant au ballon .....	85
Figure 12: illustration de la présence d'un groupe de danse des réfugiés du camp de Minawao au musée nationale à Yaoundé .....	87
Figure 13: illustration de l'accompagnement des intervenants lors des danses folkloriques sur le camp .....	88
Figure 14: illustration du pouvoir attractif des infrastructures ou aires de jeux .....	112
Figure 15: illustration de la plaque indiquant l'espace de jeux .....	113
Figure 16: illustration de l'espace de jeux .....	114
Figure 17: illustration de la plaque indiquant le terrain de football .....	114
Figure 18: illustration d'un terrain de football .....	115
Figure 19: illustration de la propagande dans l'assistance aux réfugiés de Minawao lors d'APS colorant la journée mondiale de l'environnement 2019 .....	125
Figure 20: illustration des récompenses des élèves réfugiés de Minawao aux jeux FENASSCO .....	130
Figure 21: illustration du rapport des réfugiés-événements .....	134

## SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT .....	iv
ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	v
FIGURES .....	vii
SOMMAIRE .....	viii
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : DYNAMIQUES AUTOUR DU CHAMP D'ÉTUDE ; STRUCTURATIONS JURIDIQUES ET MOBILISATION DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO.....</b>	<b>39</b>
CHAPITRE 1 : Dynamiques autour du champ d'étude .....	40
CHAPITRE 2 : Ancrages juridiques des APS en faveur des réfugiés du camp de minawao .....	51
CHAPITRE 3 : Déploiement des APS chez les réfugiés du camp de minawao .....	69
<b>DEUXIÈME PARTIE : LA PLACE DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS NIGÉRIENS DU CAMP DE MINAWAO.....</b>	<b>96</b>
CHAPITRE 4 : Couacs à la pratique des APS pour les réfugiés du camp de minawao : les sources .....	97
CHAPITRE 5 : Les APS pour les réfugiés du camp de minawao : entre formalisme, tremplin ou outil de prise en charge .....	111
CHAPITRE 6 : Analyse et interpretation des données .....	139
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>152</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	160
ANNEXES .....	169
TABLE DES MATIÈRES .....	176

# **INTRODUCTION**

## I – PROBLÈME

L'ouverture du « berceau de l'humanité » au reste du monde a gardé des taches indélébiles. Selon Honoré MIMCHE et Coll.<sup>1</sup>, l'Afrique n'a jamais été soustraite des grands événements qu'a connus le monde. Qu'il s'agisse de la mise sur pied des grandes plantations de cannes à sucre ou de caféiers en Amérique, avec pour corollaire la traite négrière ; la colonisation pour juguler un certain nombre de conséquences des progrès scientifiques et techniques ainsi que d'autres projets insoupçonnés ou inavoués ; la deuxième guerre mondiale avec la participation des « tirailleurs » africains, la brutalité du contact de l'Afrique avec le reste du monde n'est pas restée sans séquelles. Ces mêmes auteurs relèvent que : malgré les indépendances, le continent africain reste le théâtre de divers conflits. Ni le vent de la démocratie, ni la fin de l'apartheid, n'ont épargné les États africains de la clochardisation et de l'égarement qui se succèdent par des convulsions socio-politiques. « Aujourd'hui, les États semblent se passer le relais des violences politiques »<sup>2</sup>. Les mouvements de crises qui ont sévi dans les États voisins rentrent dans une sorte de contagion. Partant ainsi de « la guerre du Biafra au Nigéria de 1966 à 1970 »<sup>3</sup>, au conflit qui opposait les éleveurs Bororo aux communautés agricoles de l'État de Taraba au même Nigeria en janvier 2004. Cette boucle de violences se déploie avec « la dictature de Macias NGUEMA de Guinée équatoriale en 1978, la guerre civile au Tchad entre 1979 et la décennie 90, l'instabilité politique du régime de MOBUTU dans l'ex-Zaïre de 1980 à 2000, les attaques perpétrées par des malices centrafricaines en 2003 »<sup>4</sup>. À ces crises viennent s'ajouter les attaques de Boko Haram autour du bassin du lac Tchad depuis 2009. C'est donc à juste titre que BAYARD relève qu'il y a,

*La continuation, la généralisation et l'extension des conflits armés non seulement dans des régions où la guerre prévalait de manière récurrente depuis parfois plusieurs décennies, mais encore dans des parties du sous-continent qui en étaient jusqu'à présent préservées*<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Honoré MIMCHE et Coll. « Le droit à l'éducation : quelle effectivité pour les réfugiés au Cameroun ? Sous-thème III : Effets immédiats des guerres/violences sur l'éducation ; Colloque International « éducation, violences et conflits en Afrique » Coorganisé par les réseaux FASAF et ROCARE », Yaoundé, mars 2006, p.2.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Henri BOCQUENE, *moi un Bororo*, Paris, Karthala, 1986, pp. 207-217. Cité par *ibid.* p.4.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Jean-François BAYART, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p.17.

Selon MIMCHE<sup>6</sup>, tous ces conflits ont abouti à des déplacements massifs des populations dont la plupart a eu pour terre d'accueil le territoire camerounais. Plusieurs de ces immigrés ont ainsi sollicité le statut de réfugié pour encadrer leur séjour en territoire Camerounais.

Des organisations avec pour tête de file le HCR se sont alors mis à l'œuvre pour répondre aux besoins de ces vulnérables donc le « boom démographique » partage sensiblement la même courbe d'évolution que les divers conflits suscités.

Les pays d'accueil ainsi que les organisations à caractère social ou humanitaire soutenus par des conventions, chartes, protocoles et textes de loi, se sont engagés à contribuer à l'amélioration de vie de ces déplacés. Beaucoup de ces derniers sont regroupés dans les camps, qui sont l'une des matérialisations les plus visibles dans l'encadrement des personnes réfugiées. Ces camps ont comme enjeu de « ressembler l'ensemble des populations vulnérables sur un même territoire pour faciliter la cohésion sociale, la sécurité et le travail des ONGs »<sup>7</sup>.

L'État du Cameroun compte quelques camps de réfugiés sur son territoire dont les principaux sont : le camp de Minawao à l'extrême-nord et celui de Gado-Badzéré à l'est du pays.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons retenu le camp de Minawao comme terrain d'étude, en raison d'un certain nombre de caractéristiques<sup>8</sup>.

Dans ledit camp, les réfugiés restent confrontés à de nombreuses difficultés qui justifient leur prise en charge.

Pour BORER<sup>9</sup>, l'intervention des travailleurs sociaux, soutenu par l'État hôte se fait généralement dans les domaines qui traitent des thèmes tels que la précarité ; l'insertion, l'intégration et la cohésion sociale ; l'éducation ; le chômage ; les addictions ; la prévention ; l'animation ; etc. Le camp de Minawao n'est donc pas une originalité dans la prise en charge

---

<sup>6</sup> Honoré MIMCHE, *op.cit.* p.4.

<sup>7</sup> UNHCR, Charlie DUNMORE, « La Jordanie ouvre le nouveau camp d'Azraq dans le désert pour les réfugiés syriens ». [En ligne] : <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2014/4/5361f92dc/Jordanie-ouvre-nouveau-camp-dazraq-desert-refugies-syriens.html?query=jordanie>, 2014 consulté le 15/04/2020.

<sup>8</sup> Les caractéristiques qui ont soutenu le choix du camp de Minawao se trouvent dans le sous-titre II de la partie « introduction », précisément à l'II-2 intitulé « choix du terrain d'étude ».

<sup>9</sup> Camille BORER, « le sport au service du changement social : Un outil à développer », mémoire, Haute École de Travail Social-HES-SO//Valais-Wallis, 2015, p.17.

des personnes réfugiés, comme l'atteste quelques exemples qui figurent dans son champ d'intervention : « WASH, abris, moyens de subsistance, nutrition, éducation, protection, santé, sécurité alimentaire »<sup>10</sup>.

En tout état de cause, « une intervention est élaborée en fonction de différents outils, en raison des différentes fonctions qui lui sont attribuées »<sup>11</sup>.

De plus, les APS constituent une composante forte de la santé et de l'éducation si l'on reste assez réducteur. Souvent, « l'activité sportive apparaît comme « éducative par essence » »<sup>12</sup>.

La popularité des APS étant de plus en plus grandissante, elles interpellent désormais une grande diversité de couches sociales en plus d'être porteuse d'espoirs. Ces activités représentent l'outil d'intervention sociale auquel nous entendons mener notre étude.

Les APS sont en fait une réalité au camp de Minawao. Toutefois, à côté de leur existence, nous voulons comprendre comment sont-elles mobilisées. Leur déploiement et leur fonctionnement sont suffisamment dynamiques et difficilement saisissables si l'on ne s'y intéresse pas d'un regard prudent, profond et scientifique afin de dévoiler la réalité sociale qui s'y camoufle. BORER<sup>13</sup>, relève que plusieurs auteurs s'accordent à dire qu'il s'agit en fait de quelque chose de plus complexe.

En effet, HARTMANN pour qui la pratique physique et sportive est un moyen d'atteindre les gens, définit les APS comme un outil à plusieurs faces ; qui n'étant ni bon ni mauvais. Car le pouvoir des APS va dépendre de la façon dont elles sont utilisées et du but qu'elles visent. Selon lui, les APS peuvent être utilisées de façon inappropriée, (dans son texte en anglais, il cite HAWKING qui parle de « double-edged sword »<sup>14</sup>). Lesdites activités peuvent également jouer un puissant rôle éducatif si elles sont utilisées correctement et en pleine conscience des limites qu'elles impliquent.

L'apport et la pertinence de ces activités deviennent alors questionnables. Quelle effectivité desdites activités et pour quelle impacte et appropriation pour les différentes couches sociales concernées, y compris les communautés voisines au camp de Minawao ?

---

<sup>10</sup> UNHCR, « Minawao, profil du camp », décembre 2018.

<sup>11</sup> Camille BORER, *op.cit.*

<sup>12</sup> Nathalie PANTALEON, *Empan*, vol. 3, n° 51, 2003, p.51-53. *Cité par* Camille BORER, *op.cit.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> L'expression *double-edged sword* se traduit en langue française par : sabre à double-tranchant.

Il s'agit d'observer tout ce qui se trame dans la mobilisation des APS afin de comprendre principalement le rôle qu'elles jouent auprès des réfugiés nigériens du camp de Minawao.

Le déploiement des APS au camp de Minawao va-t-il dans le sens de soutenir l'image laissée aux jeux olympiques de 2014 au Brésil, avec la participation d'une équipe de réfugiés ? A travers cette équipe, l'on a pu retenir de nombreux discours d'athlètes réfugiés qui marquaient à suffisance la distance qui sépare un réfugié confiné dans la seule suffisance alimentaire et sécuritaire et celui qui se veut un individu « normal » refusant de s'inscrire dans des marginalisations symboliques qui progressivement et malheureusement arrivent à se justifier dans le champ de la réalité. La participation de l'athlète réfugié Yiech Pur BIEL du camp de Kakuma à la cérémonie d'inauguration de la trêve olympique du comité international olympique a davantage conforté cette position. Il a délivré un message spécial, sensibilisant sur la nécessité de la paix :

*La paix devrait être le fondement de toute l'action d'un État...une personne a besoin de beaucoup plus de choses pour survivre - un abri, de la nourriture, de l'eau, l'accès à l'éducation et aux soins médicaux - mais que représentent toutes ces choses s'il n'a pas de paix ?<sup>15</sup>*

Pour davantage montrer la nécessité, à ne pas rester confiné au statut de victime, ce dernier déclare : « ma vie a changé... Le terme réfugié n'est qu'un mot. L'importance, c'est ce que vous avez au fond de vous... vous serez capable d'accomplir quelque chose dans la vie, même si vous êtes réfugié et que vous n'avez temporairement pas de pays »<sup>16</sup>.

Balançant ainsi les retombées positives aux APS alors qu'elles (APS) restent associées aux mobilisations autour de leur émergence et de leur déploiement, nous entendons conduire notre thématique à partir des constats qui révèlent des pesanteurs chez les différents acteurs concernés (principalement les réfugiés et les intervenants), ainsi que la mise en étude du déploiement, de l'appropriation ou de l'instrumentalisation de ces activités supposées en faveur des réfugiés.

---

<sup>15</sup> UNHCR, Heinn SHIN, « un athlète réfugié partage un message de paix en Corée du Sud ». [En ligne] : [unhcr.org/fr-fr/news/stories/2018](http://unhcr.org/fr-fr/news/stories/2018), 07 février 2018. Consulté le 04.04.2019 à 10h20min.

<sup>16</sup> *Ibid.*

## II – PROBLÉMATIQUE

La problématique autour des réfugiés se révèle davantage comme un défi que l'Afrique doit relever pour tenir sa promesse de développement. Ainsi, HOTO mentionnait déjà :

*L'Afrique, ce berceau de l'humanité est aujourd'hui considéré comme la terre d'élection des réfugiés. Des citoyens sont contraints de quitter leur pays, n'ayant pour seule alternative que la valise ou le cercueil, en raison soit de leur origine, soit de leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques. A cette masse humaine s'ajoute d'autres êtres humains qui fuient soit la misère économique, soit les conflits internes, voire internationaux dont l'Afrique est encore le théâtre privilégié<sup>17</sup>.*

La question de la prise en charge des réfugiés dans le monde et surtout dans notre continent, reste une difficulté quasi-permanente, pour les différents intervenants que chapeaute le HCR associé aux pays hôtes dont la plupart dans notre sous-région ne sont pas encore à l'abri de la précarité. L'on voit de plus en plus dans notre pays, les édifices qui abritent les représentations du HCR. C'est donc une réalité qui commence à perdurer dans le temps, et qui interpelle davantage différents acteurs et communautés scientifiques.

La construction de notre problématique appelle ainsi à la contribution des travaux (issus à la fois du champ social des réfugiés et celui des APS) qui participe à la singularité et à l'édification de notre thématique.

Le champ des réfugiés connaît ainsi de nombreux travaux scientifiques qui gravitent autour de l'amélioration de leur condition de vie, selon une thématique bien précise. Sans prétention d'avoir parcouru l'exhaustivité de celles-ci, des auteurs de plusieurs bords scientifiques ont tenté d'y apporter leur contribution. En effet, certaines études se sont proposé d'étayer sur la place que peut occuper les APS pour certaines couches sociales « sensibles ». Cependant essayons tout d'abord de comprendre la trajectoire de la mobilisation des APS, partant de leur milieu de prédilection vers d'autres champs sociaux considérés comme étant vulnérables.

Les problématiques relatives aux APS se retrouvent quasiment dans plusieurs domaines de la vie sociale.

---

<sup>17</sup> Romaric ADAHA DODZI TAGBEDJI, « approches de solutions durables de prise en charge des réfugiés en situation d'asile : le cas du Bénin », Maîtrise, université d'Abomey-Calavi, 2009.

Pour plusieurs Professionnels des STAPS, les questions d'APS ont été généralement abordées sous l'angle de la performance. Ainsi, les thèmes sur l'amélioration de la VO<sub>2</sub>Max, les facteurs pouvant booster la performance, ou encore les méthodes d'entraînement ont été mises en exergue. Comme plusieurs, GUILOINEAU et ROUSSEAU<sup>18</sup> comparent les différentes méthodes de renforcement musculaires et aérobie pour l'amélioration des performances des athlètes. De même que COMETTI<sup>19</sup> partage cette ligne thématique en s'intéressant aux méthodes modernes de musculation, comme MATVEIEV<sup>20</sup>, quelques années avant sur les bases de l'entraînement. D'autres recherches, tout en restant attachées au physique vont s'appesantir sur la composante esthétique. En tout état de cause, ces auteurs conçoivent leurs différents travaux sous l'angle exclusif de l'apport physiologique, résumant ainsi les APS dans l'unique sens physique. Pourtant, la prospérité desdites activités montre belle et bien que ses attributs soient bien loin d'être épongés. Puisque, à côté de la performance et de l'esthétique, se greffe le spectacle qui accompagne le loisir, interpellant à la fois les pratiquants, les organisateurs, ainsi que les potentiels spectateurs. L'intérêt pour les APS est donc plus important, puisqu'elles dégagent en outre, des aspects psychosociologiques, économiques et même politiques. Il n'y a donc pas que la compétition. Il n'y a pas que la recherche des records. Les APS regorgent ainsi le capital symbolique à même de mobiliser d'autres champs sociaux. En effet, l'étude de ces activités n'est pas qu'en direction des sportifs, elle plonge davantage dans différentes problématiques relatives au genre, aux minorités ou aux groupes marginaux, et même de la gestion desdites activités.

Les APS semblent trivialement associées aux facultés de cohésion sociale. Pourtant, SALVA<sup>21</sup> relève que les projets d'insertion par les activités sportives dans les quartiers « difficiles » connaissent plus l'implication du genre masculin par rapport au genre féminin. KINDA<sup>22</sup>, inspiré par les travaux de la canadienne LABERGE, montre que les pratiques sportives ne se distribuent pas au hasard, mais selon une logique de genre. Relativement aux questions de mixité de genre dans les centres socio-culturels des 3 cités, il arrive à la conclusion selon laquelle les filles sont plus portées vers le fitness alors que les garçons

---

<sup>18</sup> Guillaume GUILOINEAU, David ROUSSEAU, « étude comparative des différentes méthodes de renforcement musculaire sur les performances musculaires et aérobie », Master, Université de Lille 2, 2005.

<sup>19</sup> Gilles COMMETI, *les méthodes modernes de musculation, tome1, données théoriques*, UFR STAPS, université de Bourgogne, Dijon, 1989.

<sup>20</sup> Lev PAVLOVICH. MATVAIEV, *les bases de l'entraînement*, Vigot, 1983.

<sup>21</sup> Danièle SALVA, (dir), « femmes sport et insertion », rapport du groupe de travail. Actes des assises nationales « femmes et sport », Paris, Ministère de la jeunesse, 1999.

<sup>22</sup> Suzanne LABERGE, vol. n°17, 1999, pp.245-257. Cité par Moussa KINDA, « pratiques et politiques sportives dans les quartiers sensibles : une approche monographique aux 3cités à Poitiers », Thèse en STAPS-sciences sociales, 2013, p.298.

valorisent l'engagement physique. C'est-à-dire que ces activités ne favorisent pas la mixité entre les filles et les garçons. Dans l'un de ses rares articles réservés au sport, BOURDIEU soulignait que, « les pratiques sportives sont un lieu par excellence de naturalisation des différentes sexuées et de reproduction de la domination masculine »<sup>23</sup>. Toutefois, KINDA relève le contraire par rapport aux activités de loisirs (une autre composante des APS), dans lesquelles la présence des deux sexes est très forte à l'exemple de la danse hip-hop. Ce dernier constat a été également fait pour les sports scolaires, qui « apparaissent comme un support de mixité de genre »<sup>24</sup>. C'est donc dire que les APS regorgent différentes catégories de pratiques parmi lesquelles certaines sont à même de résoudre les problèmes de mixité de genre et favoriser ainsi l'insertion sociale. La thèse du pouvoir fédérateur des APS de façon systématique est alors récusée.

Les APS « ont investi en profondeur la vie sociale. Il donne lieu à des discours sociaux de nature différentes, politiques ou journalistique, qui oscillent entre l'éloge et la vision désenchantée »<sup>25</sup>. Il n'y a donc pas que des productions scientifiques relatives à l'analyse de l'impact des APS sur les jeunes des quartiers défavorisés. D'autres champs sociaux ont été influencés par la popularité des APS. Les personnes du troisième âge ne sont pas en marge, de même que les personnes handicapées. Un foisonnement de travaux relatifs aux APS s'y intéresse à ces catégories sociales.

Les personnes âgées sont de personnes vulnérables, au moins de par leur état physique entamé par le poids de l'âge et leur psychique dont la stabilité peut parfois sembler questionnable. Un certain nombre d'études tente d'y apporter des solutions pour l'amélioration de leur condition de vie. Celles-ci (études) se sont adossées sur les APS dont beaucoup considèrent à tort ou à raison comme intrinsèquement positifs. La mise en exergue des APS pour les personnes âgées a montré que lesdites activités favorisent « la prévention des pathologies cardiovasculaires ainsi que le maintien des capacités fonctionnelles »<sup>26</sup>. Selon FERRUCI et Coll.<sup>27</sup>, les études réalisées à la fin du siècle dernier, sur les effets du

---

<sup>23</sup> Pierre BOURDIEU, *la domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

<sup>24</sup> Moussa KINDA, *op.cit.*

<sup>25</sup> Cécile COLLINET, Ali TALEB, « Sociologues et sociologies du sport en France », *in* *Sociologie et sociétés*, 39(2), 225-245. [En ligne], <https://doi.org/10.7202/01909ar>, 2007.

<sup>26</sup> El-Hassrouni SARWAT, « Effet de la pratique sur la qualité de la vie des personnes âgées à Beyrouth », Université Antonine – Diplôme d'études approfondies, 2011.

<sup>27</sup> Luigi FERRUCCI et *al.* « Tabagisme, activité physique et espérance de vie active », *in* *Journal américain d'épidémiologie*, 149 (7), 645 – 653, 1999.

vieillesse relèvent que la pratique régulière d'une activité physique apporte des bénéfices multiples tout au long de la vie et qu'elle est une condition nécessaire au vieillissement réussi.

Comme un super héros, les APS semblent piégées dans une spirale infernale où chaque solution quelles dégagent l'expose à une difficulté ou un défi nouveau. L'apport des APS n'est plus attendu qu'au niveau physiologique comme c'était le cas avec les personnes âgées.

La sollicitation desdites activités s'est alors observée chez les personnes handicapées motrices ou mentales. En effet, ces personnes ne sont parfois pas à l'abri de la stigmatisation par des « valides ». Il s'agit d'une population considérée comme « exclue, marginale, déviante c'est-à-dire s'écartant de la norme sociale dominante »<sup>28</sup>. Les jeux paralympiques et par là, la vulgarisation des handisports n'emballent pas toujours certains chercheurs qui se sont impliqués dans d'analyser des véritables retombées desdites activités dans la vie sociale du handicapé.

MIKULOVIC et BUI-XUÂN<sup>29</sup> ont cherché à savoir si les APS pouvaient contribuer à la reconnaissance d'une nouvelle identité sociale des handicapés. Est-ce que les enjeux de conquête de leur autonomie, tant fonctionnelle que relationnelle pouvaient être atteints ? Les APS seraient-elles en mesure de faire porter aux handicapés la bannière de tous les exclus ? Les résultats à leurs préoccupations se sont révélés assez paradoxaux : KINDA en s'appuyant sur ces recherches révèle que les APS ne semblent pas être intrinsèquement positives. Les objectifs recherchés par la pratique des APS pour ces « vulnérables » ne peuvent être atteints que sous le joug d'un certain nombre d'engagements qui mettent en jeu tout le champ institutionnel, relationnel et même symbolique qui encadrent l'activité. Selon KINDA<sup>30</sup>, cette position est confortée par KOEBEL qui affirmait déjà que par essence, les APS ne sont pas vertueuses. Pour lui, les réalités sociales sont souvent déformées par des représentations sociales très humanistes de la problématique de la prévention et de l'insertion sociale par lesdites activités. Cette position gagne davantage de voix quand BAQUET déclare que « le sport a des vertus : mais des vertus qui s'enseignent »<sup>31</sup> ce qui signifie pour GASPIRINI que

---

<sup>28</sup> Claude DUBAR, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin, 1992.

<sup>29</sup> Jacques MIKULOVIC, Gilles BUI-XUÂN, « intégration sociale des personnes handicapées mentales par les activités physiques et sportives : paradoxes, enjeux et objectifs », *Sciences de la société*, [en ligne] sur <https://doi.org/10.4000/sds.6424>, 2017, p. 130-143.

<sup>30</sup> Michel. KOEBEL, « L'intégration par le sport : une croyance durable » *in*, *empan*, n°79, 2010, pp. 28-39. *Cité par* Moussa KINDA, *op.cit.*, p.62.

<sup>31</sup> Maurice BAQUET, *Éducation sportive. Initiation et entraînement*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1947, p.10.

« la pratique sportive peut aussi bien constituer un facteur d'intégration qu'un facteur d'exclusion »<sup>32</sup>.

Ces recherches ont ainsi suscité de la prudence, de la méfiance, et semblent récuser les travaux qui privilégient à tout champ social les valeurs historiques de santé, d'éducation de solidarité ou encore de cohésion sociale qui se révèlent à tort être tacitement attachées à la positivité des APS.

La présence des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao est une réalité. Aussi bien la population scolarisée ou non se livrent auxdites activités. Toutefois le spectre des thèses qui récuse les vertus des APS ne cesse d'entretenir notre curiosité scientifique. Est-ce que le camp des Réfugiés de Minawao n'est pas tout simplement phagocyté par « l'effet de mode » qui consiste à l'envahissement de tout espace social par les APS ? Quelle productivité pour les APS dans ce milieu social ? Ou devons-nous tout simplement nous mettre sous la dictée de la loi qui érige la pratique de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est un droit fondamental pour tous. À propos de ladite loi :

*Tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport sans discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune ou tout autre statut* <sup>33</sup>.

Ayant longuement déroulé autour des APS, nous ne pouvons tout de même pas exclure la particularité du champ social des réfugiés qui sont des personnes se trouvant dans un pays étranger, en quête de « survie », sans toutefois avoir le contrôle de l'agenda qui guide leur retour ou non, et même parfois leur quotidien tout simplement.

La considération autour de l'univers social des personnes réfugiés prend donc en compte les productions effectuées autour des problématiques leur concernant.

---

<sup>32</sup> William. GASPIRINI, « Les contradictions de l'intégration par le sport in, KOEBEL, M. (coord.), Actes du colloque international « intégration par le sport : état des recherches », Salé (Maroc), 25 mars 2003. Universités de Reims Champagne Ardenne, de Besançon et de Lille 2, Institut Royal de Formation des Cadres de Salé, Reims : UFR STAPS (URCA), 2004, p.104.

<sup>33</sup> Texte de loi n°2018/014 du 11 juillet 2018, portant « organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun », article1-alinéa1.

Pour ce qui est de la prise en charge, le colloque relatif à l'éducation, violences, conflits et perspectives en Afrique de MIMCHE Honoré et coll., analyse les modalités de l'effectivité de l'éducation chez les réfugiés au Cameroun. « En tant que droit humain, le droit à l'éducation renvoie à cette capacité pour chaque acteur social de vivre cette possibilité d'avoir accès à l'école, et la capacité pour la société à travers ses institutions de le lui permettre »<sup>34</sup>. Cette notion est complexifiée vers une perspective d'une culture de la paix, thématique qu'ils mettent en interaction avec leur problématique. Indépendamment des intervenants conventionnels à l'instar du HCR et du gouvernement d'accueil, ledit colloque a ainsi mis en exergue l'implication de plusieurs réseaux d'acteurs pour faciliter leur insertion et réussite scolaire. Il s'agit dans ce colloque d'un travail axé beaucoup plus vers la prévention des conflits que d'une véritable prise en charge des réfugiés. Elle engage tout de même un certain investissement social qui est attendu du réfugié.

BIRWE HABMO<sup>35</sup> dans son article tente une ébauche de réflexions pour aider à anticiper les conséquences sociales et politiques des déplacements humains, en ressortant les mécanismes d'exclusion orchestrés par les populations autochtones. Ces différents travaux ne sont pas directement associés à l'exclusivité des réfugiés vivant dans un camp, mais porte sur une vision d'ensemble dans le pays d'hôte. C'est une interpellation à même de favoriser chez les hôtes l'acceptation de la personne réfugiée.

Dans une perspective beaucoup plus opérante au niveau des camps de réfugiés, la question de la participation des réfugiés dans les projets d'assistance est parfois interpellée. Richard HARERIMANA<sup>36</sup> s'intéresse à l'effectivité des femmes dans les comités de réfugiés pour une optimalisation de l'intégration du genre au camp de Musasa, pour déboucher au bien-être de ces femmes (réfugiés). Il condamne les facteurs socioculturels et certaines pratiques humanitaires, qu'il considère comme limitant de l'égalité de genres. HARERIMANA à travers ce mémoire positionne les réfugiés de façon générale et particulièrement les femmes réfugiées comme de véritables intervenants dans leur prise en charge. Il ressort alors que l'efficacité des initiatives de prise en charge des réfugiés trouve la prospérité dans l'implication des concernés.

---

<sup>34</sup> Honoré MIMCHÉ et coll., *op.cit.*

<sup>35</sup> BIRWE HABMO, « les réfugiés au Cameroun. Regard sociologique sur une crise d'intégration sociale », [en ligne] sur <http://mitrajectoires.org/org/articles-2>, 2016.

<sup>36</sup> Richard HARERIMANA, « la place des femmes dans les comités de participation des réfugiés congolais au Burundi camp de Musasa », mémoire- master- centre d'enseignement et de recherche en action humaine de Genève, 2012.

Un axe se dégage néanmoins de ces différents travaux. Qu'il s'agisse des productions scientifiques relatives à l'éducation, à l'intégration sociale, ou portées vers l'autonomisation ou la participation active des réfugiés, le point de convergence reste indiscutablement le bien-être des réfugiés.

Nous sommes alors au carrefour entre un outil d'assistance que sont les APS ; des nécessaires qui constituent les réfugiés ; ainsi que les acteurs (HCR, ONGs, État hôte) de transmissions qui sont dépositaires des mobilisations pour mettre lesdites activités à la disposition des Réfugiés.

La connaissance sociologique se voulant empirique, nous allons ainsi décrypter la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao qui constituent par ailleurs une classe sociale vulnérable, dépourvu ainsi de « l'autorité » et de l'estime de soi minimum que peut conférer la nationalité, et à contrario entretenir un complexe de supériorité manifeste chez les travailleurs sociaux chargés de leur prise en charge.

. Nous voulons ainsi analyser le champ social des APS destinées aux réfugiés de Minawao afin de dégager les réels attributs qui lui sont associés, ainsi que les sens et logiques qui se cachent derrière les actions des différents acteurs concernés.

A propos, Alain TOURAINE disait : « le premier devoir de la sociologie est de regarder ce qui est caché, de dire ce qui est tue, de faire apparaître la faille du discours, la distance de la parole et de l'action »<sup>37</sup>.

Nous intéresser donc aux réfugiés à travers les APS nous amène à considérer trois paramètres capitaux, qui déterminent et orientent les variables autour d'enjeux sociaux pouvant intrinsèquement être associés auxdites activités. Il n'est pas question de faire l'inventaire des atouts qui sont attendus des APS, mais plutôt révéler le véritable visage desdites activités en faveur des réfugiés de Minawao.

Il s'agit tout d'abord d'étayer sur les différentes pratiques physiques et sportives destinées aux réfugiés du camp de Minawao. Et par la suite, chercher à dégager, les réels enjeux qui accompagnent la matérialisation desdites activités. Autrement dit, il revient à déterminer l'appropriation de celles-ci (APS) par les personnes réfugiées ainsi que l'agenda et les projets qui guident et motivent l'action des intervenants.

---

<sup>37</sup> Alain TOURAINE, *pour la sociologie*, Paris, *seuil*, 1974, p.88.

L'engagement du HCR, du gouvernement camerounais ainsi que des intervenants connexes au respect des prescriptions des chartes, conventions, protocoles et lois relatifs à la promotion et à la pratique des APS pour les réfugiés est donc à porter sur la table d'analyse sociologique. Il est alors nécessaire d'interroger l'applicabilité et l'application des interventions, relativement aux APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao. C'est-à-dire questionner l'existence et les finalités des programmes, projets, organigrammes en matière d'APS, qui sont supposés améliorer le quotidien et l'avenir des réfugiés installés sur le camp de Minawao, ainsi que le rapport que ces derniers ont desdites activités.

Nous voulons donc savoir ce qui est réellement fait et pour quelle fin, au-delà de toutes les forces susceptibles de sous-tendre ces activités en faveur des réfugiés.

L'appréhension de cette étude qui interroge la mobilisation des APS dans le champ social des réfugiés de Minawao, tout en révélant des pesanteurs chez les différents acteurs concernés, appelle au décryptage du déploiement, de l'appropriation ou de l'instrumentalisation de ces activités supposées en faveur des réfugiés.

### III – QUESTIONS DE RECHERCHE

Selon LÉVI-STRAUSS, « le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses, c'est celui qui pose les vraies questions »<sup>38</sup>. Dans l'esprit de cette citation, LEMIEUX<sup>39</sup> ne manque pas de souligner que la formulation de bonnes questions, mieux que la production des réponses, puisse constituer une difficulté majeure en sociologie, quand les questions pressent sans rigoureusement considérer l'objet de recherche.

*La plupart d'entre elles, à l'examen, se révèlent pourtant défectueuses ou insuffisantes du point de vue de la sociologie, soit qu'elles s'apparentent à ce qu'on peut appeler à la suite de Pierre BOURDIEU, des questions scolastiques<sup>40</sup>, soit qu'elles s'avèrent n'être que de questions descriptives incapable de soulever par elles-mêmes un véritable problème<sup>41</sup>.*

Il s'agit donc pour nous de formuler des questions à même de faire ressortir ce qui peut être occulté derrière notre objet d'étude.

---

<sup>38</sup> Claude LÉVI-STRAUSS, *Mythologiques. Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1964.

<sup>39</sup> Cyril LEMIEUX, « Problématiser », dans l'enquête sociologique, 2012, pp.27-51. [En ligne] sur Cairn.info le 09/12/2016 <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0027>.

<sup>40</sup> Confer Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 61-110.

<sup>41</sup> Serge PAUGAM et al. *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010, p. 27.

Les questions de recherche sont constituées de la question centrale de recherche ainsi que des questions secondaires à cette dernière.

### **III.1 – Question centrale**

Quelles sont les enjeux qui guident l'existence et la mobilisation des APS au camp des réfugiés de Minawao ?

Cette question centrale de recherche se restitue à travers des questions secondaires de recherche.

### **III.2 – Questions secondaires (QS)**

Trois questions secondaires se dégagent de notre travail :

**QS1.** Quelle matérialisation des APS pour les réfugiés du camp au vue de tout l'arsenal qui y sous-tend ?

**QS2.** Quelle appropriation des APS à la fois pour les réfugiés de Minawao, les différents intervenants ainsi que les populations hôtes ?

**QS3.** Quelle corrélation se dégage entre les pesanteurs autour de la prospérité des APS en faveur des réfugiés de Minawao et la société camerounaise en générale ?

## **IV – HYPOTHÈSES**

La formulation des hypothèses est l'un des moments les plus importants de la recherche scientifique. Il en est ainsi parce que ce sont les hypothèses qui orientent et guident le chercheur. Ainsi que le remarquent VAN CAMPENHOUDT et QUIVY, se sont les hypothèses qui permettent au chercheur de ne pas s'éloigner de ses objectifs de départ et qui donnent à la recherche son caractère scientifique :

*L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moment de la mener avec ordre et rigueur sans sacrifier pour autant l'esprit de découverte et de curiosité propre à tout effort intellectuel digne de ce nom. Bien plus, un travail ne peut être considéré comme une véritable recherche s'il ne se structure autour d'une ou plusieurs hypothèses<sup>42</sup>.*

---

<sup>42</sup> Luc VAN CAMPENHOUDT, Raymond QUIVY, *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e Édition entièrement revue et augmentée, Paris, Dunod, 2011, p.127.

Cela étant, pour tenter de ressortir les éléments de réponse aux diverses interrogations soulevées au niveau des questions de recherche, nous avons formulé une hypothèse générale et les hypothèses secondaires y afférentes.

#### **IV.1 – Hypothèse générale**

Au-delà des pesanteurs qui limitent leurs couvertures et/ou leur consistance, les APS chez les réfugiés du camp de Minawao se posent comme une pratique stratégique qui en outre des retombées naturelles ou symboliques qui lui sont associées, répondent à d'autres rationalités sociales.

De cette hypothèse générale se substituent des hypothèses secondaires.

#### **IV.2 – Hypothèses secondaires (HS)**

La réplique autour des questions secondaires de recherche appelle à trois hypothèses secondaires.

**HS1.** Un gap demeure entre les textes en matière d'APS pour les réfugiés du camp de Minawao et leurs matérialisations concrètes.

**HS2.** Les APS, loin d'être une pratique aux seules fins de prise en charge des réfugiés, sont davantage mobilisées pour satisfaire d'autres agendas que les réfugiés, intervenants et parfois même les populations des communautés voisines au camp veulent bien prioriser.

**HS3.** En restant très attentionné aux différentes logiques qui mobilisent ou pas la pratique des APS pour les réfugiés de Minawao, l'on peut avoir accès à un hall du fonctionnement de notre société toute entière.

### **V – MÉTHODOLOGIE**

L'intérêt de cette partie dans notre travail tient notamment à l'établissement du cadre théorique ayant servi à la lecture de l'objet d'étude, les outils d'investigation de terrain auxquels nous avons recourus lors de la phase de collecte des données, ainsi que le champ d'étude et d'autres pôles qui impactent dans la collecte des données et/ou renforcent la compréhension et la pertinence de l'étude.

Ceci étant, nous avons eu recours aux modèles théoriques empruntés à d'autres disciplines. Cette étude brise les frontières disciplinaires, et intègre aussi bien les apports des STAPS que ceux de la science politique en passant par l'anthropologie, la psychologie.

L'abolition de ces frontières impose donc une approche interdisciplinaire, par ailleurs recommandée par des grandes figures de la sociologie contemporaine. Selon Jean NZHIÉ<sup>43</sup>, c'est une « approche intégrée », qui en plus de prôner la solidarité à d'autres formes de savoirs et de sciences, reste également « attentive à toutes les suggestions utiles qui peuvent s'affirmer bénéfique, dans leur contribution, à l'étude de notre objet »<sup>44</sup>. Convaincu que toute recherche scientifique qui omet la réalité selon laquelle le « fait social est conquis, construit et constaté »<sup>45</sup> est condamnée à patauger dans les bas-fonds de l'empirisme.

## V.1 – Cadre théorique

L'appréhension et l'intelligibilité des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao sont faites sous l'aile des théories explicatives.

### V.1.1 – Le constructivisme structuralisme

Cette théorie qui constitue une sorte d'émancipation partielle au structuralisme fondamental, se présente comme l'âme de la démarche bourdieusienne. « Si j'avais à caractériser mon travail en deux mots, c'est-à-dire, comme cela se fait beaucoup aujourd'hui, à lui appliquer un label, je parlerais de structuralisme constructiviste ou constructivisme structuraliste »<sup>46</sup>.

*Il m'a fallu très longtemps pour rompre vraiment avec certains des présupposés fondamentaux du structuralisme (que je faisais fonctionner simultanément en sociologie, en pensant le monde social comme espace de relations objectives transcendant par rapport aux agents et irréductible aux interactions entre les individus). [...] Je voulais réintroduire en quelque sorte les agents, que Lévi-Strauss et les structuralistes, notamment Althusser, tendaient à abolir, en faisant d'eux de simples épiphénomènes de la structure. Je dis bien des agents et non des sujets*<sup>47</sup>.

Elle (la théorie) permet la lecture d'une réalité sociale sous le prisme qui considère d'une part qu'il existe, dans le monde social lui-même, et pas seulement dans les systèmes symboliques, langages, mythes, etc., des structures objectives, indépendantes de la conscience

---

<sup>43</sup> Jean NZHIÉ ENGONO, *Cent ans de sociologie : du positivisme « dogmatique » à une approche intégrée du social*, Yaoundé, PUY, 2001, p.69.

<sup>44</sup> *Ibid.* p.67.

<sup>45</sup> Pierre BOURDIEU et al. *Le métier de sociologue*, Paris, la Haye, EHESS, Mouton, 1983.

<sup>46</sup> Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, Minit, 1987, p. 147.

<sup>47</sup> *Ibid.* pp. 18-19.

et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter et de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. D'autre part, il y a une genèse sociale, tout d'abord des schèmes de perceptions, de pensées et d'actions qui sont constitutifs de ce que BOURDIEU appelle habitus, ensuite des structures sociales, et en particulier des champs et des groupes au sens de BOURDIEU, notamment de ce qu'on appelle encore classes sociales.

L'apport de cette théorie dans notre étude ne manque pas de pertinence. Elle permet de comprendre comment se structurent les attitudes et actions observables chez les différentes couches sociales en rapport avec les APS chez les réfugiés du camp de Minawao. C'est à la fois considérer le camp et des institutions (ayant une connotation avec les APS), ainsi que l'habitus qui structure les manœuvres des agents.

La notion d'habitus utilisée par Norbert Elias dès les années 1930 connaît sa popularisation avec Pierre BOURDIEU<sup>48</sup>. Le terme apparaît pour la première fois dans *Über den Prozess der Zivilisation* et vise à contourner l'essentialisme induit par la notion de caractère national, beaucoup trop statique.

L'habitus renvoie à un « système de dispositions durables acquis par l'individu au cours du processus de socialisation. Il s'agit donc à la fois du produit de conditions sociales passées et du principe générateur des pratiques et des représentations que l'individu va mobiliser dans ses stratégies »<sup>49</sup>. BOURDIEU y voit un moyen de dépasser l'opposition entre objectivisme (effet de la structure sociale entendu ici le camp ou les institutions œuvrant au camp) et le subjectivisme (liberté des agents que sont les réfugiés et les intervenants).

BOURDIEU sur la notion d'habitus, est davantage explicite dans sa définition suivante :

*Les structures qui sont constitutives d'un type particulier d'environnement (ex. les conditions matérielles d'existences caractéristiques d'une condition de classe) et qui peuvent être saisies empiriquement sous la forme des régularités associées à un environnement socialement structuré, produisent des habitus, systèmes de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations*

---

<sup>48</sup> Confer Florence DELMOTTE, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2010/2 n° 106, p. 33.

<sup>49</sup> Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY, *Histoire des pensées sociologiques*, 2e édition Armand Colin, 1976, p.311.

*qui peuvent être objectivement “réglées” et “régulières” sans être en rien le produit de l’obéissance à des règles[...]*<sup>50</sup>.

Cette notion qui se présente comme la clé de voûte de l’ambition théorique de BOURDIEU entend concilier l’impression déterministe provoquée par la régularité observée des comportements (notamment les pratiques culturelles de classes) et la capacité stratégique des individus. Comme d’une part les structures du monde social sont intériorisées dans les structures mentales, et d’autre part les contraintes objectives limitent le champ des possibles, la liberté des agents n’est pas contradictoire avec un résultat statistique global marqué par la reproduction. La ressemblance des comportements n’implique donc pas l’« *obéissance à des règles* »<sup>51</sup>. C’est ce que Bourdieu nomme : « *la dialectique de l’intériorité et de l’extériorité, c’est-à-dire de l’intériorisation de l’extériorité et de l’extériorisation de l’intériorité* »<sup>52</sup>

### **V.1.2 – La sociologie des logiques d’action**

La sociologie des logiques d’action est une théorie de la sociologie des organisations développée par quatre auteurs dans un ouvrage intitulé « les nouvelles approches sociologiques des organisations » (Henri AMBLARD, Philippe BERNOUX, Gilles HERREROS, Yves Frédéric LIVIAN), dont la première édition est parue en 1996. Dans la lignée des travaux de Marx WEBER sur les rationalités de l’action, l’analyse des logiques d’action cherche à mettre au jour les raisons d’agir des acteurs en s’extrayant des lectures déterministes et rationaliste. Cherchant à dépasser le dualisme acteur-système, elle tente « *de comprendre les comportements en situation* »<sup>53</sup>

Son principe appelle à une multipolarité et réintroduit les dimensions culturelles, historiques et psychologiques dans l’analyse stratégique.

Rendre compte des logiques d’action, c’est rechercher ce qui fonde les choix des acteurs, c’est comprendre quelles rationalités sont à l’œuvre derrière chaque action. C’est une approche compréhensive qui est ainsi mobilisée. Cependant, la logique d’action n’est pas causale immuable, car l’acteur n’existe pas en soi, mais se construit et définit comme tel par

---

<sup>50</sup> Pierre BOURDIEU, *Esquisse d’une théorie de la pratique*, Droz, 1972, p. 175 .

<sup>51</sup> *Ibid.* p.175

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Jean-Pierre BRECHET, Nathalie SCHIEB-BIENFAIT, « Logique d’action et projet dans l’action collective : réflexions théoriques comparées », Nantes LEMNA *in* Finance Contrôle Stratégique – volume 14, mars 2011, pp. 101-129.

son action, et par conséquent, les logiques évoluent en fonction des actions envisagées et non des acteurs pris en eux-mêmes.

La logique d'action réunit ainsi deux éléments élémentaires : L'acteur et la situation d'action. De la rencontre de ces deux dimensions, naissent des interactions à travers lesquelles les logiques d'action vont se matérialiser.

L'analyse des logiques d'action permet ainsi une ouverture théorique ou des pratiques de confrontation au terrain qui mobilisent une pluralité de lectures lorsqu'il s'agit de comprendre les comportements des acteurs en situation.

Il existe une pluralité d'instances qui accueille ces logiques en construction. L'acteur étant pluriel, cette théorie l'explore ainsi de sa dimension stratégique de CROZIER et FRIEDBERG à sa dimension pulsionnelle qui renvoie aux théories socio-psychanalytiques d'ENRIQUEZ.

Cette théorie « aborde ainsi la compréhension des comportements des acteurs en situation, en s'intéressant, sans exclusive pourrait-on dire, aux différentes facettes qui permettent de s'en saisir »<sup>54</sup>.

Il s'avère donc indispensable pour nous de mobiliser cette théorie afin de saisir de façon totalitaire les réels mobiles qui guident les actions à la fois des intervenants du camp, les réfugiés et même les populations hôtes dans la mobilisation des APS. Il s'agit « *de mettre à jour les raisons d'agir des individus, en prenant en compte la diversité des mobiles et des rationalités, à partir des discours que tiennent les acteurs sur leur propre conduite* »<sup>55</sup>.

In fine, partir sous l'angle de l'analyse des logiques d'action c'est d'abord chercher à définir l'acteur qui se caractérise par sa dimension stratégique. Il est doté d'une identité qui est le produit de sa trajectoire personnelle, et de son enracinement social, culturel, et historique. Il poursuit ses objectifs, mobilise des ressources, réalise des opérations de traduction et vit ses pulsions. Ainsi définit, il est impératif que l'acteur soit analysé sur ses différentes facettes, espaces et pratiques dans lesquels et par lesquels il agit et s'organise.

D'où la pertinence à se pencher vers une ouverture théorique. Reprenant les origines étymologiques, AMBLARD et *al.* rappellent que le terme logique (qui vient du grec *logiké*)

---

<sup>54</sup> Jean-Pierre BRECHET, Nathalie SCHIEB-BIENFAIT, *op.cit.* p.106.

<sup>55</sup> AMBLARD et *al.* *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil (2<sup>ème</sup> éd. Augmentée 2005), cité par *ibid.*

signifie art ou science du raisonnement, et renvoie à l'étude des opérations de l'esprit considérées par rapport à la fin à laquelle il tend. Il s'agit « d'explorer le lien entre l'intention et l'action, de retrouver la piste sinueuse des choix opérés par l'acteur et de rendre compte de ce qui les fonde... »<sup>56</sup>. Ces explorations des façons de l'agir en situation qui apparaissent comme une identité de l'analyse des logiques d'action conduit ainsi cette théorie vers cette multiplicité de regards théoriques qui s'inscrivent dans le paradigme global d'une sociologie de l'action qui se fonde sur l'individualisme méthodologique et une forme plus ou moins affirmée de comportements stratégiques des acteurs.

### V.1.3 – L'individualisme méthodologique : *Public choice*

Une des directions de l'individualisme méthodologique des années 1960 et 1970 est le *Public Choice*. Enseigné par ses fondateurs, à l'université George MASON à Fairfax, elle regroupe des économistes comme James BUCHAMAN (prix Nobel 1986), Anthony DOWNS, William NISKANEN, Gordon TULLOCK, etc.

*Le postulat fondamental de la théorie est que les bureaucrates, comme tous les autres agents de la société sont significativement motivés par leurs propres intérêts (des facteurs non égoïstes peuvent agir secondairement). [...] Les bureaucrates (et tous les autres agents sociaux) cherchent à atteindre leurs objectifs avec rationalité. En d'autres termes, ils agissent de la manière la plus efficace possible dans les limites de leurs possibilités et compte tenu des coûts de l'information. Ainsi, tous les agents dans notre théorie sont les maximisateurs d'utilité<sup>57</sup>.*

Selon Jean-Pierre DELAS<sup>58</sup> et col., les théoriciens du *Public Choice* s'intéressent alors aux différents domaines de la vie politique dans lesquels la rationalité maximisatrice individuelle conduit à des effets pervers.

Le sociologue le plus proche de l'École du *Public Choice* est sans doute Olson MANCUR. Celui-ci explique la dynamique sociale à partir des comportements « égoïstes » des individus qui sont, comme sur les marchés économiques à la recherche d'un gain maximal. Nous convoquerons cette théorie pour comprendre un certain nombre d'attitudes et

---

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Anthony DOWNS, *Inside Bureaucracy*, Boston, Little, Brown and Company, 1967, p. 2.

<sup>58</sup> Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY, *Histoire des pensées sociologique*. Sciences humaines et sociales, collection U, 4ème édition Armand Colin ; 2015 ; p. 405.

comportement qu'affichent les réfugiés et intervenants dans leurs rapports aux APS. Les priorisations ou orientations des défis en faveur des réfugiés en sont concernés.

## V.2 – Outils de collecte des données

Commençons tout d'abord par indiquer que, c'est sous l'angle d'une recherche de type qualitatif qu'est menée notre étude. Avant d'y arriver aux outils de collecte des données, rappelons tout de même la pertinence de ce choix, le pourquoi d'une recherche qualitative.

Bien qu'il n'y ait pas de définition standardisée de la recherche qualitative, la plupart des auteurs s'accordent sur ses principales caractéristiques. Selon CRESWELL :

*Les écrivains conviennent que l'on entreprend la recherche qualitative dans un cadre naturel où le chercheur est un instrument de collecte de données qui rassemble des mots ou des images, leur analyse inductive, met l'accent sur la signification de participants, et décrit un processus qui est expressif et convaincant dans le langage<sup>59</sup>.*

Faire de la recherche qualitative est une façon de regarder la réalité sociale. Plutôt que de chercher les bonnes réponses, la recherche qualitative se préoccupe également de la formulation des bonnes questions. La collecte de données qualitatives prend de nombreuses formes, mais les entretiens et l'observation sont parmi les plus utilisées, peu importe la tradition théorique du chercheur. Une manière de définir les méthodes de recherches qualitatives peut être d'en préciser les spécificités. Premièrement, la recherche qualitative englobe toutes les formes de recherche sur le terrain de nature non numérique, tels que les mots et les récits. Il existe différentes sources de données qualitatives, telles que les observations, l'analyse de documents, les entretiens, les images ou vidéos, etc., liées à différents paradigmes qui tentent de développer la vision de la réalité sociale. Le but de la recherche qualitative s'inscrit dans la « description grossière »<sup>60</sup> et la compréhension ancrée dans le terrain et en profondeur de l'objet de l'enquête. Les avantages d'une collecte de données qualitatives bien menée résident précisément dans la richesse des données collectées

---

<sup>59</sup> John W CRESWELL, *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*, London, Sage Publications. 1998. p.14.

<sup>60</sup> La « description grossière » d'une pratique humaine ou d'un comportement n'inclut pas seulement le focus de l'étude, mais aussi son contexte, de sorte qu'elle prenne sens pour une personne externe. Le terme a été introduit dans la littérature en sciences sociales par l'anthropologue C. GEERTZ, *Thick Description : Toward an Interpretative Theory of Culture*, New York, Basic Books. in 1973.

et la compréhension plus en profondeur du problème étudié. Elles visent non seulement à décrire, mais aussi à aider à obtenir des explications plus significatives sur un phénomène.

La préférence d'une approche qualitative au détriment de la quantitative ne saurait être interprétée comme une atteinte ou un outrage méthodologique. Elle se justifie par le fait que, et ce en nous appropriant les propos de ZAMBO BELINGA, l'approche qualitative ne répond pas à la question de savoir comment les individus pratiquent les APS, mais affronte une autre question qui est celle de savoir comment appréhender les différentes significations que les acteurs assignent à leurs actions. Ceci est d'autant plus important que « toute conduite humaine présente une intelligibilité intrinsèque qui tient au fait que les hommes sont doués de conscience et accordent des significations à leurs actes »<sup>61</sup>.

Les techniques de recherche qualitative selon Catherine POPE et *al.*<sup>62</sup> sont principalement utilisées pour tracer le sens que les gens donnent à des phénomènes sociaux et processus d'interaction, y compris l'interprétation de ces interactions. « Ils permettent aux gens de s'exprimer dans leur propre voix, plutôt que de se conformer à des catégories et les conditions qui leur sont imposées par d'autres »<sup>63</sup>.

Après s'être appesantit sur le type de recherche, exposons à présent les différents outils auxquels nous avons eu recours dans la collecte des données.

### **V.2.1 – La recherche documentaire**

La recherche documentaire est cette forme d'observation qui s'appuie sur les documents afin de dénouer les contours de l'objet d'étude. NGA NDONGO considère le document comme « tout élément matériel ou immatériel qui a un rapport avec l'activité des hommes vivants en société et qui, de ce fait constitue indirectement une source d'informations sur les phénomènes sociaux »<sup>64</sup>, c'est aussi cet avis que partage DANTIER<sup>65</sup> quand il mentionne

---

<sup>61</sup> Jean-Marie DONEGANI, 1993, *cité par* Joseph Marie ZAMBO BELINGA, « Les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites « acquises » au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et au Social Democratic Front (SDF) », Thèse d'Etat, Université de Yaoundé I. 2004. P.96.

<sup>62</sup> Catherine POPE, Nicholas MAYN, « Reaching the parts other methods cannot reach: an introduction to qualitative methods in health and health services research », *BMJ*, 311 (6996), 1995, pp. 42-45.

<sup>63</sup> Shoshanna SOFAER, *Qualitative methods: what are they and why use them?* *Health Serv Res*, 34 (5 Pt 2), 1999, p. 1105.

<sup>64</sup> Valentin NGA NDONGO, « L'opinion camerounaise : problématique de l'opinion en Afrique Noire », thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et sciences humaines, Tome 1, Université de Paris X-Nanterre, 1999. p. 23.

<sup>65</sup> Bernard DANTIER, *Outils de l'enquête sociologique et enquête sur les outils sociologiques : GEORGES GRANAI, Techniques de l'enquête sociologique*, in *Traité de sociologie*, tome 1<sup>er</sup>, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pp. 135-151.

GRANAI, qui laisse comprendre que les données documentaires constituent le point de départ à la fois le plus sûr et le plus commode de l'enquête sociologique dans toute société où l'écriture est une réalité.

La science étant essentiellement cumulative, il s'en suit que les travaux précédents sont des sources d'informations qui peuvent guider le chercheur dans sa quête de l'objet. L'observation documentaire permet donc a priori au chercheur de se positionner par rapport à ce qui est déjà dit ou pas, relativement à sa problématique.

La recherche autour des APS dans notre sous-région n'est pas embrassée par le premier venu en sociologie, encore moins dans des universités camerounaises. Les décomptes des thèses et mémoires enregistrés au CPPSA et à la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé 1 renvoient à une faible production des sujets qui traite des questions d'APS. Il s'en suit inéluctablement que la rareté des documents relatifs aux APS en sociologie rentre dans le secret de polichinelle. Toutefois, cet état de choses ne saurait annihiler toute entreprise d'apporter une contribution scientifique qui s'adosse sur les APS, sous-tendue par l'analyse sociologique. Il ne s'agit non pas d'un effet limitant, mais plutôt d'un activateur d'une descente acharnée sur le terrain qui nous amène comme nous le disait la fable du laboureur « creusez, fouiller, bêchez, ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse »<sup>66</sup>.

Le lieu par excellence de la collecte de données est le terrain. Toutefois, le choix du type de méthode de collecte à utiliser ne se fait pas arbitrairement. Il (le choix) est lié à la méthode de recherche que le chercheur entend opérer pour rendre compte de la réalité sociale qu'il étudie, qu'elle soit quantitative, qualitative ou mixte. Il est donc utile d'explicitier la méthode de recherche qualitative avec laquelle nous voulons conduire notre travail pour ainsi choisir les techniques de collecte de données de terrain qui s'avèrent pertinentes pour cette étude. Dans les sciences de l'homme, l'objectivité n'a de sens qu'à partir du moment où elle permet d'effectuer des choix méthodiques.

Les principales techniques de collecte de données qualitatives sont les entretiens individuels, les focus groups et l'observation, qui se déclinent en plusieurs variantes.

Pour appréhender de façon exhaustive notre sujet, nous avons sollicité de faire recours aux entretiens semi-directifs, aux focus groups et aux observations directes, afin de confronter nos hypothèses aux réalités du terrain.

---

<sup>66</sup> Jean De La FONTAINE, *le laboureur et ses enfants*, Livre V, Fable 9, 1668.

## V.2.2 – Les entretiens semi-directifs ou entretiens semi-structurés

L'entretien individuel semi-structuré vise à collecter des données en interrogeant les participants en face-à-face (ou à distance) par des techniques de conversation. L'entretien est alors structuré à l'aide d'un guide d'entretien reprenant la liste de questions ouvertes ou une liste de sujets à aborder au cours de la discussion. L'utilisation d'un tel procédé dans le contexte de notre recherche est justifiée lorsque l'objectif est d'identifier les points de vue, les croyances, les attitudes, l'expérience de réfugiés, de divers intervenants, etc. De même, le caractère individuel convient lorsqu'aucune interaction entre les répondants n'est pas soit nécessaire, soit recherchée, comme quand le sujet d'étude est sensible ou intime, par exemple. Cette technique peut également être choisie pour des raisons pratiques, par exemple lorsque les intervenants ne sont pas facilement « déplaçables », ou manquent de temps.

GRAWITZ<sup>67</sup> définit l'entretien comme un procédé scientifique utilisant un processus de communication verbale pour collecter des informations en relation avec un thème d'étude. Notre but étant d'avoir plus d'informations sur le sens que les acteurs donnent à leurs actions. Celui-ci n'est accessible que si et seulement si nous mettons l'enquêté en situation de s'exprimer. DONEGANI ne pense-t-il pas que « les comportements et les attitudes des agents sociaux ont toujours une signification et que cette signification n'est accessible à l'enquêteur qu'à condition de mettre l'enquêté en situation de s'exprimer »<sup>68</sup> ?

Un autre avantage se dégage en ce qu'il donne plus de liberté à l'individu pour ce qui est du vocabulaire utilisé en répondant ou alors de la profondeur de la réponse, etc. Au cours de ces entretiens, nous avons essayé autant que possible, de rendre naturelle la situation d'enquête et de tout « enregistrer », de la gestuelle à la lexicologie, rien n'a été laissé.

Enfin, pour les « amoureux » des statistiques, vingt entretiens passeraient pour non représentatifs. Si nous laissons de côté le fait que, utilisant les méthodes qualitatives, l'exigence de la représentativité statistique ne s'impose pas à nous, il faut préciser que nous avons mené d'autres entretiens, non structurés certes, mais qui nous ont permis de collecter des informations utiles pour cette étude. Il s'agissait, pour la plupart, des discussions avec les

---

<sup>67</sup> Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*. 4ème éd., Paris, Dalloz, 1979.

<sup>68</sup> Jean- Marie DONEGANI cité par Joseph-Marie ZAMBO BELINGA « Les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites « acquises » au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et au Social Democratic Front (SDF) ». Thèse d'État, Université de Yaoundé I, 2004, p.98.

camarades, avec les passagers à bord d'un même véhicule de transport, et ce sans protocole de recherche. C'est pour ces raisons que lesdites entretiens ne se prêtent pas à la comptabilité.

### **V.2.3 – Les focus group**

Le focus group est une forme d'entretien semi-structuré. Il consiste en une série de discussions au sein de différents groupes de participants et facilitées par un chercheur. Selon BLOOR et WOOD<sup>69</sup>, l'objectif de la collecte par focus group est de fournir des données (via l'interaction intragroupe) relatives aux croyances et aux normes du groupe à l'égard d'un sujet particulier ou d'un ensemble de questions. Pour BOWLING<sup>70</sup>, cette technique est utile quand l'interactivité et le brainstorming entre les participants méritent d'être renforcés afin d'acquérir des connaissances et de générer des idées permettant d'approfondir le sujet d'étude. Un focus group n'est pas synonyme d'un « entretien de groupe » : dans les focus group, les participants sont recrutés spécifiquement pour la recherche, en utilisant une certaine méthode. GREEN et THOROGOOD<sup>71</sup> assimilent le focus group à un entretien de groupe dans le sens où il recueille des données de manière collective. Cependant, ils exposent la différence avec un entretien de groupe en raison de l'importance qui est attachée à l'interaction entre les participants, interaction grâce à laquelle ces derniers peuvent modifier leurs points de vue. Dans un entretien de groupe, l'interaction entre les participants est limitée, et se produit principalement entre l'intervieweur et les personnes interrogées. Idéalement les focus groups doivent être homogènes en interne sur des critères pertinents par rapport à la question de recherche, mais hétérogènes entre les groupes. KITZINGER<sup>72</sup> souligne que l'homogénéité dans le groupe vise à capitaliser les expériences communes des participants.

### **V.2.4 – Les observations directes.**

La pertinence de cette technique de collecte des données oblige à comprendre qu'est-ce que l'observation. GHIGLIONE et MATALON définissent l'observation « comme un regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée. Regard dont l'intentionnalité est de nature très générale et agit au niveau de ce qui doit être observé dans la situation, le but étant

---

<sup>69</sup> Michael BLOOR, Fiona WOOD, *Keywords in qualitative methods. A vocabulary of research concepts*, Thousand Oaks, Sage. 2006.

<sup>70</sup> Ann BOWLING, *Research method in health: investigating health and health services*, Buckingham-Philadelphia, Open University Press.1997.

<sup>71</sup> Julie GREEN, Nicki THOROGOOD, « *Qualitative methods for health research* », London, Sage Publications, 2004.

<sup>72</sup> Jenny KITZINGER, « Focus Group », in C. Pope and N. Mays (Eds.), *Qualitative research in health care*, Blackwell Publishing/ BMJ Books, 2006, pp.21-31.

le recueil des données afférentes à la situation »<sup>73</sup>. Elle « est utile pour comprendre plus que ce que les gens disent à propos de situations (complexes) »<sup>74</sup>. Pour SPRADLEY<sup>75</sup>, elles vont plus loin que regarder autour de soi, il s'agit d'enregistrer activement des informations selon un certain nombre de dimensions, telles que les lieux, les personnes (les acteurs) et des activités. « Observer signifie porter son attention sur le détail de l'observation, l'information visuelle ainsi qu'auditive, la dimension temporelle, l'interaction entre les personnes, et l'établissement de liens avec catégories mentales »<sup>76</sup>.

### **V.3 – Outils d'analyse et d'interprétation des données collectées**

Les informations recueillies ont été analysées et interprétées à l'aide de l'analyse de contenu qualitative et indirecte.

#### **V.3.1 – L'analyse de contenu qualitative**

L'« analyse de contenu qualitative s'est intéressée au fait que des concepts, des mots ou des termes soient ou non présents dans un contenu »<sup>77</sup>. Ici, l'importance n'était pas de mesurer la fréquence des mots, mais, le poids sémantique, gestuel qu'ils représentent pour les acteurs.

#### **V.3.2 – L'analyse de contenu indirecte**

Quant à l'analyse de contenu indirecte, elle nous a permis de « dégager le contenu non directement perceptible, le latent qui se cache derrière le manifeste ou le littéral »<sup>78</sup>. Pour y arriver, nous avons recouru à l'interprétation du sens des mots utilisés, des gestes, des attitudes. Nous avons également analysé leurs fréquences, ce qui nous a permis d'apprécier l'importance que les acteurs accordent à leurs actes. Plus d'une fois, nous avons recouru à l'analogie, ce qui nous a permis d'interpréter les actions et interactions qui se dégagent d'entre les réfugiés et celles entre les réfugiés et les autres acteurs intervenants dans le camp. Le choix de l'analyse de contenu indirecte se justifie par le fait que les acteurs ne disent pas toujours ouvertement ce qu'ils ressentent réellement ou encore les motivations de leurs actes.

---

<sup>73</sup> Rodolphe GHIGLIONE, Benjamin GHIGLIONE, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1987, p. 11

<sup>74</sup> Ann BOWLING, 1997 Op. Cit.

<sup>75</sup> James P. SPRADLEY, *Participant observation*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1980.

<sup>76</sup> Dimitri MORTELMANS, *Handboek kwalitatieve onderzoeksmethoden*, Leuven, Acco, 2009.

<sup>77</sup> Omar AKTOUF, *Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.1992. P.120

<sup>78</sup>*Ibid.*

Il nous appartient donc, d'interpréter les dires et les attitudes des réfugiés pour y déceler leur sens et leur motif.

Comme il est aisé de le constater, la démarche qui a été adoptée ici, se veut compréhensive. Selon ZAMBO BELINGA, « elle procède par interprétation des actions humaines dans le souci de construire leur sens ainsi que leur motif »<sup>79</sup>, puisqu'il est possible de rendre le comportement de l'individu intelligible « en dégageant par reviviscence le motif auquel il obéit étant donné que l'interrogation véritablement propre aux sciences sociales réside dans le dévoilement des significations et non dans la prévision des conduites »<sup>80</sup>.

## **VI – PRÉCISIONS CONCEPTUELLES**

En raison des controverses qui peuvent résulter de l'utilisation de certains concepts, il devient imprudent de les employer sans au préalable, préciser le sens sous lequel ils seront entendus dans ce travail. Ainsi, c'est par souci de limiter les confusions que la définition opératoire de chaque concept s'impose à nous. DURKHEIM, par ailleurs auteur d'un ouvrage dont les règles méthodologiques sont toujours d'actualité, met en garde contre les dangers auxquels risque de se heurter tout chercheur qui tenterait d'utiliser les concepts sans les définir, lorsqu'il dit :

*Les mots de la langue usuelle, comme les concepts qu'ils expriment sont toujours ambigus, et le savant qui les emploierait tels qu'il les reçoit et sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposerait aux plus graves confusions »<sup>81</sup>.*

### **VI.1 – Activités physiques et sportives**

Les précisions sémantiques de ce concept se dessinent au travers de la définition des termes activités physiques et sport.

CASPERSEN définit les activités physiques comme un « ensemble des mouvements corporels produits par la mise en action des muscles squelettiques et entraînant une augmentation substantielle de la dépense énergétique au-dessus du métabolisme de repos »<sup>82</sup>. Pour l'OMS, il s'agit également de tout mouvement produit par les muscles squelettiques,

---

<sup>79</sup> Joseph-Marie ZAMBO ELINGA, « les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites « acquises » au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et au Social Democratic Front (SDF) », Thèse d'État, Université de Yaoundé 1, 2004.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Émile DURKHEIM, *Le suicide*, Paris, PUF, 1981, p.1.

<sup>82</sup> CASPERSEN et al., *physical activity, exercise and physical fitness: definitions and distinctions for health-related research*. Public health Rep., 1985, pp.126-131.

responsable d'une augmentation de la dépense énergétique. C'est donc dire qu'elles regroupent à la fois les jeux libres et les exercices physiques de la vie quotidienne (à la maison, lors du jardinage, effectuer des commissions et autres ravitaillements, lors du travail, l'usage des escaliers, etc.).

Le sport ou la pratique sportive ou encore l'activité sportive est plutôt un concept particulièrement ambigu. Pour BROHM, c'est :

*Un système institutionnalisé de pratiques compétitives, à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (le record)<sup>83</sup>.*

LOY, cité par THILL et *al.* ne s'éloigne pas de cette définition, en ce sens qu'il garde prioritairement le caractère institutionnel et compétitif de la pratique. Pour lui en effet, « le sport est une activité motrice bien codifiée à caractère compétitif accentué et institutionnalisée »<sup>84</sup>.

Il apparaît donc que les activités sportives sont d'office physiques à partir du moment où le corps est sollicité, mais qu'en revanche, la réciproque n'est pas toujours vraie. Cependant, l'aspect à la fois hédonique et ludique doit demeurer, quant à l'entendement des APS. Pour le Docteur TALBOT : « sport et effort vont de pair, mais l'idée ne viendrait à personne d'assimiler l'effort du docker à un sport, car la notion de jeu en est absente »<sup>85</sup>. Le corollaire de ceci est alors la non prise en compte des activités physiques qui rentrent plus à des fins de service, et qui peuvent alors être exécutées par un individu lambda pour quelqu'un d'autre par exemple. Faire du jardinage, faire la cuisine, faire une communication écrite ou orale et bien d'autres en sont des illustrations.

PARLEBAS met en avant la situation motrice dans sa conception du sport. Pour lui, « le sport est avant tout, une situation motrice... »<sup>86</sup>. Ce caractère semble considérer les jeux de société tels que les échecs, le jeu de dame, etc., comme des exclus, pourtant, s'il n'y a pas motricité des jambes, il n'y en a pas moins celle des bras. De plus, PARLEBAS semble se

---

<sup>83</sup> Jean-Marie BROHM, *Sociologie politique du sport*, Paris, Presses universitaires de Nancy, 1992, p.89

<sup>84</sup> Edgar THILL et *al.* *Manuel de l'éducateur sportif*. Préparation au brevet d'État 9e édition, éditions Vigot, p.889.

<sup>85</sup> Pierre TALBOT : *Sport, Santé et Forme, Que Faire*, LAROUSSE, 1977.

<sup>86</sup> Pierre PARLEBAS, *éléments de sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986.

réduire aux muscles squelettiques, oubliant ainsi le côté intellectuel que la loi portant organisation et promotion des APS au Cameroun a à juste titre fait apparaître dans sa définition du terme sport, elle définit comme « l'ensemble d'exercices physiques et intellectuels codifiés se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions »<sup>87</sup>. Les jeux de société restent alors indissociés des APS. Les réserves sur la danse étant levées, car, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, elle est porteuse de culture, et, les éléments essentiels des APS y sont représentés. Ceci intègre les activités artistiques à la fois dans les activités physiques et les activités sportives selon les fins poursuivies. La fabrication d'un objet d'art dans le cadre ludique, de la danse folklorique esquissée lors d'une cérémonie ou manifestation seront associées aux activités physiques. Alors que, lorsqu'il s'agit d'un challenge avec des normes institutionnalisées, ce ne sera pas exclu de parler d'activités sportives.

Ceci étant posé, les APS regroupent donc les activités physiques et/ou les activités sportives. Il s'agit précisément de toutes les activités physiques et tous les autres qui auront pu échapper à ce cadre faute de véritable motricité (à l'exception de celles qui se refusent la primauté ludique et hédonique), ainsi que des activités sportives, y compris celles qui se seront vu ôter l'attribut sportif par carence d'institutionnalisation, de codification et même de compétitivité. Il est donc question de mettre dans la corbeille des APS les petits jeux anodins auxquels se livrent les gamins, le sport de haut niveau que peut pratiquer un individu à des fins de profession, la marche qu'un septuagénaire peut associer à son agenda pour tenter de maintenir ou d'améliorer son état de santé, les manifestations culturelles et artistiques, des jeux de sociétés sans être exhaustifs.

Il est alors commode de considérer la définition qui ressort de la loi portant « organisation et promotion des APS au Cameroun » et qui s'appesantit sur les buts recherchés par les APS. Ainsi, les APS se définissent comme « l'ensemble des pratiques qui concourent à assurer l'équilibre mental, la préservation du capital santé, l'épanouissement physique, intellectuel ou socio-économique de l'individu »<sup>88</sup>. Toutefois, les facilités langagières, et bien d'autres raisons ont souvent associé différentes activités physiques à l'expression sport. Ainsi, le terme sport peut apparaître dans les citations convoquées dans notre travail pour désigner soit cette catégorie particulière des APS ou tout simplement ces activités de façon générale.

---

<sup>87</sup> Loi n° 2018/014 du 11.07.2018 « portant organisation et promotion des APS au Cameroun », Chap3 art. 10.

<sup>88</sup> *Ibid.*

## VI.2 – Réfugié

Conformément à la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés telle qu'amendée par son protocole de New York du 31 janvier 1967 et la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, signée à Addis-Abeba le 10 septembre 1969, est considéré comme réfugié au sens de la loi portant statut des réfugiés au Cameroun :

- *Toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays où elle avait sa résidence habituelle, à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner ;*
- *toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'évènements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité*<sup>89</sup>.

En vertu du droit international et du principe de l'unité familiale, « les enfants de réfugiés et leurs descendants sont eux aussi considérés comme des réfugiés jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée »<sup>90</sup>.

C'est ce statut de réfugiés que portent les ressortissants nigériens qui vivent au camp de Minawao ainsi que leurs progénitures.

Le réfugié se distingue du déplacé interne et de l'apatride.

**Déplacé interne**, nonobstant le fait que les raisons de sa fuite soient quasi-similaires à celles des réfugiés (conflit armé, violence généralisé, violation des droits de l'Homme, etc.), le

---

<sup>89</sup> Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 « portant statut des réfugiés au Cameroun ». Dispositions générales – article 2.

<sup>90</sup> Nations Unies, « Les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/refugees/>. Consulté le 08/04/2019.

déplacé interne, contrairement au réfugié n'a pas traversé la frontière internationale pour chercher asile dans un autre pays. Il est resté dans son pays et demeure légalement sous la protection de ce gouvernement.

**Apatride** : ce terme est composé du préfixe privatif « a » et du grec « *patris* » qui veut dire « terre des ancêtres ». Selon la convention de New York du 28 septembre 1954, c'est « toute personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation »<sup>91</sup>. Autrement dit, c'est une personne qui est dépourvue de nationalité, qui ne bénéficie de la protection d'aucun État.

### VI.3 – Camp de réfugiés

L'existence des camps comme un espace provisoire d'accueil des populations remonte dans le passé et ils (camps) ont toujours servi à des objectifs différents. Les nazis les utilisaient comme des lieux d'extermination ; il s'agissait des camps de concentration. Selon COURAU, le camp est considéré comme une « institution molle, qui a une forme sociale de gouvernance établie, pour faire face à des situations sociales instables »<sup>92</sup>.

L'appréhension et la compréhension de l'expression camp s'alimente du terme réfugié.

C'est dans cette voie que VERMYLEN définit le camp. Pour ce dernier, c'est :

*Un espace particulier puisqu'il est établi en urgence pour accueillir des réfugiés qui fuient un pays en guerre – ou tout au moins une situation de crise humanitaire. Théoriquement, c'est donc un lieu de transit pour ceux-ci, les réfugiés séjournant dans le camp « le temps de ». Pour la plupart des camps, cette urgence devient plus ou moins permanente et les réfugiés y séjournent pendant des mois, voire des années. Le lieu camp établi en urgence devient donc un lieu de la vie pour la communauté de réfugiés accueillis, arrivés soit massivement, soit au compte-goutte en fonction de la situation dans le pays d'origine*<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup> Hilaire BELL, « Recueil des textes législatifs et réglementaires applicables aux étrangers au Cameroun », CRED, Yaoundé, Parti I, 21 Novembre 2012.

<sup>92</sup> Henri COURAU, *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte* : De l'exception à la régulation, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2007, p.24.

<sup>93</sup> Aurore VERMYLEN, « une Anthropologie dans un camp de réfugiés, parcours anthropologiques », [en ligne] sur URL : <http://journals.openedition.org/pa/508>, du 20 décembre 2016 ? Consulté le 07 avril 2019.

C'est en cela qu'AGIER<sup>94</sup> caractérise ces lieux comme des « ville-camps » : ni tout à fait des villes, ni tout à fait des camps. De nombreux camps des réfugiés sont constitués en véritables petits villages, où marchés, écoles et petites habitations se partagent l'espace public. Une empreinte forte de ces camps de réfugiés est le drapeau du HCR et d'autres ONGs qui y flottent à l'entrée. De fait, la caractéristique première de ces camps est qu'ils sont gérés par les acteurs humanitaires ayant pour mandat d'offrir une assistance matérielle et une protection juridique aux réfugiés.

L'aperçu socio-historique des camps nous montre qu'ils ont toujours été organisés comme des entités spatiales et sociales par les pays d'asile ou par des ONGs responsables de leur gestion.

La notion de camp dans cette étude se rapporte systématiquement au camp de réfugiés. C'est un abri d'infrastructures collectives qui permettent de fournir différentes formes de besoins aux réfugiés, principalement les activités liées à l'alimentation, l'eau, la sécurité, la santé et l'éducation. De plus en plus, les activités génératrices de revenus commencent à figurer dans les plans stratégiques des humanitaires, confirmant le proverbe chinois dont le sens renvoie à l'obligation d'autonomisation, à savoir la variante : « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour ; si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours »<sup>95</sup>.

Un camp de réfugiés n'est plus seulement connu comme étant une structure temporelle aménagée par un gouvernement ou le HCR, ou même de façon synergique par ces différentes institutions, afin d'offrir un espace de sécurité et d'assistance aux personnes déplacées. Mais davantage, elle favorise la résilience des « victimes » que sont les réfugiés.

C'est aussi dans cet esprit, accompagné du fait de la quasi unicité de la composition sociologique dans cet espace géographique que nous nous permettons de mentionner juste le mot « camp » pour faire référence au camp de réfugiés, assimilant ainsi le camp de réfugiés à une localité, en occurrence celle de Minawao. À titre d'exemple : La phrase (les projets menés à Minawao) renvoie à la phrase (les projets menés dans ou sur le camp des réfugiés de Minawao).

---

<sup>94</sup> Michel AGIER, *au bord du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002, cité par *ibid.*

<sup>95</sup> FLWEBLOG « Proverbe chinois et autonomie ». [en ligne] sur <http://flweblog.over-blog.com/2014/02/proverbe-chinois-et-autonomie.html>, du 27 février 2014, consulté le 11/04/2019.

#### **VI.4 – Intervenant**

Considéré dans le domaine du droit comme quelqu'un qui est reçu dans une procédure, dans une instance, dans un procès (pour défendre les intérêts de l'une des parties), ce terme est davantage ambigu et peut désigner dans un sens plus large toute personne ou organisation ayant un intérêt légitime dans une situation, une action ou une entreprise.

Selon ION<sup>96</sup>, le mot intervenant apparaît comme un terme passe-partout, suffisamment vague pour permettre de couvrir toute la palette des postes du secteur social – professionnels reconnus, semi-emplois, bénévoles. Cette appellation se substitue aisément avec « travailleur ». C'est dans cette expression que se retrouvent les praticiens du travail social. Ce schéma est alors suivi dans notre étude, associant l'intervenant aux différents personnes engagées dans la prise en charge des réfugiés nigériens du camp de Minawao, qu'ils appartiennent aux différentes organisations qui y travaillent (sous le label humanitaire) sur le camp ou non, les autorités politico-administratives et même les agents publics qui ont pour poste ou lieu de service ledit camp, ou ceux qui sont sollicités de l'extérieur (du camp) pour apporter leur contribution dans la prise en charge des personnes réfugiées notamment à travers les APS qui sont au centre de notre recherche. Ces personnes sont majoritairement de nationalité camerounaise, même-ci d'autres nationalités à l'instar des nigériens y comptent de temps en temps à des proportions trop faibles. Les fluctuations dues principalement au caractère contractuel des engagements ne nous permettant pas d'être davantage précis dans les statistiques.

#### **VI.5 – Mobilisation**

Étymologiquement, le terme mobilisation vient du latin *mobilis*, qui signifie mobile, qu'on peut déplacer, qui peut se mouvoir facilement.

Qu'il s'agisse des dictionnaires français en ligne à savoir Larousse, Robert ou encore Encyclopédie, cette expression se rapporte en premier lieu au domaine de l'armée. Elle désigne ainsi l'« opération qui a pour but de mettre une armée, une troupe sur le pied de guerre »<sup>97</sup>. Cette expression partage le sens d'un appel, d'une convocation, d'un recensement. C'est la « mise sur pied de guerre des forces militaires d'un pays par le rappel dans les armées de tous

---

<sup>96</sup>Jacques ION, « Travailleurs sociaux, intervenants sociaux : quelle identité de métier ? » information sociale 2009/2 n° 152 pp.136-142, [en ligne] sur <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-136.htm>, le 30/03/2009. Consulté le 04/05/2019.

<sup>97</sup> Le Robert dico en ligne, « mobilisation : définitions », [en ligne] sur <https://dictionnaire.lerobert.com>. Consulté le 04/05/2019.

ceux qui sont désignés pour y servir en temps de paix »<sup>98</sup>. L'exclusivité au champ militaire est fragilisée et le terme mobilisation se définit comme l'« ensemble des dispositions prises sur le plan militaire, administratif, économique, etc., pour assurer dans un pays, en cas de menace la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population »<sup>99</sup>. C'« est l'action de rassembler et de dynamiser les énergies »<sup>100</sup>. Est-ce alors le seul sens auquel renvoie ce terme ?

Le domaine financier est également investi de cette expression. Cependant, le sens affecté au concept mobilisation est celui de la transformation (effet financier ou de commerce en liquidité). Le domaine médical, notamment en kinésithérapie considère la mobilisation d'un membre ou d'une articulation comme l'action de faire bouger après une immobilisation forcée, à l'aide de massage ou d'exercices. Dans la politique, c'est parfois au militantisme qu'il faut associer cette expression quand l'on parle de la mobilisation des citoyens derrière un parti.

À côté des différents sens d'appel, de transformation, de militantisme, etc. que peut dégager ladite expression, la mise en œuvre des ressources s'y prête également. Selon OBERSCHALL, « Une mobilisation désigne le processus par lequel un groupe mécontent assemble et investit des ressources dans la poursuite des buts propres »<sup>101</sup>. Dans ce sens, le terme « mobilisation » a pour synonymes : actionnement, déploiement, sollicitation, utilisation, gestion, manipulation, opérationnalisation, organisation, mise en marche. C'est dans ce sens que nous voulons revêtir ladite expression dans notre rédaction, afin de rendre compte de tout ce qui concerne les APS destinées aux réfugiés du camp de Minawao dans la partie septentrionale du Cameroun.

## **VII – DÉLIMITATION DU CHAMP DE L'ÉTUDE ET CHOIX DU TERRAIN**

### **VII.1 – DÉLIMITATION**

L'ambition d'une investigation en sciences sociales s'appuie au préalable sur la délimitation du champ d'étude. Une étude qui se veut scientifique s'inscrit plutôt dans le temps et l'espace qui justifient les moyens mis en jeu pour l'appréhender de façon crédible

---

<sup>98</sup> Dictionnaire Larousse, « mobilisation : définitions », [en ligne] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français-monolingue>. Consulté le 04/05/2019.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> Anthony OBERSCHALL, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1979.

dans les limites du possible. Il devient alors indispensable pour nous de circonscrire notre recherche.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de mener notre investigation pour les réfugiés appartenant au camp de Minawao, situé dans la région de l'extrême-nord du Cameroun, département du Mayo-Tsanaga, village Minawao du canton de Gawar à la frontière du canton de Zamaï.

Si nous nous réduisons aux seules exactions de la secte terroriste Boko Haram, il va sans dire que le camp de Minawao est d'une actualité déconcertante, parce qu'elle reste un foyer privilégié d'accueil des victimes de cette secte. C'est donc dans le feu de cette actualité que nous voulons situer notre étude. Il s'agit alors de mener notre travail sur la période 2018-2019, sans ignorer les faits qui se rapportent au temps précédent et dont les implications sont susceptibles élucider davantage l'appréhension de notre étude.

## **VII.2 – CHOIX DU TERRAIN D'ÉTUDE**

Le choix de notre terrain d'étude ne s'est pas fait de manière hasardeuse. Car le caractère scientifique d'une recherche se justifie également au travers du terrain d'étude. Il était alors impératif que le choix du champ d'étude s'adosse sur des éléments qui consolident la pertinence, la crédibilité et surtout la scientificité de ladite recherche.

Au rythme qu'évoluent les dynamiques socio-économiques, politiques et même démographiques dans le monde, les camps de réfugiés ne sont plus la particularité d'un espace géographique précis. De l'Europe à l'Afrique, en passant par l'Amérique ou l'Asie, les camps de réfugiés semblent de moins en moins banalisés.

Pourquoi ne pouvons-nous pas entreprendre notre étude dans un camp hors de nos frontières nationales ?

Pour répondre à cette interrogation, rappelons tout de même qu'il s'agit d'un travail de recherche qui sanctionne le niveau Master. Sur cet angle, envisagé notre terrain d'étude hors des frontières nationales engage des moyens (financiers, matériels, etc.) qui peuvent s'avérer exorbitants et donc nous ne disposons pas dans le temps imparti pour cette recherche.

Nous sommes alors logiquement tenus de choisir notre terrain d'étude au Cameroun.

Pourquoi donc le choix du camp de Minawao alors que le Cameroun compte plusieurs autres camps de réfugiés ?

Relevons tout d'abord que le paramètre « actualité » est un élément valorisant dans la qualité d'un travail de recherche. Au moment de notre étude, deux camps de réfugiés partagent cet atout au Cameroun. Il s'agit du camp de Gabo-Badzéré à l'est et celui de Minawao à l'extrême-nord du Cameroun. En effet, nous nous sommes d'abord intéressés aux crises qui ont favorisé les déplacements vers le territoire camerounais. Les réfugiés de Gabo-Badzéré fuient les exactions des personnes qui revendiquent ou contestent la magistrature suprême en République Centrafricaine. Nous pouvons assimiler cette réalité sociale à une guerre politique donc l'Afrique est un terrain privilégié. Par ailleurs, les réfugiés de Minawao sont des victimes d'une secte (Boko-haram), qui dit revendiquer une idéologie. Ceci peut être considéré comme une guerre d'idéologies. C'est donc cette crise qui favorise notre choix sur le camp des réfugiés de Minawao.

Ensuite, nous ne pouvons pas nous arrêter seulement au niveau de l'inédit. Il a fallu en outre choisir le camp où nous serons dans les conditions idoines pour pouvoir mener notre enquête sans grande gêne. Ainsi, nous avons à partir de notre carnet d'adresse bénéficié de l'assistance qui nous a proposé de mettre à notre disposition un logement dans la ville de Mokolo, située à environ 30 kilomètres de Minawao ; ainsi que les facilités de transport au près des travailleurs sociaux dudit camp qui sont très nombreux à résider également dans cette ville. Il faut tout de même reconnaître que nous pouvons déjà nous satisfaire de ces facilités. Ces raisons ne nous ont pas encouragées à davantage investiguer par rapport au camp de Gabo-Badzéré.

In fine, les populations situées de part et d'autre de la frontière Cameroun - Nigéria partagent certaines valeurs culturelles. De même, nous avons passé une partie de notre adolescence dans la partie septentrionale du Cameroun. Ainsi, nous partageons certains traits de la mémoire collective des populations de cette partie du pays, à l'instar de la langue *Fulfuldé*. La connaissance de langue étant un atout de premier choix pour faciliter l'immersion et la confiance dans le champ social de l'enquêté. Ceci a été l'ingrédient de trop pour valider notre choix.

## **VIII – DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Cette recherche ne s'est pas déroulée sans difficulté. Plusieurs étapes nous ont posé un certain nombre de gênes. Pour la recherche documentaire, nous nous sommes heurtés à la rareté des documents en rapport avec notre thème.

Au niveau du terrain, les différentes catégories d'enquêtés présentaient chacune à leur manière des réticences que l'administration du camp associe trop facilement aux impératifs sécuritaires. Pour les réfugiés et parfois avec l'appui de certains intervenants, il n'y a quasiment pas d'intérêt à accorder à toute activité qui n'enregistre pas des revenus directs en nature ou en objet. Il était alors difficile de pouvoir réunir à une heure précise le nombre de personnes souhaitées, certaines arrivaient en retard, d'autres s'absentaient ou se retiraient avant la fin de l'entretien. À contrario, c'est parfois le surnombre des répondants, lié à l'attente d'une potentielle motivation (financière, produits alimentaires et autres), ou à la simple curiosité des uns et des autres, alors que la technique du focus group limite le nombre de répondants à une douzaine. Même les intervenants ne nous ont pas servi quelque chose de différent. Ces derniers n'ont pas manqué de nous rappeler à plusieurs fois que les interviews dans le cadre des recherches ne font pas partir de leur cahier de charge.

Notre conception méthodologique n'a pas été aussi aisée. Les contraintes spatio-temporelles ont limité, conditionné ou mieux orienté le choix de nos outils. Nous nous sommes trouvés dans l'obligation de ne pas envisager l'observation participante, dont les résultats semblent retenir de nos jours, s'assentiment de plus d'un chercheur en sciences sociales, puisque, « certaines choses ne se racontent pas mais se vivent ».

Toutefois, tout ceci a constitué pour nous un challenge supplémentaire dans l'appréhension de notre objet d'étude, et par conséquent plus de détermination, qui nous aura permis à chaque fois, de faire montre de tact, de patience, de persévérance, de ténacité et même de convoquer d'autres alternatives dont le caractère scientifique ne souffre d'aucune supposition, afin de juguler ces difficultés et avancer dans notre recherche comme le résume notre plan.

## **IX – PLAN DE L'ÉTUDE**

Notre étude s'articule en deux parties subdivisées en six chapitres mis à part l'introduction et la conclusion.

**La première partie** commence par nous renseigner sur le camp des réfugiés de Minawao et d'autres pôles qui sont susceptibles de légitimer ou d'impacter l'étude : quelques camps de réfugiés renommés (à travers leurs effectifs), et le HCR qui est la principale intervenante en faveur des réfugiés. Par la suite, elle expose l'ancrage institutionnel qui institue les APS pour les réfugiés ainsi que la mobilisation desdites activités au camp de Minawao. Celle-ci s'étale sur trois chapitres.

Le premier chapitre nous présente le champ social des réfugiés de Minawao, tout en présentant d'autres camps de réfugiés ainsi que le dépositaire de la prise en charge des réfugiés dans le monde qui n'est tout autre que le HCR.

Le deuxième chapitre nous permet d'abord de consulter la législation qui soutient la pratique des APS en faveur des réfugiés et par la suite, les possibilités ou offres en matière d'APS qui sont mises à disposition de ces derniers.

Le troisième chapitre représente les APS telles qu'elles ressortent d'une analyse descriptive. Il est question de suivre le déroulement des APS au camp des réfugiés de Minawao.

**La seconde partie** s'appesantit sur la place et le rôle des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao. Celle-ci est constituée également de trois chapitres, représentant le quatrième, le cinquième et le sixième chapitre de notre étude. Elle se propose d'analyser les APS destinées aux réfugiés de Minawao.

Le quatrième chapitre étale les couacs à la pratique des APS pour ces réfugiés, en questionnant l'usage des APS entre formalisme, tremplin et/ou outil de prise en charge.

Le cinquième chapitre permet d'exposer les agendas et projets qui guident la mobilisation ou pas derrière les APS. C'est le moment d'analyser les APS comme un fait social total au sens de Marcel Mauss. Il s'agit, à l'aune des enjeux qui se dégagent des APS pour les réfugiés du camp de Minawao, de faire une lecture de notre société.

Le sixième chapitre renvoie à l'analyse des données collectées.

Ayant jeté les bases et l'architecture de notre travail à travers cette partie introductive, nous allons ainsi aborder la première partie de cette étude qui se propose tout d'abord de dérouler les différents éléments qui renforcent la connaissance du champ d'étude ; présenter ensuite l'ancrage législative qui sous-tend la légitimité des APS en faveur des réfugiés et enfin exposer le déploiement desdites activités.

## **PREMIÈRE PARTIE : DYNAMIQUES AUTOUR DU CHAMP D'ÉTUDE ; STRUCTURATIONS JURIDIQUES ET MOBILISATION DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO**

Cette partie se décline en trois principales articulations regroupées sous les chapitres. Le (chapitre) premier expose le champ social des réfugiés de Minawao ainsi que les différentes structures et/ou organisations qui s'y rapportent. Le second s'appesantit sur la législation qui légitimise et consolide la pratique des APS pour ces réfugiés, ainsi que l'offre et le monitoring desdites activités. Quant au troisième chapitre, il rend compte de la mobilisation desdites activités en faveur des pensionnaires du camp de Minawao.

## CHAPITRE 1 : DYNAMIQUES AUTOUR DU CHAMP D'ÉTUDE

Il est question ici de nous appesantir sur le milieu d'étude, tout en étayant sur certains camps de renommées mondiales ainsi que l'organisation « naturelle » en charge des questions de réfugiés.

### 1.1 – Connaissance du milieu d'étude

La connaissance du milieu et de la population d'étude est une obligation pour la richesse et la scientificité des travaux y associés. TZU disait : « Si vous ne connaissez pas le terrain local, ses reliefs, ses forêts, ses dangers, vous ne pourrez pas y mener vos troupes »<sup>102</sup>.

Fort de cette citation, c'est à travers les coordonnées géographiques du camp des réfugiés nigériens de Minawao, les communautés hôtes, les conditionnalités d'éligibilité ainsi que la composition sociologique et les infrastructures du camp que nous entendons planter le décor de notre étude.

À côté de cette posture, la nécessité d'un regard à travers le monde, de quelques mastodontes de ces institutions (population-effectif) qui écument plus que par le passé, les espaces géographiques, socio-économiques et politiques, ainsi qu'un flash sur l'organisation phare en charge des préoccupations des réfugiés, peuvent justifier davantage l'intérêt et la pertinence des éléments et choix de construction de notre étude.

#### 1.1.1 – Situation géographique et architecturale du camp de Minawao

Minawao est un village du canton de Gawar dans la région de l'extrême-nord, département du Mayo-Tsanaga, arrondissement de Mokolo. Il sert depuis le 02 juillet 2013 de camp de réfugiés, pour répondre à l'afflux massif des réfugiés nigériens vers le Cameroun. Les coordonnées GPS<sup>103</sup> du camp de Minawao, affichent : Longitude : 13° 51'25.83''E ; Latitude : 10° 33'38.44''N.

Le camp couvre 623 hectares de superficie divisé en secteurs. Situé dans une plaine dénommée « zone Mofu-Gudur », il est distant de la frontière avec le Nigéria de 70 kilomètres. Les villages limitrophes sont : au nord Yoldéo Tchakakossehone, Galta ; au sud

---

<sup>102</sup> Sun TZU, *L'art de la guerre*, chap. 7, 13.

<sup>103</sup> GPS renvoie au *Global Positioning System* qui signifie en français le système mondial de positionnement ou Géo positionnement par satellite, originellement connu sous le nom de *Navstar GPS*.

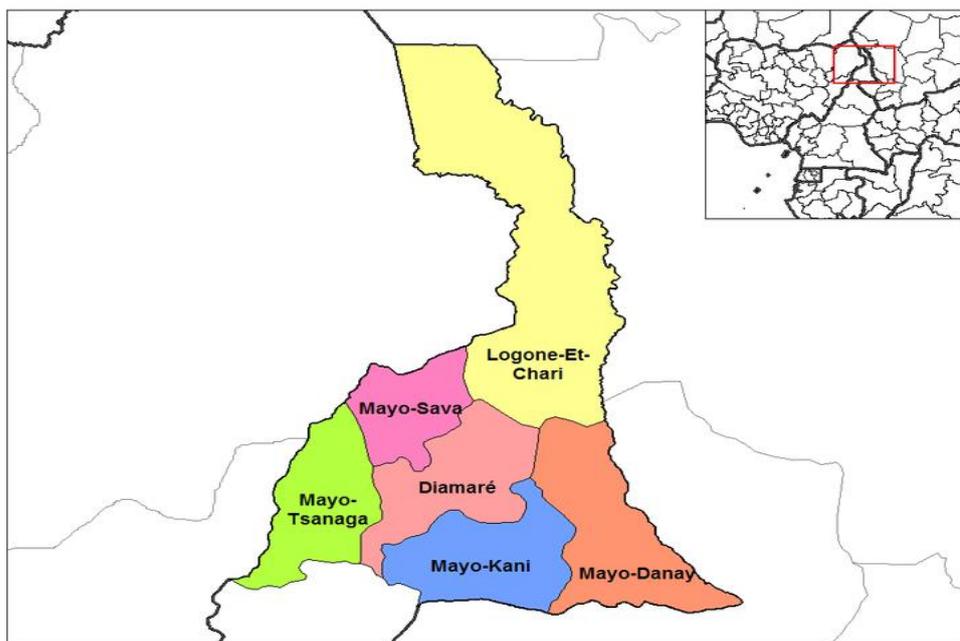
Ndjindi Zamai, Zili Yolel, Mazigat, Gawar Fernde ; à l'ouest Gadalar et à l'est Gourenghuel et Hodango.

Mettant à l'écart les édifices publics (écoles, centre de santé, postes de sécurité) qui montrent un visage qui renvoie à la citadinerie, les habitations du camp de Minawao, comme dans toute société, ne sont pas figées. Cependant, elles évoluent en s'identifiant de plus en plus aux villages voisins, avec des cases majoritairement faites en terre battue, ou en briques de terre battue, avec des toits en chaumes et aussi des tôles en aluminium.

L'architecture du camp de Minawao connaît car-même quelques particularités par rapport aux villages environnants. Installée de façon ad hoc, les urgences de recasement récurrentes ont favorisé les cases faites de bâches blanches estampées UNHCR. Malgré des évolutions dans le système de recasement, ces bâches blanches n'ont pas totalement disparu. Elles sont utilisées pour les pièces secondaires comme les toilettes, la cuisine ou le hangar quand elles ne servent pas de renfort pour certains toits, soient-ils vétustes ou pas.

C'est cette forme de recyclage qui va favoriser à la conservation de cette coloration blanche, qui est un signe visible, distinctif dans la localisation du camp des réfugiés nigériens de Minawao, de même que les étendards comme le drapeau camerounais, celui du HCR ou encore les pancartes de localisation lorsque l'on est à proximité du camp.

**Figure 1:** illustration de la carte administrative simplifiée de la région de l'extrême-nord du Cameroun



Source : MINAT

Cette carte de la région de l'extrême-nord du Cameroun nous montre la position géographique du département du Mayo-Tsanaga où est installé le camp des réfugiés de Minawao. Ce département se situe à la frontière sud-ouest de cette région et donc limitrophe avec le Nigéria. Cette position est avantageuse pour la mise sur pied d'un camp de réfugiés issus du Nigéria comme c'est le cas avec le camp des réfugiés nigériens de Minawao puisque les émigrés peuvent rejoindre le camp sans avoir à traverser une vaste superficie (villages, villes, arrondissements, régions) du pays d'accueil qui est le Cameroun dans le cas d'espèce. Ceci évite d'une part des longues marches qui sont très épuisantes aux émigrés surtout que certains sont assez faibles parce qu'ils ont passés parfois plusieurs jours sans s'alimenter, quand ils ne sont pas tout simplement blessé ; D'autre part, la traversée massive des émigrés peut être mal perçue par les populations camerounaises qui peuvent se prêter à des interprétations de toutes sortes pouvant aboutir à d'autres crises.

**Figure 2: illustration de la situation géographique du camp de Minawao**



Source : UNHCR, profil du camp, Février 2019.

Cette carte nous situe la position géographique de Minawao qui abrite les réfugiés nigériens en fuite pour échapper aux exactions de la secte Boko Haram. Bien que le département du Mayo-Tsanaga soit frontalier avec le Nigéria, Minawao garde toute de même

de la distance avec la frontière, ce qui est stratégique dans des questions de sécurité pour le camp.

**Figure 3: illustration d'une vue paysagère du camp de réfugiés de Minawao**



Source : PAM

Cette carte présente une vue paysagère du camp des réfugiés nigériens de Minawao. Comme pour l'ensemble du relief du canton de Gawar, qui se caractérise par des plaines. Ce relief facilite l'utilisation de certaines véhicules, machines et matériaux, favorables pour l'amélioration des coûts dans les différentes constructions sur le camp (cases, routes, etc.). L'accès au camp ainsi qu'à ses différents coins étant moins compliqué, favorisant ainsi l'aspect sécuritaire.

### **1.1.2 – Communautés hôtes**

Les principales populations hôtes sont celles des villages environnants du camp que sont Zamaï, Gadalar et Gawar avec qui les réfugiés cohabitent, entretenant entre autres des rapports sportifs, socio-économiques, éducatifs, sanitaires, commerciaux et même de filiations.

### **1.1.3 – Éligibilité au camp de Minawao et profil socio-culturel des réfugiés**

Le camp de Minawao est ouvert depuis juillet 2013 pour répondre à l'afflux massif des réfugiés nigériens vers le Cameroun. L'arrivée des réfugiés au camp de Minawao n'est pas automatique. Ces derniers passent par différentes étapes qui vont de demandeur d'asile à réfugié nigérien. À l'ouverture du camp jusqu'en 2015, les demandeurs d'asiles étaient conduits au camp de Minawao en qualité de réfugiés sans un véritable « tamis » pour

véritablement savoir s'ils en avaient réellement la qualité. Cette situation n'a pas favorisé la protection au camp. Pour pallier ce manquement, le centre de transit de Gourenghel fut créé et permet à travers diverses commissions à la fois du HCR et des autorités camerounaises de faire le screening des nouveaux arrivants, permettant ainsi de sélectionner pour le camp de Minawao, des demandeurs d'asile qui ont effectivement fui les exactions de Boko Haram au Nigéria. Les déplacés internes étant transférés au camp de Zamaï. 97% des réfugiés nigériens du camp de Minawao ont pour État d'origine Borno, 2% de l'Adamawa et 1% venant des autres États du Nigéria. Les principales ethnies au camp sont les Kanuri qui constituent 51% des réfugiés, les Glavda représentent 17%, les Mafa 15%, les Mandara 3%, les Cinene 2% et les Autres ethnies 12%. Les principales religions sont : 56% de musulmans, 39% de protestants (39%), 3% de catholiques et les autres représentent 2%.

#### **1.1.4 – Profil socio-démographique**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, plus de 13 757 nouveaux arrivants ont été enregistrés au camp de Minawao. En date du 31 décembre 2018, la population totale du camp s'élève à 55 541 réfugiés nigériens, pour 14 794 ménages, avec en moyenne 4 personnes par ménage. 63% de la population à moins de 18 ans et les femmes/filles représentent 53% de la population totale du camp. À côté des réfugiés, l'on dénombre des intervenants qui font partie de la vie quotidienne du camp ainsi que les communautés hôtes qui peuvent être présentes sur le camp pour diverses raisons (APS, commerce, soins de santé, éducation, filiation, litiges, etc.). Le camp est sous l'autorité administrative d'un administrateur du camp nommé par le préfet de Mokolo. Celui-ci veille non seulement à ce que tout ce qui se passe au camp soit en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans la république du Cameroun, mais permet également aux autorités camerounaises d'avoir en temps réel le pool du camp. Par rapport aux compétences dévolues au HCR, le camp de Minawao est placé du sous-bureau HCR de Maroua. Sous le chef du sous-bureau HCR de Maroua, la « *field associate* », assure la représentation du HCR sur le camp. Les activités dans le camp sont menées par 31 formations, soient 16 ministères ou structures gouvernementales que sont : MINAT, MINDEF, MINAS, MINJUSTICE, MINPROFF, MINEE, MINSANTÉ, MINEDUB, MINESEC, MINEPDED, MINADER, MINEPIA, MINEFOP, MINFOF, DGSN, ANAFOR ; 06 organisations du système des Nations Unies, précisément : UNHCR, ONUFEMME, UNICEF, UNFPA, PAM, OMS ; 07 ONGs internationales à savoir CICR, INTERSOS, PUI, IMC, LWF, PLAN, EIDA et 02 ONGs locales : PC, ALDEPA. À côté de ces acteurs, les réfugiés sont impliqués dans la gestion du camp. Ces réfugiés sont regroupés dans divers

comités. Plus encore, la communauté hôte n'est pas totalement ignorée, puisqu'avec les réfugiés, elle assure la gestion du comité mixte, sans oublier les consultations ponctuelles qui sont capitales dans le bon déroulement de d'une activité particulière, et dont leur point de vue s'avère non négligeable.

### **1.1.5 – Infrastructures**

Au camp des réfugiés de Minawao, Il existe aussi bien des infrastructures en matériaux provisoires que définitifs.

Outre les habitations et les bureaux des intervenants, le camp abrite : 01 terrain de football qui se matérialise par un espace terrassé et deux goals en fer ; 01 espace de jeu réservé au handball, volleyball, tennis et jeux divers avec des buts aux dimensions de ceux de handball et des poteaux prévus pour supporter des filets de tennis ou de volleyball ; un espace de manifestation avec deux goals de football en fer où se tiennent les grands évènements du camp tels que les journées internationales diverses, les cérémonies d'accueil des autorités, des personnalités importantes, etc. ; 03 machines Hydraform servent à produire des briques comprimées pour la construction des infrastructures de base ; 02 espaces de cohésion des femmes ; 05 écoles maternelles avec 14 salles de classe en matériaux provisoires et 17 salles de classe en matériaux définitifs ; 06 écoles primaires comportant 17 salles de classe en matériaux provisoires et 63 salles de classe en matériaux définitifs ; 01 lycée bilingue abritant 12 salles de classe en matériaux définitifs ; 01 bibliothèque ; 03 espaces Ami Enfants avec 15 salles de classes en matériaux définitifs ; 69 points d'eau dont 33 forages et 36 bornes fontaines ; 04 entrepôts mobiles servent au stockage des vivres et NFI<sup>104</sup>; 02 miradors ; 03 centres de distributions comportant chacun un entrepôt, un point d'accueil et de screening et deux couloirs de distribution ; 22 abris communautaires qui servent d'abris d'attentes pour les nouveaux arrivants avant qu'ils soient relocalisés ; 01 centre communautaire ; 02 postes de Santé (01 poste pour IMC et 01 poste de MSF-Suisse repris par IMC) ; 02 maternités ; 02 postes de Sécurité (01 poste de gendarmerie et 01 poste de police) ; 258 lampadaires dont 257 au camp des réfugiés et 01 à Minawao hors camp ainsi que 50 autres lampadaires pour les communautés hôtes : 20 à Zamaï, 17 à Gadalar et 13 à Gawar.

---

<sup>104</sup> NFI est l'abréviation de *Non Food Item* qui renvoie aux besoins domestiques non alimentaires. Ce kit est souvent associé aux AME qui correspondent aux Articles Ménagers Essentiels

## **1.2 – Quelques grands camps de réfugiés dans le monde<sup>105</sup>**

Cette partie trouve toute sa raison d'être, parce qu'elle témoigne non seulement du caractère mondial, mais également de la profondeur de la nécessité d'interrogations autour des questions de réfugiés et ceux des camps en particulier. Il ne s'agit aucunement d'un épiphénomène comme cela semblait il y a quelques années.

Un camp n'est pas un lieu statique. Sa réalité sociale varie également en fonctions des arrivées et des départs qu'il connaît, dus à la persistance des conflits ou d'autres mobiles de fuites, ainsi que le retour au calme en zone de conflit ou encore toute décision qui participe à son désengorgement.

Pour le HCR, les chiffres du 19 juin 2018 sont alarmants : « nous assistons maintenant au plus haut niveau de déplacements enregistrés. Un nombre sans précédent de 68,5 millions de personnes dans le monde ont été forcées de quitter leur domicile. Parmi eux, se trouvent près de 25,4 millions de réfugiés, dont plus de la moitié ont moins de 18 ans »<sup>106</sup>.

L'AFD a recensé un certain nombre de camps de réfugiés à travers le monde, qu'elle considère comme les plus peuplés à une date précise.

### **1.2.1 – Le camp de réfugiés Rohingya de Kutupalong au Bangladesh en date du 15 octobre 2017**

Le camp de réfugiés de Kutupalong au Bangladesh, dont la capacité devrait être portée à 800.000 places afin d'accueillir les Rohingyas fuyant les persécutions en Birmanie, sera de loin le plus grand au monde. Plus d'un demi-million de Rohingyas sont passés au Bangladesh depuis fin août, grossissant les rangs d'au moins 300.000 de leurs compatriotes qui s'y trouvaient déjà, suite à des vagues de violences précédentes. Le camp abrite en janvier 2019 plus de 630 000 personnes.

### **1.2.2 – Bidibidi en Ouganda le 13 avril 2017 / AFP**

Le camp de Bidibidi, situé dans le nord de l'Ouganda, a été ouvert en août 2016, pour faire face à l'afflux massif de sud-Soudanais fuyant la guerre civile qui ravage leur jeune nation depuis près de quatre ans.

---

<sup>105</sup> LA CROIX, « Les plus grands camps de réfugiés dans le monde », [en ligne] sur <https://www.google.com/amp/s/www.la-croix.com/amp/13008822>, AFD du 18.10.2017.

<sup>106</sup> UNHCR, « les chiffres en un clin d'œil », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/afr/figures-at-a-glance.html>, consulté le 02/04/2019.

En quelques mois, ce camp a supplanté celui de Dadaab au Kenya, pour devenir le plus grand camp de réfugiés de la planète, avant l'agrandissement de celui du Bangladesh. Il abrite actuellement quelque 285.000 personnes.

### **1.2.3 – Dadaab au Kenya le 8 mai 2015 / AFP**

Le camp de réfugiés de Dadaab au Kenya accueille en majorité des réfugiés fuyant la guerre civile en Somalie.

Ce complexe tentaculaire construit à partir de 1992 au nord-est du Kenya à une centaine de kilomètres de la frontière avec la Somalie, compte aujourd'hui quelque 240.000 réfugiés, en très grande majorité des Somaliens ayant fui la guerre civile, les exactions des islamistes radicaux et des sécheresses à répétition.

Conçu à l'origine pour recevoir 90.000 réfugiés, Dadaab a abrité en 2012 jusqu'à 485.000 personnes.

### **1.2.4 – Kakuma au Kenya le 8 août 2011 / AFP**

Au Kenya également, le camp de Kakuma a été installé dans le nord-ouest du pays en 1992, suite à l'arrivée de milliers de personnes fuyant le sud du Soudan pendant la longue guerre civile (1983-2005). A l'époque, de nombreux "*lost boys*" - anciens enfants-soldats soudanais - venaient à pied chercher refuge au Kenya. Des centaines de milliers d'Ethiopiens ont également été accueillis.

Le camp de réfugiés de Kakuma au Kenya est composé en majorité de personnes ayant fui le sud du Soudan pendant la guerre civile.

Implanté près des frontières avec l'Ethiopie, l'Ouganda et le Soudan du Sud, le site abrite actuellement 185.000 réfugiés, la moitié des Sud-Soudanais, un quart de Somaliens.

### **1.2.5 – Nyarugusu en Tanzanie**

Ce camp situé à l'ouest de la Tanzanie, non loin de la frontière avec le Burundi, a été ouvert en novembre 1996 pour accueillir les réfugiés chassés par la guerre en République démocratique du Congo.

En 2015, des dizaines de milliers de Burundais sont à leur tour arrivés, lorsque leur pays a plongé dans une violente crise engendrée par la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat.

Nyarugusu compte actuellement quelque 140.000 personnes dont 47% de Burundais, pour une capacité d'accueil de 50.000 places.

Ces dernières décennies, au fil des événements tragiques chez ses voisins, la Tanzanie a accueilli par centaines de milliers les populations d'Afrique des Grands Lacs. Ainsi, 60% des 410.000 réfugiés burundais vivent dans le pays.

L'Afrique n'est pas seule dans cette dynamique. Cette réalité s'observe également ailleurs.

### **1.2.6 – Zaatari en Jordanie**

Le conflit en Syrie a poussé hors des frontières plus de 5 millions de personnes depuis 2011, provoquant une immense crise humanitaire impliquant les pays frontaliers ainsi que l'Europe.

En Jordanie, le camp de Zaatari, installé en 2012 près de la frontière avec la Syrie, abrite aujourd'hui 80.000 réfugiés. À l'intérieur de ce camp, qui s'est peu à peu organisé comme une ville, les bâtiments en préfabriqués ont remplacé les tentes.

Le royaume hachémite accueille au total plus de 654.000 réfugiés syriens selon l'ONU, (deux fois plus selon les autorités), mais seulement 21% vivent dans des camps.

Autre voisin de la Syrie, le Liban héberge plus d'un million de réfugiés syriens qui vivent en majorité dans des camps informels.

Appesantissons-nous à présent sur l'organisation internationale tenante du flambeau de la prise en charge de ces réfugiés qui constituent dorénavant une importante catégorie sociale dans le monde.

## **1.3 – HCR/UNHCR**

S'intéresser aux problématiques liées aux réfugiés, sans au préalable s'arrêter sur leur principal « administrateurs » est difficilement concevable. Il est alors nécessaire de nous arrêter un tant soit peu sur le mandat, les ressources ainsi que la mobilisation du HCR.

### **1.3.1 – Historique et missions**

Créé en décembre 1950, le HCR est la riposte dressée par les Nations Unies pour relever le défi de la question des réfugiés. Il a pour mission d'assurer les fonctions de protection internationale (...) et de recherche des solutions permanentes aux problèmes des

réfugiés. Les Nations Unies ont ainsi donné pour « mandat au HCR de conduire et de coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et la recherche de solutions à leurs problèmes. Sa mission première est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés »<sup>107</sup>. C'est inéluctablement un acteur incontournable sur le terrain de la coordination des initiatives relevant de la protection des réfugiés. Le comité exécutif des programmes du haut-commissaire et de l'assemblée générale des Nations Unies a également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour au pays, les déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. « Dans un monde où près d'une personne est déplacée de force toutes les deux secondes à la suite d'un conflit ou d'une persécution, notre travail au HCR est plus important que jamais »<sup>108</sup>.

### **1.3.2 – Quelques statistiques**

D'où viennent les chiffres du HCR ?

Il est important de comprendre comment le HCR recueille ses données.

Des statisticiens à plein temps de la section de l'information sur le terrain et de la coordination du HCR suivent le nombre de personnes obligées de fuir. Ainsi, en cas de crise majeure liée au déplacement, le HCR peut prédire combien de personnes ont besoin d'aide, de quelle aide et combien d'employés il doit déployer.

Ces chiffres sont publiés chaque année dans les rapports *Global Trends et Global Appeal*<sup>109</sup>.

#### **1.3.2.1 – Les chiffres du personnel**

Le personnel est la colonne vertébrale du HCR. Au 30 novembre 2018, le HCR comptait 16 765 employés, dont près de 90% sont basés sur le terrain.

Elles travaillent dans 138 pays, avec du personnel basé dans une combinaison de bureaux régionaux, succursales et de bureaux auxiliaires et locaux. Ces équipes travaillent dur pour aider les personnes déplacées ; se spécialisant dans un large éventail de disciplines,

---

<sup>107</sup>HCR, « La mission du HCR. Rapport global 2014 », [en ligne] sur <https://www.google.com/url?sa=t&source=We&rCt=j&url=Http://www.unhcr.org/fr/5490557ba>. Consulté le 05/04/2019.

<sup>108</sup> Idem., « Aperçu statistique », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr/apercu-statistique.html>. Consulté le 10/04/2019.

<sup>109</sup> UNHCR, « les chiffres en un clin d'œil », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/afr/figures-at-a-glance.html>. Consulté le 02/04/2019.

notamment la protection juridique, l'administration, les services communautaires, les affaires publiques et la santé.

### **1.3.2.2 – Financement**

Le financement du HCR dépend presque entièrement des contributions volontaires, dont 87% proviennent des gouvernements et de l'Union européenne ; 3% sont issues d'autres organisations intergouvernementales et des mécanismes de financement en commun ; tandis que 9% proviennent du secteur privé, y compris des fondations, des entreprises, et du public. De plus, une subvention d'1% du budget de l'ONU est accordée au HCR, pour les frais administratifs. À côté de ces chiffres, figurent également des contributions en nature, y compris des articles tels que des tentes, des médicaments et des camions.

### **1.3.2.3 – Budget**

À son lancement en 1950, le budget annuel du HCR était de 300 000 USD. Avec l'élargissement de son intervention, ce budget a dépassé le milliard de dollars américains au début des années 90. En 2017, il atteint un nouveau sommet avec 7,7 milliards de dollars américains.

In fine, le budget du HCR comprend des programmes qui soutiennent les opérations en cours et des programmes supplémentaires pour faire face à des situations d'urgence ou des opérations de rapatriement à grande échelle.

Ce dernier paragraphe ouvre ainsi les portes au chapitre 2, qui en plus de la législation, expose l'offre et le monitoring pour la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao.

## **CHAPITRE 2 : ANCRAGES JURIDIQUES DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO**

L'un des baromètres de la préoccupation des États et/ou des organisations internationales pour un phénomène renvoie à la considération sur le plan juridique. Celle-ci permet d'encadrer et de clarifier les différents axes concernant la question. Il revient dans ce chapitre de relever tout d'abord les textes qui fondent la légalité et la légitimité de la pratique des APS pour les réfugiés, et ensuite exposer l'offre et le monitoring des APS.

### **2.1 – Consolidation juridique des APS chez les réfugiés**

Envisager de traiter des questions de développement c'est conséquemment s'imposer une vision multidimensionnelle. Les APS pour les réfugiés nous amènent à naviguer non seulement des textes relatifs aux réfugiés, ou encore du champ des STAPS ; mais fondamentalement ceux qui mettent l'homme en exergue, qu'ils (textes) soient internationaux ou nationaux.

#### **2.1.1 – Législation internationale**

Il s'agit ici des textes internationaux relatifs ipso facto aux réfugiés ainsi qu'à la pratique des APS.

La symbolique de la fuite de Moïse avec les juifs persécutés de l'Égypte pour de nouvelles terres était déjà évocatrice du danger qui plane sur l'humanité. C'est au sortir de la seconde guerre mondiale avec des millions de personnes déplacées sur l'ensemble du « vieux continent » que la question des réfugiés devient plus que préoccupante, avec comme réaction immédiate la création de L'OIR en 1946 remplaçant ainsi les organisations internationales qui s'occupaient des réfugiés, à l'instar de l'office international Nansen pour les réfugiés de la société des nations (SDN), le comité intergouvernemental pour les réfugiés (CIR) et l'administration des nations unies pour le secours et la reconstruction (UNRRA). Pour plus d'efficacité et de nouveaux objectifs, le haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés voit le jour. Charger de préparer un instrument juridique pour la protection des personnes réfugiées, cela aboutira avec la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés. Toutefois, la cible n'a pas fait mentir le vieil adage africain qui veut que « l'on balaie sa propre cour avant de penser à celle du voisin », car le fruit de ce labour était pensé pour les

personnes réfugiées européennes. Son extension au reste du monde c'est fait avec le protocole additif de Bellagio du 30 janvier 1967 adoptée par la résolution n° 2198(XXI) de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le « berceau de l'humanité » emboîte le pas avec l'adoption le 10 septembre 1969 de la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Ceci étant, il reste à ressortir les différents points de ces textes qui mettent en lumière les engagements à la pratique des APS pour les réfugiés.

#### **2.1.1.1 – Convention de Genève de 1951**

Le Cameroun a accepté l'obligation exécutoire de cette convention par succession le 23 octobre 1961. Le chapitre IV de cet instrument est axé sur le bien-être des réfugiés. Il accorde à ces derniers dans son article 22 intitulé « éducation publique », la possibilité de bénéficier de l'éducation de la même façon que les nationaux pour ce qui est de l'enseignement primaire. Cette mesure implique que l'état s'engage à mettre à la disposition des réfugiés vivant sur le sol camerounais, parallèlement ceux du camp de Minawao, tout l'accompagnement pour la pratique de l'EPS au même titre que ce qui est fait au profit des élèves dans d'autres écoles primaires au Cameroun. Explicitement, la qualité des enseignements dans les écoles primaires de Minawao est supposée ne pas envier ce qui est fait partout sur l'étendue du territoire.

L'article 23 du même chapitre, renvoie à l'assistance publique. Il accorde aux réfugiés les mêmes traitements que les populations des pays hôtes. Il est donc question que les réfugiés du camp de Minawao reçoivent de l'assistance à la hauteur de ce que bénéficient les nationaux. Autrement dire, les centres de santé publique, les écoles, la sécurité publique et bien d'autres formes d'assistances doivent être mises à la disposition des réfugiés par l'État du Cameroun.

#### **2.1.1.2 – Le protocole de New-York dit de Bellagio de 1967**

Le Cameroun est lié à ce texte par adhésion le 19 septembre 1967. Son article premier, qui tient de dispositions générales, engage le Cameroun à l'obligation exécutoire des dispositions de la Convention de Genève de 1951 et donc des dispositions sus évoquées. Les dispositions précédentes ne sont donc pas à prendre avec légèreté. Elles s'imposent aux États contractants. L'État camerounaise a donc l'obligation de respecter cet engagement, faute de quoi elle peut être considérée au niveau international comme un « État voyou », ce qui l'expose aux « sanctions » qui ne renvoient pas forcément à la sommation du pays à devoir payer tel ou telle amende ; mais davantage la perte des « faveurs » qui peuvent se traduire entre autres par la suspension ou le refus de certaines « aides » et prêts, qu'ils soient

matériels, financiers ou en termes d'expertise que le pays voudrait bien solliciter auprès des organismes tels que le FMI, la Banque mondiale, etc., qui restent malgré tout sous les ordres des grandes puissances qui constituent les « patrons » des Nations Unies au moins par leurs contributions suffisamment importantes.

Le protocole de New-York accorde donc du sérieux à la convention de Genève de 1951, et qu'il ne s'agit pas pour les États l'ayant contracté de choisir certaines dispositions et s'en passer des autres. Relativement à ce protocole, toutes les dispositions se valent et sont toutes aussi pertinentes les unes que les autres.

### **2.1.1.3 – La convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique**

Le Cameroun ratifie cette convention le 07 septembre 1985. Ce texte qui domestique la notion de réfugiés au contexte africain, engage notre pays à faire tout ce qui est de son pouvoir pour assurer l'établissement des réfugiés qui, pour des raisons sérieuses, ne peuvent ou ne veulent pas retourner. Ceci passe aussi par l'épanouissement et la santé du réfugié au camp. L'État consent donc de mettre à la disposition des réfugiés les moyens leur permettant de vivre décemment sur son territoire. La possibilité de pratiquer les APS et de façon adéquate pour les réfugiés, rentre dans la recherche de cette vie décente au Cameroun.

En ratifiant cette convention, c'est également pour le Cameroun, l'engagement d'appliquer les dispositions de la présente convention à tous les réfugiés, sans discrimination de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un certain groupe social ou d'opinions politiques<sup>110</sup>. C'est dire que toute action de l'État en matière APS doit être à la hauteur ou à la portée de tous les réfugiés de Minawao désireux d'en pratiquer. Toutes les catégories sociales de réfugiés doivent être y associées.

Le postulat qui voulait que la pratique des APS soit considérée comme réservée à une certaine catégorie de personnes est désormais obsolète<sup>111</sup>. Bien au contraire, toutes les catégories sociales sont concernées. Qu'il s'agisse des PBS, ils doivent avoir la possibilité de faire les APS. S'il y en a discrimination, qu'elle soit positive, c'est-à-dire de façon à permettre aux personnes en difficultés d'en pratiquer. À côté des instruments propres aux réfugiés, comment les textes relatifs à la pratique des APS intègrent ces derniers ?

---

<sup>110</sup> *Ibid.* Article IV.

<sup>111</sup> Armel Katia NYANGON, « La pratique des activités physiques et sportives en milieu carcéral : cas de la prison centrale d'Ebolowa », mémoire ENAP-BUEA, 2018. p.18.

#### **2.1.1.4 – La charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport**

« L'éducation physique, l'activité physique et le sport peuvent apporter toutes sortes de bienfaits individuels et sociaux, comme la santé, le développement social et économique, l'autonomisation des jeunes, la réconciliation et la paix »<sup>112</sup>.

Cette charte insiste sur le fait que :

*Les ressources, les pouvoirs et les responsabilités en matière d'éducation physique, d'activité physique et de sport doivent être attribués sans discrimination fondée sur le genre, l'âge, le handicap ou toute autre considération, de façon à vaincre l'exclusion que subissent les groupes vulnérables ou marginalisés*<sup>113</sup>.

Cette disposition implique que les réfugiés du camp de Minawao peuvent être intégrés dans le monitoring des APS dans le camp, à partir du moment où ils possèdent le capital nécessaire pour y être. Ces derniers ne doivent être des personnes qui attendent que tout soit pensé et élaboré pour qu'ils viennent juste y pratiquer. Il n'y a donc pas de restriction à ce qu'ils deviennent des parties prenantes dans les préalables qui précèdent la pratique des APS. Les commissions qui interviennent dans l'organisation des APS doivent compter des réfugiés dans leur effectif.

La charte met en avant la diversité culturelle dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport. Elle « implique donc une bonne organisation des jeux physiques, des activités récréatives et la danse, ainsi que des sports et jeux organisés, occasionnels, compétitifs, traditionnels et autochtones »<sup>114</sup>. La qualité étant une condition sine qua none pour l'atteinte des objectifs recherchés. À savoirs les valeurs telles que le fair-play, l'égalité, l'honnêteté, l'excellence, l'engagement, le courage, l'esprit d'équipe, le respect des règles et des lois, le respect de soi et d'autrui, l'esprit de partage et de solidarité, ainsi que le plaisir et la joie.

Il est essentiel que l'éducation physique, l'activité physique et le sport soient de qualité pour porter leurs fruits. Parler de qualité renvoie à la satisfaction des pratiquants qui est recherchée à travers les activités ou disciplines populaires dans leur espace géographique et/ou culturel, avec un fort soutien infrastructurel et parfois l'accompagnement des individus

---

<sup>112</sup> *Op.cit.*, « Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport », préambule 6.

<sup>113</sup> *Ibid.* Préambule 4.

<sup>114</sup> *Ibid.* préambule 5.

ayant la connaissance et la maîtrise de l'APS, qu'ils soient de véritables professionnels ou non. Une autre charte érige le sport en droit.

### **2.1.1.5 – La charte olympique**

Des principes fondamentaux de l'Olympisme, il est indiqué que « la pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play »<sup>115</sup>. Ce texte prône l'exigence du sport dans la prise en charge des individus et par là des réfugiés. La charte prescrit le sport comme un droit, cela indique que pour le cas d'espèce des réfugiés, les interventions en leur faveur ne doivent pas seulement se réduire à l'alimentation, aux soins de santé et autres. La prise en charge des réfugiés par la pratique de sport est une opportunité d'intervention. La charte offre alors la possibilité aux différents humanitaires de pouvoir prendre en charge les réfugiés par la pratique des APS. Celle-ci (charte) relève que, le sport fédéré à la culture et à l'éducation, peut déboucher à l'olympisme qui renferme des valeurs éducatives, de responsabilité sociale et de respect des principes éthiques fondamentaux universels.

### **2.1.2 – Législation nationale**

Il serait maladroit et précipité de convoquer quelques textes nationaux sans y positionner comme « tuteur », la loi fondamentale qu'est la constitution de la République du Cameroun. C'est la boussole qui fixe le cap que la République veut emprunter en matière de législation. Il s'agit de la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008, qui stipule l'égalité entre les Hommes. Ainsi la non-discrimination qui s'associe à une certaine assimilation aux nationaux dont devraient bénéficier les réfugiés trouve son fondement dans le préambule de la constitution de la République du Cameroun.

Ayant ratifié plusieurs textes internationaux, à l'instar de ceux relatifs aux réfugiés et aux APS, c'est en 2005 que le législateur camerounais produit la loi qui se penche sur les problématiques liées à la personne réfugiée, malgré la volonté gouvernementale qui selon KOUAM<sup>116</sup>, n'a pas manqué de se faire sentir dès 1980, avec l'installation d'une délégation HCR au Cameroun ; la création et la gestion de plusieurs camps de réfugiés à Kousseri, Poli-

---

<sup>115</sup> CIO, « Charte olympique : état en vigueur au 09 octobre 2018 », comité international olympique, 2018.

<sup>116</sup> Simon Patrice KOUAM, « Le statut des réfugiés au Cameroun – étude critique de la loi n° 2005/006/du 27 juillet 2005 », Université de Yaoundé II – Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Droit Privé Fondamental, 2005.

faro et Taparé sans être exhaustif. Quant au domaine des APS, après les états généraux du sport et de l'éducation physique de novembre 2010, la loi n°2011/18 du 15 juillet 2011, portant organisation et promotion des APS au Cameroun voit le jour et sera par la suite revue en 2018.

#### **2.1.2.1 – La loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun**

Ce texte dispose dans l'article 9 du chapitre 3 intitulé droits et obligations des réfugiés, le droit à l'éducation ainsi que le droit à l'assistance sociale et publique, pour tout réfugié qui est installé régulièrement sur le territoire camerounais et dans les limites accordées aux nationaux. La pratique des APS de qualité par les réfugiés étant en phase avec l'éducation et l'assistance sociale. Cette loi va dans le sens des textes internationaux sus évoqués qui garantissaient déjà le droit à l'éducation, à l'assistance sociale et publique pour tout Homme sans discrimination basée sur le genre, la religion, l'ethnie, les conditions sociales, etc. La promulgation de cette loi est supposée conforter la pratique des APS en faveur des réfugiés vivant sur le sol camerounais en générale et au camp de Minawao en particulier. Les APS étant non seulement une composante de l'éducation (avec précisément l'EPS entre autres), mais aussi d'assistance sociale et publique dont les parcours Vita sont les lieux d'illustration. Il revient alors de dire à travers cette disposition, que l'intervention de l'État camerounaise à la prise en charge des réfugiés de Minawao à travers les APS, rentre dans le respect de la loi. Permettre aux réfugiés de pratiquer les APS est juste pour le gouvernement camerounais, une multiplication des actions qui vont dans le sens de son engagement.

Les réfugiés étant directement concernés par cette loi comme l'atteste à première vue son libellé, qu'en est-il de celle qui porte sur les APS au Cameroun ?

#### **2.1.2.2 – La loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun**

Il appartient à l'État de déterminer la politique nationale d'organisation et de promotion des activités physiques et sportives et de veiller à sa mise en œuvre. Cette loi fait de l'État le garant des APS partout sur l'étendue du territoire national. Qu'il s'agisse des citoyens camerounais, des réfugiés ou encore de apatrides, ce qui est mis à leur disposition en qualité d'APS se doit d'être en conformité avec les aspirations de la République dans ce domaine. Il ne devrait pas y avoir des APS qui échappent à la visibilité de l'État du Cameroun, tout

comme la présence des institutions de la République en charge de ces questions pour les réfugiés de Minawao doit rentrer dans la trivialité.

*L'organisation et la promotion des activités physiques et sportives incombent à l'État, aux collectivités territoriales décentralisées et au mouvement sportif national constitué notamment du comité national olympique et sportif du Cameroun, du comité national paralympique camerounais, d'associations et de fédérations sportives*<sup>117</sup>.

Il ressort alors qu'il y a une forme de quitus qui est donnée, pour qu'aucune catégorie sociale ne soit marginalisée, même les personnes mise sous-main de justice, en occurrence les détenus.

Ce texte réitère ce qui ressortait déjà plus haut à savoir : la « pratique des APS est un droit »<sup>118</sup>. Il ne s'agit point d'un choix. Il est alors question, de créer un cadre favorable à ces activités tant dans les camps, ainsi que partout sur le reste de l'étendue du territoire national. Permettre aux réfugiés de pouvoir en profiter à travers ces activités, relève tout simplement du respect des lois que nous nous sommes fixées ou les textes que l'État du Cameroun a ratifiés.

Outre les bases juridiques, il revient de s'appesantir sur l'effectivité de l'offre pour la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao, ainsi que le monitoring desdites activités.

## **2.2 – Les APS en faveur des réfugiés nigériens du camp de Minawao : les leviers de l'effectivité**

La mission première du HCR est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. L'immensité et la complexité de cette tâche, ainsi que d'autres logiques appellent à l'intervention de plusieurs forces. D'ailleurs, le gouvernement d'accueil et le HCR travaillent en synergie avec différents partenaires que sont des organisations du système des nations unies (UNICEF, UNESCO, PAM, OMS, ...), les ONGs internationales et nationales. Chacun de ces intervenants, selon ses moyens, ses compétences et ses plans d'actions apporte une assistance pour l'amélioration du bien-être des réfugiés.

La lecture des différents textes associe tacitement le camp de réfugiés au milieu sportif. À partir de là, la recherche de l'amélioration du bien-être compte avec la pratique des APS. Il

---

<sup>117</sup> *Ibid.* Article 3 alinéa 2.

<sup>118</sup> *Ibid.* Article 5 alinéa 1.

faut alors rechercher comment les APS prennent vie pour les réfugiés de Minawao, et, cela passe par l'exposition de l'intervention administrative de l'État du Cameroun et l'impulsion des organisations humanitaires.

### **2.2.1 – L'intervention administrative de l'État**

La complémentarité dans les missions ne soustrait pas le rôle de l'État entant que régulateur. Cependant, le caractère imprévisible des conflits induit l'arrivée de nouveaux réfugiés qui crée parfois des suffocations pour le gouvernement camerounais. Sans oublier la sensibilité diplomatique et même multiforme que revêt le camp, l'État camerounaise offre des possibilités de faisabilité des APS en faveur des réfugiés. Il est question de comprendre ce qui est mis sur pied comme cadre propice à la pratique des APS en faveur des réfugiés. Cette réalité sociale se distingue d'abord au niveau du cadre scolaire, puis en dehors.

#### **2.2.1.1 – EPS et activités post et périscolaires : « Les balises » de l'État camerounaise**

Il appartient au gouvernement camerounais d'assumer la légalité des actes sur son territoire. Ainsi, les humanitaires, à l'instar du HCR ne détiennent pas toujours la compétence nécessaire pour engager toutes les interventions, malgré la disponibilité parfois des moyens matériels. Il s'en suit que sous la demande du HCR, l'État camerounaise a créé au camp de Minawao les établissements, maternels, primaires et secondaire qui sont des lieux d'expression de l'EPS et des activités post et périscolaires. Dans ces établissements, sont dispensés les cours d'EPS et des activités post et périscolaires, qui sont des occasions pour les élèves du camp de pratiquer les APS.

À côté du personnel recruté tous azimuts, les établissements primaires connaissent l'arrivée du personnel compétents en matière d'EPS pour ce niveau. Il s'agit des enseignants titulaires du primaire qui ont été régulièrement affectés par le gouvernement camerounais.

La programmation de l'EPS dans ces établissements du camp est en phase avec les programmations nationales, qui fixent à deux heures par semaine le cours d'EPS aux enseignements secondaires. Au lycée de Minawao, chaque classe possède un chronogramme qui offre deux heures de cours d'EPS par semaine.

Les établissements de Minawao s'affilient aux différents jeux. Le lycée bilingue de Minawao et ses écoles primaires participent respectivement aux jeux FENASSCO « A » et « B » à partir de la phase des départementaux. C'est-à-dire entre les différents

arrondissements de la localité, pour aboutir aux vainqueurs de chaque discipline sportive qui représenteront le département au niveau de la région. Ledit lycée est généralement sollicité au niveau de Mokolo pour participer aux jeux évènements. Minawao étant considéré dans cette répartition comme un arrondissement.

La participation aux activités post et périscolaires ne se fait pas directement. Un travail de sélection et de préparation est fait en amont. C'est espace de temps est dégagé par rapport aux différentes programmations pour permettre aux enfants de mieux se préparer pour les compétitions. Il s'agit là également d'un moment de pratiquer les APS que l'établissement pourvoit aux apprenants. Au lycée bilingue de Minawao, les samedis matin sont réservés pour ces types d'activités.

Le soutien qui s'inscrit dans l'actif de l'État ne s'est pas limité qu'au milieu scolaire. La recommandation de l'ex-président du Cameroun Ahmadou AHIDJO reste alors d'actualité quand il disait :

*Assurer la formation physique et morale des jeunes doit être la première préoccupation de l'État. Dans ce but, l'éducation physique doit être développée non seulement dans le cadre de l'enseignement mais également à l'intention de ceux et celles qui ne sont pas scolarisés ou ont quitté l'école de bonne heure<sup>119</sup>.*

Cette déclaration nous amène à observer l'élan fait en matière d'APS pour les réfugiés non scolarisés.

### **2.2.1.2 – Activités sportives, culturelles, artistiques et récréatives chez les réfugiés du camp de Minawao : la contribution de l'État**

L'administration du camp, avec le soutien de la délégation départementale du MINSEP initie généralement des correspondances pour la participation des sportifs réfugiés aux « Dixiades »<sup>120</sup>. Les services déconcentrés du MINSEP, représentés par les délégations départementales et d'arrondissement du MINSEP, respectivement le Mayo-Tsanaga et Mokolo, capitalisent dans la couverture de leurs activités, à partir des invitations que leur donnent les organismes en charge de la mobilisation communautaire, aux fins de leur expertise pour des préoccupations liées à l'organisation des évènements sportifs. Il s'agit des

---

<sup>119</sup> Hamadou AHIDJO, « Le sport au Cameroun : de 1960 à 1970, Service de l'Education physique et sportive », Inédit, 1970 p.15.

<sup>120</sup> Jeux nationaux au Cameroun, organisés tous les deux ans et qui se tiennent dans un chef-lieu de région où chacune des régions présente des athlètes dans diverses disciplines sportives pour la représenter.

manifestations sportives telles que les tournois de football et autres où ceux-ci viennent participer à l'assistance technique.

Les populations hôtes ont accès au même titre que les réfugiés aux infrastructures sportives sur le camp. Ces Communautés hôtes se joignent aux réfugiés nigériens, pour des rencontres de football inter ou intracommunautaire dans les installations sportives du camp. Ceci se fait sans aucune forme de procédure administrative ou désobligeante si l'on néglige les quelques moments impératifs de contrôles et sécurité où tout individu peut être interpellé. Ce qui, selon l'administrateur du camp s'avère salubre pour les réfugiés qui ne veulent plus vivre « le cauchemar » qu'ils ont connu chez eux. C'est ce sentiment qui anime les populations hôtes, qui craignent de connaître la contagion des attaques de Boko Haram dans leur localité. C'est aussi l'occasion qui est donnée aux réfugiés de pouvoir montrer leur talent sportif et apprécier également leurs nouveaux ou désormais voisins, que sont les populations de Gawar et de Gadalar.

Au-delà de la promotion et de la vulgarisation de la culture camerounaise partout sur le territoire camerounais, y compris au camp de Minawao, l'héritage culturel de la communauté nigérienne du camp ne souffre d'aucune phagocytose. Ce n'est pas seulement sur le camp que les réfugiés sont amenés à prester. Cette communauté a eu à recevoir l'invitation pour participer au grand festival des musiques et des danses patrimoniales qui s'est déroulé au musée national à Yaoundé du 02 au 06 août 2017. Il en est de même pour plusieurs événements officiels à Mokolo, en occurrence certaines célébrations de la fête de la jeunesse camerounaise où ces réfugiés sont parfois conviés à venir étaler leur savoir-faire culturel.

Le gouvernement camerounais n'étant pas seul dans cette entreprise, nous allons ainsi nous appuyer sur les actions des humanitaires qui contribuent à faire des APS une réalité pour les réfugiés du camp de Minawao.

### **2.2.2 – Impulsion des organismes humanitaires pour la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao**

Le HCR avec des ONGs partenaires ont intégré les APS dans leurs interventions en faveur des réfugiés du camp de Minawao. Ils mettent sur pied des stratégies pour concerner les populations scolarisées et non scolarisées en la matière.

**Figure 4: illustration des jeunes qui présentent un ballet pendant la célébration de la journée mondiale des réfugiés**



Source : IEDA Relief

Cette image montre bien que certaines organisations utilisent les APS dans leur intervention en faveur des réfugiés du camp de Minawao. Toutefois, la chorégraphie ou la coordination dans cette prestation laisse car-même une odeur d'improvisation et d'un regroupement spontané, précipité et inhabituel dans des intervalles de temps relativement courts, avec une absence criarde d'automatismes gestuels.

#### **2.2.2.1 – Pour l'EPS et les activités post et périscolaires**

Plusieurs ONGs assurent le relai de l'intervention du HCR sur le terrain et selon leur compétence. Dans l'ensemble des interventions, certaines sont penchées vers l'éducation, ou encore la santé.

En nous résumant uniquement sur les interventions qui ont un lien subtil avec les APS, l'ONG PC s'occupe de la solde des cadres d'EPS qui exercent au lycée bilingue de Minawao en qualité de vacataires. L'effectif lors de notre passage sur le camp était d'un seul enseignant d'EPS au lycée. À l'école primaire et maternelle, c'est l'ONG *Plan Cameroon* qui prend en charge des vacataires pour relever l'effectif des enseignants affecté par l'État. Les années précédentes, les vacataires en charge de l'EPS étaient recrutés pour les écoles primaires du camp. Parfois, d'autres ONGs ne sont présents que lorsqu'un évènement se présente, sans

réellement officier de façon permanente dans le domaine des APS à Minawao. C'est le cas de l'organisation LWF.

Au-delà du recrutement des intervenants, le HCR a déjà amorcé le défi de l'amélioration des infrastructures sportives dans les établissements du camp. À travers l'ONG IMC, le lycée bilingue a connu un rajeunissement des espaces qui tenaient lieu d'infrastructures. Le terrain de football abrite désormais des buts en métal, précisément le fer, remplaçant ainsi ceux en bois, qui étaient devenus défectueux. Une aire de jeu pour le handball, le volleyball, le tennis et divers jeux se matérialise avec des poteaux de buts et les poteaux de filets également en fer. À notre passage sur le camp en janvier 2019, les élèves accusaient le défaut de tenues de sport. MOKSIA<sup>121</sup>, responsable d'EPS dans l'unique lycée du camp nous fait savoir que jadis, les humanitaires livraient des tenus de sport aux élèves.

Les ONGs chargées de la mobilisation communautaire en occurrence INTERSOS meublent les journées internationales (20 juin ; 08 mars...) qui interpellent les réfugiés ainsi que les célébrations officielles inscrites dans l'agenda de l'État du Cameroun (11 février ; 20 mai). Pendant ces cérémonies, les réfugiés sont appelés à se frotter aux APS. À côté de ces événements, les élèves sont associés avec les jeunes non-scolarisés pour partager les moments de pratique des APS.

#### **2.2.2.2 – Pour les activités hors du cadre scolaire**

Un championnat de football est prévu pendant chaque vacance. Tous les moments forts d'un tournoi sont intégrés, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les rencontres sur le terrain et en fin la « chancellerie »<sup>122</sup>, quand l'on exclut l'après match réservé aux commentaires. Pendant cette période, le camp connaît l'effervescence de la mobilisation culturelle et folklorique y associée.

Les humanitaires en charge de l'organisation des activités culturelles et sportives associent systématiquement les APS aux cérémonies où les réfugiés sont conviés. Les manifestations en faveur des réfugiés sont parallèlement l'occasion pour pratiquer les APS. Monsieur ETOUBOU laissait entendre que : « nous faisons toujours un peu de sport quand il

---

<sup>121</sup> Blaise MOKSIA, enseignant et responsable de l'EPS au Lycée Bilingue de Minawao. Entretien du 24.01.019.

<sup>122</sup> Le terme chancellerie dans le jargon sportif, est considéré comme le cérémonial consacré à la remise des récompenses et distinctions. C'est le moment où les trophées sont remis. Généralement, ce sont les trophées relatifs à la troisième place, la seconde et la première place qui est synonyme de vainqueur. Ces récompenses peuvent aussi se matérialiser par des différentes médailles : le bronze, l'argent et l'or qui symbolisent respectivement les trois podiums du troisième au vainqueur. On a quelque fois vu des distinctions isolées à l'instar de l'équipe fair-play ou l'hommage à une personnalité ou une ancienne vedette entre autres.

y a une manifestation sur le camp »<sup>123</sup>. Isaac LUKA, va dans le même sens quand il dit : « chaque fois qu'il y aura évènement, comme les visites au camp, les journées internationales, les humanitaires m'appellent pour déjà informer les gens qui vont danser et animer »<sup>124</sup>. Ces activités rentrent dans l'agenda sportif des humanitaires qui s'occupent de ces questions.

Ces différentes possibilités et occasions étant données aux réfugiés d'en pratiquer les APS, comment ce pas est emboîté dans l'encadrement et le suivi desdites activités ?

### **2.3 – Monitoring des APS pour les réfugiés nigériens du camp de Minawao**

La matérialisation des projets et des opportunités d'APS implique un suivi à différents niveaux pour une réalisation effective.

Le suivi et la matérialisation des desideratas et orientations en matière d'APS connaissent le soutien de plusieurs intervenants où se retrouvent les cadres de l'État du Cameroun, les humanitaires concernées, les experts sollicités et les « volontaires » qui sont des réfugiés et même des populations des communautés hôtes. Pour l'Administrateur du camp :

*Il en existe déjà des personnes qui savent quoi faire quand il y a une activité, que ce soit le sport ou autre chose, ils se mobilisent pour que l'activité ait lieu. Ce ne sont pas que des humanitaires. Même certains réfugiés y sont là. (...) les gens de la délégation de sport à Mokolo sont parfois conviés à venir donner un coup de main<sup>125</sup>.*

Ces déclarations laissent remarquer que plusieurs acteurs interviennent dans la réalisation des APS.

Quelle est alors la contribution de différents acteurs, dans le suivi desdites activités ?

#### **2.3.1 – Monitoring des intervenants**

Le suivi d'une activité est assuré par plusieurs intervenants. Les représentants du gouvernement camerounais avec les humanitaires évoluent presque toujours en symbiose dans

---

<sup>123</sup> Alfred Bruno ETOUBOU YOBO, assistant RT CMC Première Urgence Internationale, entretien du 25/01/2019.

<sup>124</sup> Isaac LUKA, président des réfugiés nigériens du camp de Minawao, entretien du 24/01/2019.

<sup>125</sup> Sali INNABA, Administrateur du camp, entretien du 24/01/2019.

l'organisation d'une activité, selon les compétences et moyens attendus. Nous distinguons les activités qui sont faites pour les enfants scolarisés et celles faites hors du cadre scolaire, en faveur de l'ensemble des populations du camp et même des environs.

### **2.3.1.1 – Le monitoring de l'EPS et des activités post et périscolaires**

L'EPS et les activités post et périscolaires représentent l'essentiel des APS dans le cadre scolaire. Les cours d'EPS sont dispensés par les enseignants. Un cadre d'EPS (MPEPS) à la charge de l'ONG IMC tient l'effectif du lycée bilingue qui s'élève à 298 élèves. Les élèves de l'école primaire, soient 9104 élèves<sup>126</sup>, sont à la charge de leurs enseignants pour les cours d'EPS.

La progression pédagogique des enseignements d'EPS reste difficile, surtout au lycée où l'enseignant est parfois obligé de « sacrifier » certains cycles d'enseignement. Quant aux évaluations, elles sont effectives selon les chronogrammes des établissements, au même titre que d'autres enseignements. C'est l'enseignant en charge de l'EPS qui évalue ses élèves sur le terrain, ainsi que d'autres appréciations qui rentrent dans la notation finale de l'apprenant. Les cas d'accidents ou d'incidents sont logiquement pris en charge par des responsables comme nous révèle les entretiens avec des responsables au lycée. Pour le surveillant général du lycée bilingue, Monsieur NANGO Elvis

*Plusieurs fois, l'enseignant m'a envoyé des cas d'élèves indisciplinés venant du cours d'EPS. Je leur ai donné des sanctions que nous donnons aux élèves indisciplinés pendant les cours, proportionnellement aux fautes commises. (...) Même les cas d'accident au cours d'EPS je suis tenu informé, et je mentionne dans mes différents rapports pour la hiérarchie<sup>127</sup>.*

Monsieur MOKSIA<sup>128</sup> partage cette logique administrative quand il nous faire savoir qu'en cas d'accident, le concerné est selon la gravité, soit juste mis de côté pour récupérer, soit transporté au centre de santé en passant par la surveillance générale. Parfois, le surveillant est juste informé pour les cas plus pressants. Pour les cas d'indiscipline, il dit ne pas pouvoir conduire un enfant qui ne respecte pas une consigne technique à la surveillance, il s'en charge avec des sanctions pédagogiques. Mais pour des cas d'indiscipline manifeste ou récidiviste, il

---

<sup>126</sup> HCR, *op.cit.*, décembre 2018.

<sup>127</sup> Elvis NANGO, surveillant Général, entretien du 24/01/2019.

<sup>128</sup> Blaise MOKSIA, *op.cit.* du 24/01/2019.

met l'élève à la charge de la discipline et reste disponible pour des suggestions allant dans le sens de l'intégré (élève) à nouveau.

Les jeux FENASSCO représentent l'apothéose sportive pour les élèves. Les responsables (proviseur, surveillant général et responsable d'EPS) assurent le suivi des procédures d'affiliation, d'accompagnement et de sélections pour les différentes compétitions. Toutefois, les équipements, les ravitaillements, bref l'encadrement est généralement à la charge d'ONGs partenaires du HCR. PC et LWF ont assuré l'encadrement de la délégation de Minawao aux jeux FENASSCO « A » 2019. Cependant, quand les équipements ne sont pas encore disponibles, le responsable d'EPS se charge de l'approvisionnement. Cette mesure de secours relative aux équipements reste informelle. Ayant interrogé le responsable d'EPS en la personne de MOKSIA sur la provenance des maillots qu'il utilise pour habiller ses athlètes quand les ONGs n'ont pas encore réagi, il nous fait état de son appartenance au monde du sport et qu'il est très difficile qu'il ne puisse avoir dans « sa ville » de Mokolo, des maillots juste pour jouer une ou quelques rencontres.

Les différentes rencontres connaissent la présence des responsables des établissements et même des ONGs, sans oublier l'administration du camp qui accompagnent les élèves.

### **2.3.1.2 – Suivi des activités sportives, culturelles, artistiques et récréatives**

INTERSOS avec d'autres ONGs mobilisent les différentes ressources pour l'organisation des activités culturelles, artistiques et récréatives. Ces humanitaires définissent les chronogrammes des activités et assurent la distribution des équipements et récompenses. Pour DAWA KODEME : « nous mobilisons les réfugiés et les accompagnons pour des activités culturelles, artistiques et sportives organisées sur le camp ainsi que celles (activités) où ils sont invités à l'extérieur du camp »<sup>129</sup>. Les assistants communautaires EVINA et MOHAMAN BELLO disent participer à la coordination des activités socio récréatives et ludiques qu'INTERSOS organise, telles que le tir à la corde, les défilés de mode, les concours culinaires, les concours miss-master, les danses traditionnelles et modernes, etc.

L'administration du camp ne reste pas muette devant les APS qui sont organisées en faveur des réfugiés. Elle mobilise également les moyens favorables au bon déroulement desdites activités, qu'ils soient d'ordre administratif ou sécuritaire. Les policiers et gendarmes assurent la sécurité pendant les manifestations sportives. Ces différents acteurs participent en

---

<sup>129</sup> DAWA KODEME, coordinateur terrain INTERSOS, entretien du 24/01/2019.

synergie avec les forces susceptibles de concourir à la réussite de l'évènement, à l'instar des comités en charge des jeunes, où l'on retrouve des réfugiés et les personnes venant des communautés hôtes.

### **2.3.2 – Interventions des forces connexes**

Les réfugiés et les communautés d'accueil ont une place non négligeable dans le monitoring des activités sensées améliorer leur quotidien. Ces derniers servent de courroie de transmission entre les intervenants et les bénéficiaires. Ce sont eux qui rendent digestes les échanges entre les intervenants et les réfugiés lorsqu'ils ne partagent pas quelques fois le même point de vue. Ils assurent le relais du sommet à la base (intervenants-réfugiés et/ou populations hôtes), et réciproquement pour une effectivité de l'intervention.

#### **2.3.2.1 – Intervention des réfugiés**

« Qui de plus que le réfugié, pour connaître de ses besoins véritables ? ». Ce questionnement c'est avéré pertinent dans les stratégies d'intervention en faveur des réfugiés, nous confie INNABA<sup>130</sup>. Il s'est trouvé inéluctable, que pour des questions de prise en charge des réfugiés, des personnes mandatées pour la cause reçoivent de petits coups-de-pouce de certains individus parmi les bénéficiaires.

Il s'agit des réfugiés qui sont pris comme des « volontaires » et qui participent à la matérialisation de l'intervention en faveur des leurs. Dans les APS, ceux-ci assistent à la mobilisation, la livraison ainsi que la protection des différents équipements ou matériels pour les réfugiés. La connaissance des comportements, des attentes et attitudes des réfugiés est un atout essentiel dans la réussite de ces types d'opérations. Issues du cœur de la réalité sociale au camp, ces réfugiés « volontaires » possèdent certaines habiletés nécessaires à l'accompagnement des interventions. Ils ont connaissance des réclamations ou revendications qui sont encore au palier latent pour reprendre George GURVICH. Ceci étant favorable à désamorcer les malaises ou couacs qui peuvent heurter la bonne marche des activités. Ainsi, ces « volontaires » veillent à ce que le maximum de personnes soit concerné par les projets relatifs aux APS qui leurs sont pourvus. Ils assistent les agents des ONGs, dans la distribution des équipements et matériels sportifs destinés aux réfugiés dans le cadre non scolarisé. À propos, INNABA dit : « l'arrivée incessante des nouveaux réfugiés rend difficile les prévisions. Du coup, malgré le fait que les dons soient de plus en plus rares, il faut être très

---

<sup>130</sup> Sali INNABA, *op.cit.*

prudent quand il y a des distributions à faire, et c'est là où ces « volontaires » ont réellement un rôle à jouer pour éviter qu'une seule personne soit plusieurs fois servi alors que d'autres n'en reçoivent rien »<sup>131</sup>. De plus, il est impératif de veiller à la sécurité des matériels sportifs tout en les rendant accessible quand besoin y est. Cette responsabilité d'entretien et de disponibilité du matériel sportif est aussi bien assurée par ces réfugiés que par les ONGs eux-mêmes. Nous pouvons illustrer cette tâche avec la garde des ballons de football sous la responsabilité du président des réfugiés. Cette équipe porte en même temps les préoccupations devant les responsables en charges des APS. Il s'agit entre autres du manque, de l'insuffisance ou de la vétusté de ballons ; la promotion du football féminin et des jeux pour enfants. Cette nouvelle catégorie d'intervenants participe bien que de façon indirecte ou secondaire à la coordination et au suivi des APS en faveur des réfugiés.

Les populations hôtes font également partir des bénéficiaires du camp, puisqu'elles sont intégrées dans un certain nombre d'interventions. La logique qui fait que des réfugiés soient des acteurs dans leur prise en charge est également poursuivie avec les communautés d'accueil.

#### **2.3.2.2 – Intervention des populations des communautés hôtes**

Les populations des communautés hôtes ne sont pas aussi représentées que les réfugiés. Quelques individus, en dessous d'une demi-douzaine de ressortissants des communautés environnantes constituent cette élite.

Bien que toute initiative faite autour du camp soit centrée prioritairement vers les réfugiés, les populations locales participent également aux APS qui se déroulent sur le camp, quand elles relèvent du simple loisir ou à la demande des organisateurs quand ils trouvent nécessaire de les associer. Elle porte à la connaissance de leurs populations les attentes et demandes des intervenants concernés ; mettent à la disposition des leurs tout le nécessaire pourvu pour leur participation effective ; ainsi que la sensibilisation et la mobilisation en vue du succès de l'opération, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique, etc., sans oublier les informations qui encadrent l'accès aux structures sportives du camp. Ces ressortissants des communautés environnantes au camp de Minawao ont quasiment le même rôle qu'ont les réfugiés « volontaires » à l'endroit de leurs confrères de circonstance.

---

<sup>131</sup> *Ibid.*

Après l’ancrage juridique des APS en faveur des réfugiés et l’exposition des rôles que les différents acteurs impliqués sont appelés à jouer, c’est le moment d’entrer au chapitre suivant qui renseignent sur la mobilisation desdites activités pour les réfugiés de Minawao.

## **CHAPITRE 3 : DÉPLOIEMENT DES APS CHEZ LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO**

Il est question ici de rentrer dans la mobilisation qui est associée aux APS en faveur des réfugiés de Minawao.

L'engouement autour des APS n'est pas exclusif aux citoyens camerounais, qui écument les ronds-points, les rues, les structures sportives ainsi que les aires de loisirs de nos grandes métropoles. Beaucoup de réfugiés du camp de Minawao sont mobilisés lors de ces activités. Les élèves ainsi que les jeunes non scolarisés, filles et garçons, selon l'attrait pour la discipline sportive, le jeu, ou tout autre spectacle, s'y adonnent parfois dans des accoutrements qui s'éloignent des habitudes de la chose, quand le dispositif infrastructurel ne prête pas à confusion ou est tout simplement absent.

Si l'ensemble des populations du camp se retrouve sous le statut de réfugié, une certaine hétérogénéité se dégage néanmoins entre eux. Selon que l'activité soit menée dans le cadre scolaire ou non, qu'elle s'adosse aux us et coutumes, ou autres particularités, le déroulement des APS est tout autre.

### **3.1 – Déroulement des APS dans le cadre scolaire**

Le déroulement des APS renvoie à leur matérialisation concrète sur le terrain. C'est le point de chute de toutes les étapes de conception et de préparation. C'est l'activité à proprement parler.

Les différentes pratiques qui entrent dans la corbeille des APS en milieu scolaire au camp des réfugiés nigériens de Minawao sont : le football, le handball, la gymnastique, les sauts (en longueur et en hauteur), les courses de fond et de vitesse, les danses traditionnelles et les jeux. Ces activités sont associées à l'EPS, au sport, aux activités culturelles et récréatives dans le cadre scolaire ainsi que post et périscolaires.

#### **3.1.1 – Les cours d'EPS et les jeux pendant les pauses dans les établissements de Minawao**

Dans l'emploi de temps des différentes classes, figurent l'EPS comme toute autre discipline, ainsi que les pauses qui font partie intégrante de chaque chronogramme dans un système éducatif. L'intentionnalité première derrière lesdites pauses renvoie à un moment

pour rompre avec le volume des enseignements, se soulager et souffler un peu. Cependant, certains élèves y trouvent là, une occasion de se livrer aux APS à travers les jeux.

### 3.1.1.1 – L’atmosphère relative au cours d’EPS

L’EPS se structure avec les contenus d’apprentissage (adaptation au milieu, expression, opposition – coopération, communication) à l’école primaire et les cycles d’apprentissage (courses de vitesse, d’endurance, lancers, gymnastique, sports collectifs) au secondaire, qui se regroupent sous différentes activités. L’on peut relever la rareté des lancés (poids, javelot), du volleyball ou du basketball dans les établissements du camp, qui souffrent d’insuffisance de matériel. Pour ce qui est des lancés de poids, l’encadreur d’EPS a quelques fois apporté des masses de lancés à partir d’autres établissements de Mokolo pour que ce cours ait lieu. Que ce soit au secondaire, au primaire ou encore à la maternelle, les élèves accusent un manque de tenues vestimentaires pour l’EPS. Ainsi, pendant le cours d’EPS, chaque élève se vêtit comme il peut, sans crainte d’être exclu, en attendant que les humanitaires les offrent des tenues comme de coutume. L’on peut alors observer entre autres un cours de courses de vitesse avec les filles vêtues de pagnes et des garçons en boubous allant dans tous les sens. En ces moments, le respect des consignes techniques n’est pas la chose la mieux partagée. C’est avec un sourire que l’enseignant d’EPS achève des propos qu’il avait d’ailleurs entamés très sérieux sur la capacité à suivre les enseignements :

*Les élèves font parfois ce qu’ils peuvent, on ne doit pas les demander l’impossible. Il est très difficile à une fille d’effectuer un bon shoot en suspension en respectant toutes les consignes alors qu’elle porte un pagne, sauf si dans une logique sordide, l’on lui demandait un peu plus que le geste attendu<sup>132</sup>.*

Ces difficultés hypothèquent la qualité des activités. Toutefois, les apprenants ont de l’énergie à revendre, la fin du cours parle de lui-même, avec les élèves toujours engagés malgré la fin de la séance annoncée. DALAWAN, élève réfugié fait comprendre qu’il reste sur sa soif pendant les cours d’EPS, quand il dit : « le temps passe très vite pendant l’heure de sport, (...) quelqu’un n’est même pas fatigué que le cours est déjà fini »<sup>133</sup>. La majorité des apprenants tant au secondaire qu’au primaire adhère aux cours d’EPS comme l’attestent les différents enseignants. Cependant, le poids de la religion ainsi que des us et coutumes est souvent brandi ici, soutenu majoritairement par les élèves de sexe féminin au lycée. Le

---

<sup>132</sup> Blaise MOKSIA, *op.cit.*

<sup>133</sup> DALAWAN, élève réfugié, entretien du 24/01/2019.

manque de tenue d'EPS, figure dans les justificatifs de non-participation au cours d'EPS. Malgré ces difficultés évoquées, la performance des apprenants n'est pas une curiosité dans l'ensemble. C'est quasiment pareil aux tendances générales des établissements du département en matière d'EPS. Monsieur MOKSIA affirme que si l'on intervertit les entêtes des relevés de notes d'EPS des différents établissements de Mokolo où il dispense les cours d'EPS avec celle du lycée de Minawao, l'on aura véritablement du mal à se retrouver à partir de ces notes. Il ne s'arrête pas là. Sur la possible différence entre les notes finales et les performances, cet enseignant, nous amène dans le seul champ de la notation objective, comme pour dire que son professionnalisme ne souffre d'aucune perturbation. Cependant, il pense que oui, des bonifications il y en a, mais qu'au lycée de Minawao, il en donne un peu moins qu'ailleurs. Il développe son argumentaire en relevant que, parmi les critères qui rentrent dans la bonification, plusieurs sont moins pertinents à Minawao, avant de continuer avec la question : « si déjà les réfugiés n'ont pas les moyens pour s'acheter ce ne reste que les maillots d'EPS, comment puis-je les donner ou non des bonifications à partir de ce critère »<sup>134</sup> ?

L'EPS est donc une réalité à Minawao. C'est une activité pratique qui très rarement, se fait en salle, sous forme d'un cours magistral, généralement pour des parties introductives ou quand les caprices climatiques forcent un peu les choses. « Depuis le début de l'année scolaire, nous avons fait deux cours en salle, (...), la première fois que l'enseignant est venu, c'était au mois de septembre ; une autre fois où il avait tellement plu et il continuait à menacer de pleuvoir, avec des vents violents et des grondements de tonnerre »<sup>135</sup>, nous confie DJONTANÉ, une réfugiée qui est présentée comme l'une des meilleures athlètes du lycée. Il n'est donc pas utopique de parler de cours d'EPS aux enfants scolarisés du camp de Minawao. Quelle est alors l'effervescence des jeux pendant les pauses ?

### **3.1.1.2 – Les jeux pendant les récréations**

À côté de l'EPS, les cours de récréation pendant les pauses s'assimilent aux complexes sportifs et culturels. Dans le lycée et les écoles primaires de Minawao, les pauses ne servent pas qu'à « souffler un peu », ou encore à croquer un petit morceau, c'est aussi un moment privilégié pour certains élèves de pratiquer toutes sortes d'APS.

---

<sup>134</sup> Blaise MOKSIA, *op.cit.*

<sup>135</sup> DJONTANÉ, élève réfugié au camp de Minawao, entretien du 24/01/2019.

Sans aucun encadrement, l'organisation est comme automatisée, la présence de la balle à elle seule suffit pour actionner tous les leviers nécessaires. Si l'on peut identifier ces élèves (pratiquants) au lycée, c'est beaucoup plus difficile au primaire. Ils sont plus nombreux à l'éducation de base qui n'entend pas laisser passer une pause sans « couler la sueur ». Presque rien ne peut empêcher ces enfants de profiter de cette période. Les balles abimées suffisent pour mobiliser les élèves. Chacun s'occupe comme il peut. Ici, les filles se distinguent des garçons dans le choix des jeux. Quand les garçons persistent à courir et taper dans une balle, les filles jouent davantage aux petits jeux ludiques accompagnés des chants où elles recherchent parfois la plus agile et la plus habile, pour répondre aux exigences que pose la partie. Il n'est pas aisé d'identifier le jeu à l'observation. Tellement elles enchainent rapidement les différentes variantes comme si elles avaient une liste à éponger avant la sonnerie de retour en salle. Ça court dans tous les sens. Il y a de la mobilité, de la coopération, de l'opposition, de l'expression. À peine que nous semblions identifier la marelle, que non ! La structuration ressemble au « dodgeball » qui débouche sur les courses poursuites, etc. Les récréations semblent brèves pour les élèves, qui renvoient systématiquement la fin du jeu pour la prochaine. C'est à juste titre que KERGOMARD dit : « le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie »<sup>136</sup>. Les APS en récréation dans les écoles primaires du camp se présentent comme la matière la plus sollicitée pour ces élèves. Cet engouement pour les APS pendant les pauses est aussi un héritage de la socialisation qu'ont connu ces enfants réfugiés dans leur Nigéria natal. Puisque certains élèves nous ont fait savoir qu'il s'agit là d'une reproduction des mêmes attitudes qui les animaient pendant les récréations dans leur pays. Même la situation « d'asile », bien qu'apportant certaines reconsidérations dans la vie des personnes réfugiées, n'est pas assez suffisante pour radicalement gommer certaines habitudes. Quelle réalité pour les activités post et périscolaires ?

### **3.1.1.3 – Dans le cadre post et périscolaire**

L'école n'est pas qu'un lieu d'instruction, mais davantage d'éducation. Cette vision est soutenue par GUIGON sur l'institution scolaire, quand elle dit : « elle ne serait plus source de savoirs, mais elle devrait avant tout transmettre des normes de comportement et forger des personnalités motivées »<sup>137</sup>. C'est toute la raison d'être des activités post et périscolaires, d'où l'on peut identifier les pratiques de la vie quotidienne, de la vie sociale et civique ainsi que les

---

<sup>136</sup>Maman CHAMEAU, « le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie », 24 mai 2017. [En ligne] sur [www.seveilleretsepanouirdemanierraisonnee.com/2017/05/le-jeu-c-est-le-travail-de-l-enfant-c-est-son-metier-c-est-sa-vie.html](http://www.seveilleretsepanouirdemanierraisonnee.com/2017/05/le-jeu-c-est-le-travail-de-l-enfant-c-est-son-metier-c-est-sa-vie.html). Consulter le 15/04/2019.

<sup>137</sup> Catherine GUIGON, *l'école face aux défis du futur*, Belin, 1990, p. 15.

APS. Comment se déroulent les APS dans le cadre post et périscolaire pour les élèves de Minawao ?

Les APS dans ce cadre se résument aux séances d'entraînement en préparation aux différents concours de courses, de danses, d'art, ainsi qu'aux jeux FENASSCO qui constituent l'apothéose de l'excellence sportive dans le milieu scolaire.

Pour ces préparations en prélude pour la FENASSCO, l'effectif des participants est assez réduit, soit un nombre suffisamment bas par rapport à l'ensemble des élèves. L'EPS ayant contribué à une forme de mini-sélection, où les athlètes des établissements se dévoilent en même temps que ceux n'ayant pas le potentiel pour défendre les couleurs de leurs établissements. C'est donc un rassemblement qui concerne environ une demi-centaine d'élèves du lycée et des écoles primaires du camp. Pour cette année scolaire (2018-2019), le lycée bilingue n'a qu'un seul encadreur qui se présente comme « monsieur fait tout », puisqu'il s'occupe tout seul de toutes les disciplines sportives. Ces entraînements débutent généralement à moins d'un mois avant ladite compétition, tous les samedis en matinée. Malgré ce début qui peut sembler tardif, le visage des séances d'entraînement est tout différent de ce qui se passe aux cours d'EPS avant les dons des humanitaires. Le vestimentaire est amélioré, et la ponctualité ne cause pas de problème. Les enfants sont plus sérieux et respectueux des consignes de l'encadreur. C'est un véritable cadre sportif. Pendant que certains élèves nourrissent l'ambition de pouvoir participer, d'autres, qui au vu de leur talent représentent l'élite du camp, veulent améliorer leurs performances et entendent faire parler d'eux à la FENASSCO.

Ces établissements ne participent pas aux jeux FENASSCO au niveau de l'arrondissement. Depuis 2016, ils entrent directement au niveau départemental, dans les disciplines sportives où ils auront présenté les athlètes, selon qu'on soit en FENASSCO ligue « A » ou ligue « B ». Pour cette année scolaire, le lycée a engagé des athlètes dans les disciplines suivantes : la lutte traditionnelle, le bras de fer, le football féminin et l'athlétisme. Ceci étant bien restreint par rapport au nombre des disciplines sportives présentes à cette compétition.

Malgré le fait que les établissements de Minawao n'ont presque jamais de compétiteurs dans toutes les disciplines présentes à la FENASSCO, leurs prestations ont toujours été très loin du ridicule. À contrario, les athlètes venant de Minawao ont généralement créé la

sensation. Les jeux pour le cycle secondaire, qui se sont déroulés du 20 au 21 mars 2019 ont vu la délégation de Minawao (constituée de seulement 26 compétiteurs, soit 10 garçons et 16 filles), occuper le sixième rang sur les 8 arrondissements présents<sup>138</sup>. Sans oublier les performances d'ANDREWS James, élève réfugié du lycée de Minawao, qui a « marqué les esprits en se hissant au sommet du 200 mètres et 400 mètres, ce qui lui a valu d'être qualifié pour la finale régionale qui aura lieu à Maroua où il va représenter le département du Mayo-Tsanaga dans ces deux disciplines ainsi qu'au relais 4X100 mètres »<sup>139</sup>.

Concernant la FENASSCO Ligue B 2019, elle s'est tenue le 25 mai. Cette compétition scolaire a vu l'école primaire de Minawao occuper le 3ème rang au niveau de l'arrondissement. Ses compétiteurs ayant récolté 04 médailles en or, 03 médailles en argent, 02 médailles en bronze et un trophée de fair-play. Il y a donc de quoi mettre les espoirs au niveau régional les années avenir comme le relève le staff PC.

**Figure 5: illustration de la délégation de Minawao aux jeux FENASSCO ligue A**



Source : Ibrahima Adama – actucameroun.com

Cette carte représente une photo souvenir de la délégation des réfugiés de Minawao qui était aux jeux FENASSCO du niveau secondaire de l'année scolaire 2018-2019. C'est la recherche d'immortalisation d'une équipe qui a affiché de belles performances pendant la compétition, montrant ainsi que leur statut ne peut englober leurs qualités. Rappelons qu'il s'agit ici des jeunes réfugiés scolarisés.

<sup>138</sup> Blaise MOKSIA, *op.cit.*

<sup>139</sup> Ibrahima ADAMA, « Cameroun - Extrême -nord : le sport au service de l'intégration des jeunes réfugiés ». Actu Cameroun, [en ligne] sur <https://actucameroun.com/2019/03/25/cameroun-extreme-nord-le-sport-au-service-de-lintegration-des-jeunes-refugies>. Consulté le 14/04/2019.

**Figure 6: illustration du combat d'un enfant réfugié de l'école de Minawao à la FENASSCO ligue B 2019**



Source : *Public Concern*, 2019

À travers cette carte, l'effectivité de la pratique des APS est une réalité chez les élèves réfugiés du primaire du camp de Minawao. Il est en outre difficile d'identifier les réfugiés sur cette Carte. En effet, la pratique des APS a pu obscurcir les différences, du moins pendant le temps de son déroulement, pour des valeurs de courage, de confiance en soi, et valoriser tout simplement des êtres humains ordinaires sans stigmatisation.

Il n'y a pas qu'aux jeux FENASSCO que participent les élèves de Minawao. C'est également le cas avec d'autres jeux, à l'instar des challenges inter établissements. Le lycée de Minawao y est convié quasiment chaque année pour se mesurer aux établissements de Mokolo. Les élèves de Minawao ont parfois été bons, parfois pas. Madame EVINA, humanitaire d'INTERSOS dit : « (...) devant ces performances en dents de scie, je ne peux pas oublier la course au sac en 2017, où notre candidat avait littéralement battu ses concurrents venant d'autres arrondissements ; il galopait comme s'il courait sans sac »<sup>140</sup>. C'est dire que les participations des délégations de Minawao en termes de performances ont souvent laissé les souvenirs que les uns et les autres aimeraient bien revoir.

Si les performances des élèves du camp de Minawao sont acceptables dans les différentes compétitions où ils sont conviés, ce n'est pas le seul point à retenir. La participation du genre féminin est systématique. Même si la parité garçons-filles reste un objectif.

---

<sup>140</sup> Madeleine EVINA, assistante terrain INTERSOS, entretien du 24/01/2019.

**Figure 7: équipe de football féminine, illustrant la présence de la gente féminine aux jeux FENASSCO**



Source : Ibrahima Adama – actucameroun.com

Cette image laisse observer que la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao n'est pas qu'une affaire du genre masculin. La gente féminine s'y livre également à ces activités. Il ne faut néanmoins pas négliger les pesanteurs socioculturelles qui à travers les foulards et les voiles, ont laissé des particularités sur l'accoutrement des filles. Ces indices montrent que le chemin de l'émancipation véritable de la gente féminine par rapport à ces activités est loin d'être achevée.

Il faut noter également que les ONGs qui ont accompagné les différentes délégations de Minawao ont systématiquement apporté une valeur ajoutée pour améliorer davantage les conditions de ces élèves pendant la compétition. Ceci se faisant en alimentation, en hébergement, en transport et autres petits soins que l'atmosphère de la compétition exige (massages, rafraichissements, médication, etc.).

Le camp de Minawao abritant à la fois les élèves et les populations non scolarisées, comment se matérialise les APS dans ce second cadre ?

### **3.2 – Pratique des APS hors du cadre scolaire**

Ce cadre est celui qui regroupe toute la population du camp, y compris des personnes scolarisées quand ils ne répondent pas au nom des établissements scolaires du camp (c'est-à-

dire qu'ils participent au jeu en qualité de réfugié tout simplement et non d'élève). Les APS ici sont constituées des matchs de football de loisir, qui ont lieu quasi-quotidiennement dans les terrains du camp, ainsi que les préparations et manifestations sportives, culturelles, artistiques et les jeux qui se déroulent sur le camp ou qui sollicitent les réfugiés de Minawao hors du camp.

### **3.2.1 – Matchs de loisir, championnat de vacances de football et programme de football féminin**

Une visite autour des espaces de jeu du camp de Minawao pendant les différentes heures où les réfugiés viennent se livrer à une APS permet de comprendre que « le sport est devenu un phénomène social majeur »<sup>141</sup>.

#### **3.2.1.1 – Les rencontres de football**

À partir de 16 heures ou plus, selon l'intensité de la chaleur en ce jour, les réfugiés, ainsi que les populations hôtes se ruent vers les terrains de jeux du camp. C'est à l'image que l'on voit dans les stades de football de nos différentes villes et campagnes. Le football est également la discipline sportive préférée sur le camp. L'heure de ces pratiques de détente est un véritable moment de communion. Les jeunes venues de Gadalar se joignent aux réfugiés pour jouer au football. Les diversités ont du mal à faire surface pendant ce temps. C'est à juste titre que Céline SCHMITT, porte-parole du HCR en France explique que « le sport joue un rôle crucial comme vecteur d'intégration des réfugiés au sein des communautés hôtes et comme outil essentiel pour bâtir la paix et la compréhension entre les personnes »<sup>142</sup>. La mobilisation est forte, c'est 22 joueurs sur le stade avec des remplaçants, parfois un peu moins, qui animent la partie, sans oublier les spectateurs. Le ballon à défaut d'être de qualité exceptionnelle est vétuste, mais, les joueurs s'en contentent. L'ambiance est encore plus enlevée quand les réfugiés challengent une communauté hôte. Qu'il s'agisse des jeunes de Gadalar, de Gawar ou encore de Zamaï. C'est un régal, le spectacle est au rendez-vous. L'enthousiasme qu'ils (réfugiés) dégagent est dépourvu de tout ce que l'étiquette de réfugié peut trainer avec elle, comme si l'on avait mis une pause à leurs différents maux et angoisses. DJONA dit que le football panse un peu ses blessures : « j'aime venir jouer au football, car, pendant que je joue, j'oublie un peu toutes les souffrances que j'ai endurées avec Boko

---

<sup>141</sup> BOURG et BOUQUET, *Économie du sport*, Paris, La Découverte, 2005, p. 3.

<sup>142</sup> HCR, « Le sport pour les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr-fr/le-sport-pour-les-refugiés.html>. Consulté le 03/04/2019.

Haram »<sup>143</sup>. Toutefois, certains jours restent timides, parfois faute de ballon ou parce qu'abimé (ballon) pendant la rencontre. Les équipements vestimentaires sont car-mêmes en phase avec le football, comparés à ceux des élèves quand les dons de maillots ne sont pas encore arrivés. La fin du match correspond généralement à l'annonce pour la prière de 18 heures. Ces matchs de football constituent une sorte de préparation pour les acteurs qui devront défendre leur communauté ou leur secteur lors du tournoi de football organisé pendant les vacances.

### **3.2.1.2 – Le championnat de vacances de football**

C'est la plus grande mobilisation au tour des APS sur le camp. Les groupes de danses traditionnelles rythment et accompagnent le tournoi. C'est pratiquement tous les secteurs d'activités du camp qui sont interpellés. Les équipes généralement présentes au tournoi viennent à la fois du camp et des communautés hôtes.

Les populations hôtes viennent encourager leurs équipes et apprécier le spectacle qui n'est pas que footballistique. Les problèmes qui ternissent généralement la cohabitation entre les réfugiés et les populations hôtes sont considérés comme des épiphénomènes. Certains habitants des communautés hôtes sont parfois des fans pour l'équipe des réfugiés. Ils les encouragent et les encensent pendant les matchs. L'intérêt footballistique est au-dessus de toutes les potentielles mésententes. Le championnat est très attractif. En dehors des intervenants concernés dans l'organisation du tournoi, l'heure de retour de plusieurs autres humanitaires, semblait systématiquement prolongé, ceux-ci prennent du temps pour vivre l'effervescence que le tournoi apporte sur le camp. La compétition ne se résume pas qu'au temps du match. L'après match est aussi un moment particulier, avec des débats à ne pas en finir. La plupart des commentaires et causeries sont portés non seulement sur le match qui vient de s'achever et les rencontres avenir, mais quelques fois les matchs passés, et ça même quelques jours après. La compétition fait des admirateurs au fur et à mesure que les rencontres se jouent. Le match comptant pour la finale est une forme de célébration qui concerne tout le camp. Qu'il s'agisse de ceux qui reçoivent des récompenses, de ceux qui en donnent ou qui sont simplement venus admirer le spectacle. La remise des récompenses après la finale est loin d'être l'apothéose, car, plusieurs jours après, le tournoi continu à alimenter les débats avant de faire face à la force du temps.

---

<sup>143</sup> DJONA, réfugié, entretien du 24/01/2019.

### 3.2.1.3 – Programme du football féminin

Les filles du camp de Minawao peuvent désormais jouer au football grâce au programme mis sur pied par Plan International. Dans une série d'activités figurent des tournois de football féminins. Il faut dire que les filles étaient moins concernées par le football, comme l'indique ZENABOU une réfugiée arrivée sur le camp de Minawao à l'âge de seize ans.

*Depuis des années, je n'osais pas rêver de jouer au football. Pour moi et mes amies, c'était impossible. Nous avons seulement l'habitude de nous assoir et de regarder jalousement les garçons s'amuser. Quand une de nous était assez courageuse pour demander si elle pouvait jouer, les garçons se moquaient d'elle. Ils disaient que le football, ce n'est pas pour les filles<sup>144</sup>.*

Les parents et les frères de ZENABOU ne partagent pas seulement ces croyances, ils lui ont inculquées, en lui disant : « les filles n'ont pas le droit de jouer. Si elles jouent, alors elles ne devraient jouer qu'à des jeux de « filles » »<sup>145</sup>.

Cette position relève désormais de l'histoire. Le football féminin est aujourd'hui une réalité à Minawao. Des filles y jouent selon les chronogrammes établis par l'organisation en charge. Chronogramme qui reste néanmoins trop variable. L'on peut ainsi voir des filles réfugiées de Minawao courir dans tous les sens derrière une balle de football. L'accoutrement de certaines, montre qu'il a fallu au préalable satisfaire des exigences extra-sportives, qui peuvent être culturelles, religieuses ou toute autre.

---

<sup>144</sup> Plan international, « ZENABOU, jouer au football sauve la vie des filles réfugiées ! » le journal de Plan International. [En ligne] sur <https://www.sportanddev.org/fr/article/news>. Mise en ligne sur sportanddev.com Community le 13 juin 2019. Consulté le 09/07/2019.

<sup>145</sup> Ibid.

**Figure 8: illustration de filles réfugiées jouant au football nonobstant différentes pesanteurs**



**Source :** Plan International

Cette photographie nous montre des filles réfugiées de Minawao entrain de pratiquer une APS, malgré le poids des us, des coutumes, de la tradition et même la précarité qui oblige la plupart à jouer les pieds nus.

Une activité sportive, bien que très prisée comme le football, et qui de fait tente de relever la pente de la problématique du genre, ne peut pas réduire à néant la singularité et la complexité qui caractérisent les individus, au point d'occulter totalement la place que d'autres pratiques doivent y occuper pour leur permettre un épanouissement.

### **3.2.2 – Activités culturelles, artistiques et jeux**

Les activités culturelles et artistiques sont peu visibles, pourtant elles jouent une place centrale dans la vie du camp. C'est comme un cercle fermé, où tout le monde ne peut y accéder. Ceux qui y prestant ici semblent coptés pas des liens de filiation. Cette observation rejoint NZHIE ENGONO, qui constatait déjà chez les individus une recherche de la chaleur humaine à l'origine du communautarisme :

*De plus en plus, on assiste aujourd'hui à un émiettement constant de l'« être-ensemble » global en faveur d'une plus grande attitude « tribale » qui fait que les individus tissent et entretiennent (désormais) leurs liens communautaires en fonction des multiples réseaux affinitaires auxquels ils appartiennent. De plus*

*en plus, on se rend compte que c'est dans des structures plus réduites que les individus tendent à se regrouper et à exalter leur sentiment d'appartenance ainsi que la chaleur fusionnelle et l'émotion qui sont souvent relatives aux petits groupes*<sup>146</sup>.

Ces artistes entretiennent leurs talents dans des événements heureux ou malheureux comme les mariages, les célébrations de naissances, les deuils. Hors de ces événements, les groupes culturels et artistiques jouent de façon sporadique, mais pas anodine. Ceci se fait en prélude à un agenda qui interpelle la haute hiérarchie du camp. En occurrence, les invitations pour promouvoir et vulgariser la culture nigériane à travers une ethnie particulière, les visites d'autorités ou des personnalités importantes à l'instar des représentants du HCR, ou encore des journées de célébration telles que la journée internationale des réfugiés qui se tient tous les 20 juin ; la journée internationale de la femme, le 08 mars de chaque année; la journée mondiale du lavage des mains; la journée mondiale de l'environnement; ainsi que les fêtes de la jeunesse camerounaise du 11 février et de l'unité du 20 mai sans être exhaustif.

**Figure 9: illustration d'un groupe de danse sur le camp**



Source : HCR Cameroon

<sup>146</sup> NZHIE ENGONO, J., 2005 : « Liens sociaux en mutations : modernité et formes d'atomisation de la société », in Revue Camerounaise de sociologie et anthropologie, Vol. 2, N°1, p. 137.

Cette image présente un groupe de danse traditionnelle de réfugiés du camp de Minawao après une prestation sous la supervision d'un intervenant de l'ONG INTERSOS. Il s'agit des réfugiés appartenant au groupe ethnique MAFA. Ce groupe ethnique que l'on retrouve également sur le territoire camerounais représente régulièrement les réfugiés du camp de Minawao dans les événements culturels où ils sont conviés et permet ainsi d'apprécier les particularités culturelles issues du Nigéria. La plupart des participants dans les groupes de danse de ce genre sont généralement des personnes adultes autour de la cinquantaine.

Dans les activités culturelles et artistiques, les jeux ne sont pas moins importants. Ils sont sollicités dans les interventions pour les cas de traumatisme chez les enfants. TABITA, une réfugiée du camp de Minawao a bénéficiée de la pratique des jeux dans le programme de réinsertion sociale qui lui a été proposé par l'organisation ALDEPA, partenaire de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance. Comme TABITA, beaucoup d'enfants sur le camp se livrent aux jeux.

**Figure 10: illustration des jeunes filles et garçons se livrant aux jeux**



**Source :** Unicef

Cette photographie présente les jeunes réfugiés de Minawao entrain de sauter à la corde. Ces APS permettent ainsi à ces pratiquants de combattre le repli sur soi qui est un mal psychologique défavorable à la cohésion sociale et à la réinsertion sociale qui font partir des missions de certaines ONGs telle qu'ALDEPA qui a mis les cordes à sauter à la disposition de ces réfugiés.

### **3.2.2.1 – Prestation en off**

La pratique des activités culturelles et artistiques ici n'est pas commandité par les intervenants du camp, ou tout au moins de façon officielle. L'animation se fait à titre

personnel ou dans la petite communauté de joueurs, loin des « regards », aux fins de distraction ou de rodage. C'est ce sens de loisir que partage DUMAZEDIER quand il estime que :

*Le loisir n'est fondamentalement soumis à aucune fin lucrative comme le travail professionnel, à aucune fin utilitaire comme les obligations domestiques, à aucune fin idéologique ou prosélytique comme les devoirs politiques ou spirituels. Dans le loisir, le jeu, l'activité physique (...) ne sont au service d'aucune fin matérielle ou sociale<sup>147</sup>.*

À première vue, l'on a le sentiment qu'il s'agit tantôt d'une activité banale, parfois pas. Sans faire une fixation sur les instruments qui paraissent très simplistes, l'ensemble des membres qui participent à l'harmonie de l'activité est difficilement constituable, quand ce n'est pas un matériel qui manque. Ces acteurs sont très inconstants dans leurs « manières d'agir, de penser et de sentir ». C'est d'un air décontracté et très peu concentré que les uns et autres jouent, « laissant la main » aux joueurs qui manifestement sont moins bons, parce que n'ayant pas encore acquis la maîtrise ou l'expérience nécessaire. Il est alors nécessaire de jouer la carte de la prudence, par rapport aux dires de CHANTELAT et *al.* qui fragilisent la recherche du gain au profit du jeu, quand ils disent : « la motivation essentielle des pratiques sportives autoorganisées [est] le jeu. Non pas la compétition et l'affrontement mais le jeu, le plaisir de jouer ; plaisir de jouer ensemble<sup>148</sup> ». Dans ce jeu, la coordination et la synchronisation font conséquemment défaut. Il est très complexe d'identifier les véritables intentions de ces joueurs qui passent facilement d'un état attentionné et sérieux pour paraître désintéressés et juste mauvais joueur, et vice-versa. Cependant, il y a toujours de petites intrigues de promesses qui arrivent à captiver leurs attentions et ainsi créer une atmosphère de discipline et d'investissement, qui peut laisser croire qu'à côté du jeu, il y a un enjeu non négligeable, qui passe à travers les promesses et qui conditionne la motivation de ces derniers. Cette discipline ou ce sérieux qui ne tient souvent pas sur la durée est généralement présent quand la fin de la prestation approche. Comme si les joueurs se disaient de façon consensuelle : impliquons-nous, jouons quelque chose de bon, d'agréable avant de nous séparer.

---

<sup>147</sup> Joffre DUMAZEDIER, *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Seuil, 1974, p. 97.

<sup>148</sup> CHANTELAT et *al.* « Les groupes de jeunes sportifs dans la ville », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, p. 45.

Tant bien que mal, se sont parfois des heures d'angoisse et de stress qui se sont s'écrouler, au profit des chants et danses qui rappellent les origines, la vie et l'espoir pour ces artistes, comme l'affirme GADJERE :

*Quand je chante et le danse, ça me rappelle où je viens, mon village. Ça me rappelle que je suis encore en vie et qu'un jour, « inch'Allah »<sup>149</sup>, je vais rentrer chez moi rencontrer ma famille et tous ceux que je n'ai pas vue depuis que j'ai fuis pour le Cameroun<sup>150</sup>.*

Pour ce qui est des jeux, c'est quasiment trivial d'en parler où l'on rencontre des enfants. Ceci se vérifie aussi à Minawao. Quel que soit la situation dans laquelle se trouve un enfant, il en demande pour se construire et se développer.

Les devantures des cases offrent parfois des spectacles d'enfants qui, avec des amis, des membres de leur famille, et même tout seul, se livrent à un jeu. Il n'y a pas d'accompagnement. C'est comme une causerie entre camarades ou un monologue, qui ne donne pas lieu de convoquer une instance pour se faire. IBRAHIM, âgé seulement de 10 ans est l'un de ces enfants qui ne sont pas passé loin de la mort. Malgré les atrocités vécues, avec des séquelles physiques visibles sur sa tête, il n'est du tout pas une curiosité. Comme d'autres enfants, il ne manque pas de jouer devant leur abri, avec son petit frère et d'autres enfants.

---

<sup>149</sup> *Inch'Allah* est une transcription francophone de l'expression arabe *in shaa Allah* qui signifie « si Allah le veut ». Dans les pays arabes, ce terme est utilisé par les musulmans ainsi que les chrétiens. Les musulmans estiment souhaitable de prononcer cette formule quand ils évoquent une action à réaliser dans l'avenir.

<sup>150</sup> GADJÉRÉ, réfugié, entretien du 24/01/2019.

**Figure 11: illustration d'Ibrahim, enfant réfugié jouant au ballon**



Source : UNHCR

Cette image montre deux enfants en train de jouer au « football » avec une balle confectionné de façon locale à partir des morceaux d'étoffes et d'autres matériaux. Cette balle et leurs habillements semblent ne pas entamer leur motivation à savourer ce moment de loisir. Cette photographie est assez révélatrice de la nécessité des APS chez les enfants, qu'ils soient réfugiés ou non. Comme les professionnels des APS aiment bien le dire, « l'enfant c'est le jeu ». L'un de ces enfants, le dénommé Ibrahim dégage une passion qui contraste avec les séquelles physiques qu'il a reçu pendant les exactions de Boko Haram. La Pratique des APS est autant nécessaire dans le cadre scolaire que non.

Les prestations en off ne sont pas les seules que présentent ces réfugiés. À côté de ces pratiques qui rentrent au compte exclusif des pratiquants, du moins dans une vision réductible et directe, certaines activités ont une portée plus poussée. Elles (activités) sont sollicitées pour répondre à des préoccupations qui dépendent de l'administration ou des intervenants. Elles colorent des évènements non seulement sur le camp mais aussi à l'extérieur et témoignent de la couverture des interventions dans le domaine socioculturel et artistique.

### **3.2.2.2 – Prestations évènementielles**

Il s'agit en ce qui concerne les activités culturelles et artistiques, des évènements où les réfugiés, sous la sollicitation des autorités ou toute autre personnalité, participent sous le suivi des intervenants. Ces APS s'inscrivent généralement dans les articulations d'un évènement

« officiel » sur le camp. Mais quelques fois aussi, les groupes de danses du camp de Minawao sont conviés à prester hors du camp et même très loin de la région de l'extrême-nord.

Pour ce qui concerne les évènements sur le camp, les activités artistiques et culturelles en occurrence les danses traditionnelles n'occupent pas les premières places. La tranche horaire allouée pour leur présentation est assez réduite. Ce n'est qu'une activité d'accompagnement à une manifestation principale qui retient plus l'attention et l'investissement des organisateurs. Malgré cette place de subordination, le passage des danses traditionnelles exalte un air de passion, de reconnaissance et de communion avec les fils et filles des différentes cultures à l'honneur. Ces derniers ne manquent pas d'accompagner en chantant et/ou en esquissant quelques fois des pas de danse. OLOMA disait : « un réfugié de Minawao, fille comme garçon qui vous dit qu'il est Glavda mais qui ne connaît pas marquer les pas de cette danse vous trompe sur ses origines »<sup>151</sup>. Le retentissement de ces danses est parfois viral, et ne laisse pas indifférents les communautés hôtes et bien plus. DAOUDA<sup>152</sup>, moto-taximan résident à Zamaï dit garer sa moto comme plusieurs de ses confrères, quand il y a une manifestation sur le camp pour regarder danser les ressortissants Glavda ou Mafa.

Malgré la place périphérique qu'occupent lesdites activités, la qualité de certaines danses nigérianes a suscité l'admiration des responsables qui voient en elles (danses) une activité de promotion du camp.

Si à Minawao il s'agissait d'une activité secondaire, loin du camp, c'est l'occasion pour les réfugiés de s'exprimer tout en montrant leur savoir-faire. Les réfugiés ont dansé plusieurs fois à Mokolo, et certaines de leurs prestations ont été très appréciées. D'ailleurs, ils ont été sollicités à la première édition du festival musical et culturel à Yaoundé pour représenter la culture nigériane. Ce sont des hommes et femmes qui, pendant des jours, plus que de simples réfugiés, ont arborés les casquettes d'« ambassadeurs » nigériens, faisant ainsi la fierté non seulement des réfugiés nigériens de Minawao, mais aussi de toute la république Fédérale du Nigéria ainsi que celle du Cameroun et des humanitaires.

---

<sup>151</sup> OLOMA, réfugié, entretien du 25/01/2019.

<sup>152</sup> DAOUDA, de nationalité camerounaise résident à Zamaï, est un moto-taximan travaillant sur la route qui relie Zamaï à Minawao., entretien du 23/01/2019.

**Figure 12: illustration de la présence d'un groupe de danse des réfugiés du camp de Minawao au musée nationale à Yaoundé**



Source : CULTUREBENE

Cette photographie nous montre le groupe de danse traditionnelle des réfugiés du camp de Minawao de l'ethnie Glavda lors de leur passage au musée nationale dans la capitale camerounaise Yaoundé en août 2017. Puisque de simples réfugiés, ces hommes et femmes ont rehaussé à la fois l'image de l'ensemble des réfugiés du camp de Minawao, mais également celle de leur pays d'origine le Nigéria ainsi que des intervenants qui ont assuré leur monitoring dans le domaine des APS.

L'effervescence de certaines danses sur le camp a souvent amenée des intervenants à se confondre aux réfugiés pour la circonstance. Nul n'était le caractère approximatif dans les mimes des pas de danse, qu'il y aurait lieu d'une observation plus poussée pour dégager des dissemblances physiques qui se masquent sous l'euphorie qui en ressort de la foule de danseurs. D'autant plus que, les uniformes qu'arborent aussi bien les intervenants que les réfugiés sont généralement issus de la même source, en occurrence le HCR ou tout autre organisation partenaire.

Ce sont des moments de rassemblement, de communion et d'accompagnement des intervenants avec les réfugiés. Si généralement, les réfugiés doivent quasiment tout recevoir des différents intervenants, ces activités culturelles et artistiques sont un moment pour eux (les réfugiés) de rendre la politesse à leurs mentors habituels, ce ne reste qu'au niveau des pas de danse.

**Figure 13: illustration de l'accompagnement des intervenants lors des danses folkloriques sur le camp**



Source : UNHCR Cameroon

Cette carte qui présente les intervenants en train de ses livrer à quelques pas dans le groupe de danse traditionnel Mafa nous témoigne de l'effervescence que peuvent apporter les APS pour colorer certains évènements sur le camp de Minawao.

### **3.3 – L'Écart dans la matérialisation**

Les déroulements précédents attestent sans embayage quelconque de l'existence des APS pour les réfugiés du camp de Minawao. Cependant, la préoccupation ne se trouve pas dans l'existence ou non des APS. Il s'agit de considérer, à la fois les dynamiques autour des APS et ainsi dégager ce qui peut constituer ou pas un gap par rapport à l'arsenal précurseur de ces pratiques pour les réfugiés.

Cette inquiétude est celle qui s'insère dans l'appréhension de notre sujet, et, nous conduit à soutenir notre réflexion sur les projecteurs de toutes les étapes, entités ou milieux qui gardent une corrélation avec lesdites activités.

### **3.3.1 – Les APS dans le cadre scolaire : les chantiers**

Malgré le fait de constituer déjà un champ favorable aux APS, la mise sur pied des possibilités de pratique pour les réfugiés du camp de Minawao, ne saurait à priori traduire la fin ou l'accomplissement de ce chantier.

#### **3.3.1.1 – Les restrictions contestables**

La création des écoles annonçait déjà de façon générale, de bons augures pour les activités qui se développent dans ce cadre, et particulièrement les APS qui font l'objet de notre réflexion. Le président des réfugiés nous a laissé entendre que devant leurs multiples questions sur la qualité de l'établissement scolaire où leurs enfants viendront acquérir les savoirs ;

*L'administration du camp parlait beaucoup de biens du lycée à sa création, qui serait similaire aux lycées des villes du Cameroun avec les structures et personnels qualifiés dans tous les domaines, que l'État enverrait tenir nos enfants comme des Camerounais sans discrimination aucune, ni stigmatisation<sup>153</sup>.*

À la réalité aujourd'hui, nous ne sommes pas au compte de ces déclarations. Les APS sont un parent pauvre du milieu scolaire au camp de Minawao. Quand l'on s'appesantit sur le personnel affecté au lycée, il en ressort qu'aucun enseignant d'EPS, soit régulièrement affecté au lycée de la place, déjà depuis plus de cinq années d'existence. Au, même s'il réclame s'être taillé « la part du lion ».

Le HCR à travers ses partenaires humanitaires a effectivement pris le relai avec la prise en charge de cadres d'EPS au primaire et au secondaire. Cependant, à l'observation, cette prise de relai va à contre-courant avec la volonté de faire des APS une véritable activité dans la prise en charges des élèves comme le soutient les textes qui sous-tendent cette pratique en faveur des réfugiés.

---

<sup>153</sup> Isaac LUKA, *op.cit.*

Le bilan de la gestion des entités autour des APS dans les établissements de Minawao est assez évocateur :

Pendant les premières années de ces établissements, le lycée de Minawao comptait deux vacataires en charges des APS et les écoles primaires en comptaient quatre. Pour l'année scolaire 2018-2019, l'effectif de ces cadres au primaire a été revu à néant, et celui du secondaire ramené à un seul cadre.

Vidées de ses encadreurs d'EPS, c'est quasiment à moins d'une douzaine de jours de la FENASSCO « B » que les écoles primaires du camp connaissent la présence du seul cadre du lycée, qui vient essayer d'apporter sa contribution pour que la délégation de Minawao tente d'échapper aux prestations intrigantes. Il se constate clairement qu'il s'agit là d'une sorte de limitation de dégâts et de figuration qui ne valident pas une implication profonde pour l'amélioration de ces activités.

Au lycée, les cours d'EPS sont désormais faits à salles de classe jumelés. Le temps matériel ne pouvant permettre à un seul enseignant de tenir les classes de façon unitaire. L'enseignement à une seule salle de classe à la fois étant favorable au bon déroulement du cours et par ricochet à l'optimisation de la transmission et de la qualité des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être pour la formation efficiente et efficace de l'apprenant et par là son bien-être.

Il est alors moins pertinent de dire comme Alfred ETOUBOU : « nous ne sommes plus en situation d'urgence »<sup>154</sup>, et conséquemment réduire l'assiette allouée aux APS sous le prétexte d'être plus centré vers les interventions de résiliences. Car, dans une observation qui s'éloigne du sens commun spontanée, les APS entrent dans les activités qui marquent la stabilité ou du moins l'avancée vers la stabilité. L'argument qui mentionne la réduction des dépenses ou les concessions qui sont faites au détriment des APS dans le milieu scolaire ne peut être qu'en minorité. Une véritable résilience passe par la promotion de l'éducation. À propos, ROCHEX, cité par ANAUT mentionnait : « Depuis longtemps, on peut observer que bien des enfants se développent grâce ou à travers l'investissement de la scolarité, malgré des conditions de vie aversives »<sup>155</sup>. Ainsi, toute activité qui rentre dans ce domaine ne saurait payer les frais d'une quelconque restriction des interventions, sauf si les non-dits privilégient

---

<sup>154</sup> Alfred Bruno ETOUBOU YOBO, *op.cit.*

<sup>155</sup> Marie ANAUT, « l'école peut-elle être facteur de résilience ? » Dans EMPAN 2006/3 (n°63), pages 30 à 39, [en ligne] sur cairn.info le 01/01/2007, <https://doi.org/10.3917/empa.063.0030>. Consulté le 16/05/2019.

d'autres pistes d'analyses qui manifestement n'y accordent pas une considération soutenue aux APS. Tout compte fait, l'épanouissement des APS dans ce milieu accuse encore des blocages, qui laissent apercevoir de la distance entre ce qui est fait en faveur des élèves réfugiés et ce qui ressort des discours et des écrits relatifs aux questions d'APS pour les réfugiés.

### **3.3.1.2 – L'indifférence de l'administration des établissements scolaires du camp**

Qu'il s'agisse du primaire ou alors du secondaire, les administrations gardent une certaine distance avec les APS, précisément l'EPS et les APPS, qui peuvent apparaître dans ce milieu comme de la formalité. Le degré d'implication des différents responsables, laisse voire qu'ils ne comptent pas véritablement sur ces pratiques. La participation des délégations d'établissements de Minawao aux APS présente dans le déploiement des encadreurs, un organigramme qui intègre les responsables de ces établissements qu'à des strates non décisionnelles et de simple accompagnement au sens propre du terme. Pourtant, tout l'engouement et la motivation dont les élèves ont besoin tirent aussi leur source de ces responsables. Marie ANAUT reconnaît ce rôle aux responsables d'écoles quand elle dit :

*Les pairs et plus encore les adultes significatifs que sont les enseignants peuvent constituer pour l'enfant en détresse des pôles d'étayage, des « tuteurs de développement », qui vont l'aider à surmonter les difficultés qu'il rencontre, soit directement en l'encourageant et l'aidant, soit de manière plus symbolique, en tant que support identificatoire par exemple. Les adultes tuteurs de développement sont souvent des enseignants, parfois des surveillants ou des membres du personnel administratif... Ces personnes, qui ont une valeur fondatrice pour l'enfant, revêtent ce rôle de tuteur ou modèle parfois à leur insu<sup>156</sup>.*

La place plus que signifiante de ces responsables, qui apparaît dans la déclaration d'ANAUT, permet de comprendre l'influence des responsables sur la qualité de la formation et par là l'intérêt que l'administration accorde à tel ou telle activité, à l'instar des APS.

Le désintérêt pour les APS dont font preuve les responsables des établissements de Minawao laisse un soupçon de non-dits qui considèrent les APS comme l'affaire des autres,

---

<sup>156</sup> Ibid.

validant ainsi la thèse d'une faible domestication desdites activités dans le milieu scolaire du camp, dévoilant ainsi les divergences avec l'opinion qui consacre ces activités à tout individu et par là aux réfugiés pour le cas d'espèce. Cette indifférence se traduit également à travers le manque de matériel sportif dans les établissements du camp. Non seulement, les administrations des écoles de Minawao ne mettent pas le matériel à la disposition des élèves, mais plus encore, ils n'assurent pas le contrôle et l'entretien des dons qui leur sont offerts en matériel sportif. La conséquence est tout simplement l'indisponibilité du matériel qui ne se trouve plus là où il était destiné ou même dans le circuit de l'école. Le seul matériel sportif que possède le lycée est vétuste alors qu'il présente les allures neuves. L'essentiel de ce matériel est constitué de ballons abîmés que nous avons observés au bureau du surveillant général du lycée, lieu où réside ce type de matériel au lycée de Minawao. Qu'il s'agisse d'un défaut de conservation ou que ces dons furent déjà des avarices au moment de leur remise, ces balles sont quasiment inopérantes pour ternir une APS. Ceci plombe encore le compte par rapport à une véritable prise en charge à travers les APS.

L'organisation d'un événement à « domicile », à défaut galvaniser les compétiteurs, est une occasion pour vitaliser plusieurs autres secteurs d'activités et permettre de concerner un maximum de personnes. Les infrastructures y prennent un coup de pouce dans cette entreprise. Comme illustration, les manœuvres pour abriter la CAN sont une preuve du potentiel que peut dégager l'organisation d'un événement, fut-il sportif, culturel ou artistique. À partir de ce postulat, l'on peut encore constater que le camp de Minawao n'a pas encore abrité les jeux ou les tournois liés à la FENASSCO, alors que la rotation peut être impulsée par les responsables du camp comme cela se fait de coutume.

Les APS pratiquées dans les établissements scolaires du camp de Minawao ayant laissé quelques marges de recul par rapport aux logiques qui guident ces pratiques, il est nécessaire, pour une analyse qui concerne toutes les couches sociales que regorge le camp, de se pencher sur l'extérieur de l'école.

### **3.3.2 – Les APS hors cadre scolaire : pour une minorité**

La aires de jeu de Minawao sont un indicateur de la présence des APS sur le camp. Toutefois, l'on ne peut pas a priori conjecturer ni sur la qualité (des APS) ni sur les pratiquants, d'autant plus qu'il n'y a pas que les réfugiés qui ont accès au camp. Les humanitaires et les populations hôtes constituent un effectif non négligeable dans le quotidien de Minawao. Il faut non seulement rechercher les APS pratiquées, mais aussi les populations

qui en pratiquent véritablement. Cet exercice a abouti au résultat selon lequel, les types APS pratiquées à Minawao sont moins diversifiées et ne concernent pas tous les réfugiés. Les APS rentrent alors dans une logique facultative, quand on fait allusion aux différentes activités disponibles ou pratiquées, mais également quand il s'agit des pratiquants.

### **3.3.2.1 – Les activités pratiquées**

Nous ne voulons pas assimiler les différentes APS aux recettes culinaires. Cependant, nous entendons nous adosser sur ces dernières pour tenter d'éclairer sur ce qui peut en ressortir d'une discipline sportive ou d'une activité culturelle et/ou artistique envisagée. À titre d'éclairage, il apparaît que : De même que deux repas aux ingrédients distincts peuvent avoir dans l'ensemble les mêmes revenus nutritionnels, mais des sollicitations différentes selon les consommateurs, les APS supposées donner les mêmes revenus physiques, psychologiques ou sociaux ne peuvent pas toujours bénéficier de la même côte d'amour d'un individu ou groupe d'individus à un autre.

Cette comparaison marque la forte différenciation dans l'appréciation des APS. Ceci étant posé, l'interpellation ou l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes ou de potentiels pratiquants pour les APS ne saurait ne pas considérer la taille de la corbeille des différentes disciplines ou pratiques qui rentrent dans lesdites activités.

La complexité de la sensibilité des individus appelle à considérer un plus large éventail d'activités pour éponger les attraits des uns et des autres, et ainsi, contribuer à leur bien-être. Une large panoplie d'APS dans la prise en charge des personnes réfugiées s'intègre dans le respect de l'armada acquis à la cause desdites activités en faveur de ces derniers. Cet état des choses est autant plus pertinent quand, en évoquant la notion de « différenciation sociale » pour désigner le passage de l'homogène à l'hétérogène, qui se caractérise par la diversification des groupes, des rôles et des normes, Michel JAMET<sup>157</sup> mentionne l'individualisation des choix sportifs, qui est une issue pour permettre aux individus de trouver, dans ces différentes formes de pratiques, des modes d'expression de leur singularité. Au sortir de ce soutien pour une diversification des types d'APS, leur promotion en faveur des réfugiés de Minawao s'observe à travers le football et d'un point de vue discutable pour les danses traditionnelles.

---

<sup>157</sup> Michel JAMMET, « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances », dans cahiers internationaux de sociologie 2002/2 (n°113), pages 233 à 260, en [ligne] sur Cairn.info le 03/10/2007 <https://doi.org/10.3917/cis.113.0233>, consulté le 17/05/2019.

L'on n'est vraiment loin du compte pour parler d'une corbeille étoffée en termes de différentes activités. Il est alors établi, une carence des multiples variétés d'APS, qui traduit l'absence d'autres pratiques à même de mobiliser différentes positions sociales et différentes classes d'âges.

Les APS à Minawao sont limitées au football et aux danses folkloriques comme activités ludiques et récréatives. Les pratiques à portées prioritairement sanitaires, hygiéniques et même esthétiques étant absentes. Les activités pour « le sport pour tous » sont plutôt rares. Quand bien même certaines circonstances comme des manifestations ou des activités sporadiques d'une organisation peuvent frayer du chemin pour certaines pratiques, elles restent systématiquement sous le couvert des activités que nous taxons de majeures, tellement leur place et la mobilisation autour ne peuvent dire le contraire, à l'instar du football sur toutes ses formes, et les activités folkloriques. Parler du football sous toutes ses formes renvoie à indiquer tout simplement des pratiques, soient-elles codifiées ou non, dont l'essence du jeu est une balle que l'on frappe avec les jambes ou mieux les pieds ; le nombre de pratiquants et la forme de la balle, pour n'évoquer que ces caractéristiques ne sont que des indicateurs de l'attention qui accompagne l'activité ou dans un autre sens la finalité recherchée par tel ou telle variante de ce football. Il n'est donc pas rare, de voir des enfants se trémousser derrière une balle dans des devantures de cases.

Quelle est alors la population impliquée aux APS quand celles-ci, prises hors du cadre scolaire, se résument au football et aux danses traditionnelles ?

### **3.3.2.2 – Les pratiquants**

Le profil du camp de décembre 2018<sup>158</sup> relève 55541 âmes de réfugiés à Minawao. De cet effectif cosmopolite (hommes, femmes, enfants), nos observations sur le terrain ont révélé que le genre féminin est beaucoup moins représenté dans les APS (malgré les projets mis sur pied par certaines organisations pour tenter d'impliquer davantage le genre féminin dans les APS), ainsi que les hommes qui ont considérablement adossé le poids de l'âge.

Plusieurs analyses peuvent s'y prêter pour relever les causes. Toutefois le constat le plus évident est la rareté dans les APS de deux catégories sociales au camp que sont les hommes sus évoqués et les femmes. Dans cet état de chose, les APS pour les réfugiés de Minawao ne peuvent être considérées comme un droit pour tout individu comme le relève les chartes,

---

<sup>158</sup> HCR, profil du camp *op.cit.*

textes de loi et discours énoncé en faveur des APS, à l'indifférence des conditions et classes sociales, de la religion et tout autre discrimination de nature à marginaliser ou aliéner l'être humain.

Les APS pour les réfugiés de Minawao peuvent être trivialement associées aux pratiques sportives pour les jeunes. Car, Ils (jeunes) sont quasiment les seules qui s'illustrent dans ces activités. Hormis l'infime minorité d'adultes qui s'adonnent aux pratiques libres et de façon occasionnelle à l'instar des danses traditionnelles ; les autres sont totalement à l'écart des APS. Manifestement, ils ne font pas partir de la cible que sont les jeunes. La promotion des APS en faveur des réfugiés hors cadre scolaire est donc une affaire de jeunes. Elles intègrent parfois ceux des communautés hôtes. Mais en revanche, ignorent les personnes qui peuvent se considérer comme ayant franchi la jeunesse. Dans un tel contexte, l'arsenal pro APS pour les réfugiés semble garder de la distance sur la réalité du terrain concernant le camp de Minawao.

La marge qui ressort entre tout ce qui sous-tend la pratique des APS en faveur des réfugiés et la réalité du terrain pour les « pensionnaires » de Minawao ne peut car-même pas occulter ce à quoi plusieurs réfugiés s'y livrent déjà. Toutefois, la place qu'occupent lesdites activités reste à passer aux cribles de l'analyse sociologique, afin de comprendre et dégager leur matrice et enjeux.

## **DEUXIÈME PARTIE : LA PLACE DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS NIGÉRIENS DU CAMP DE MINAWAO**

Cette deuxième partie de notre étude se décline également en trois chapitres qui constituent le quatrième, cinquième et sixième chapitre. Ceux-ci ressortent respectivement les entorses à la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao ; l'instrumentalisation desdites activités : les APS étant considérées comme une sorte d'outil ; et enfin exposent l'analyse et l'interprétation des différentes données collectées.

## **CHAPITRE 4 : COUACS À LA PRATIQUE DES APS POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO : LES SOURCES**

L'ambition ici est de relever les différentes pesanteurs qui tiennent la pratique pour les réfugiés du camp de Minawao.

La prise en charge des réfugiés appelle à différents secteurs d'activités. Les besoins primaires (manger, boire et dormir) dans cet environnement sécuritaire constituent l'essentiel des interventions en période d'urgence. Cependant, au fur et à mesure que le camp prend de l'âge, le désir de résilience accompagne les projets y relatifs. La promotion des activités à même de favoriser l'autonomisation des réfugiés est dans ce contexte un défi pour le camp de Minawao. Il est question pour les dépositaires du camp, d'offrir ces possibilités aux réfugiés. La seule volonté des intervenants n'est pas suffisante à la matérialisation de ce projet. Celle-ci se heurte à un certain nombre de couacs qui persistent à tirer cette ambition vers le bas.

Autant les souches de ces difficultés sont à rechercher chez les intervenants, autant il faudrait questionner d'autres conditionnalités liées aux réfugiés. Il s'agit ici d'exposer les sources des difficultés que connaissent les APS destinées aux réfugiés du camp de Minawao.

### **4.1 – Considérations liées aux bénéficiaires**

La mobilisation que suscitent les APS en faveur des réfugiés de Minawao peut porter à croire, que tous sans exceptions sont embarqués dans cette effervescence. Pourtant, indépendamment de leur âge, certains ne se sentent pas concernés par ces activités, même s'ils sont parfois obligés selon le cadre où ils se trouvent, à l'exemple des enfants scolarisés. Les mobiles y sont variés. À côté des manquements et carences qu'accusent les réfugiés, ils (les réfugiés) viennent de différents horizons et donc des socialisations différentes.

#### **4.1.1 – L'héritage de la socialisation**

Il serait intéressant de comprendre d'abord qu'est-ce que la socialisation. Il s'agit d'un processus au cours duquel un individu apprend à vivre en société. Durant ce processus, il (individu) intériorise les normes et les valeurs, et par lequel il construit son identité psychologique et sociale.

Elle résulte à la fois de contraintes imposées par certains agents sociaux, mais aussi du développement de comportements pro sociaux et d'interactions entre l'individu et son environnement physique et socioculturel. Elle favorise la reproduction sociale sans éliminer les possibilités de changement social. Ce processus est majeur durant l'enfance et l'adolescence (« socialisation primaire »<sup>159</sup>), mais se poursuit tout au long de la vie (« socialisation secondaire »<sup>160</sup>). Le processus de socialisation débute dès la naissance et se déroule généralement dans la société à laquelle appartient l'enfant, mais il se poursuit tout au long de la vie pour s'achever à la mort.

Plusieurs agents ou instances interviennent aux différentes étapes de ces processus. La famille est sans doute l'instance de socialisation la plus déterminante, elle est chronologiquement la première. Elle perd cependant le monopole de son influence sur l'enfant au-delà de la prime enfance. L'école, les groupes de pairs (amis), les organisations professionnelles (entreprises, syndicats), les églises, les mosquées, les associations, les médias contribuent également à l'apprentissage des valeurs, des normes et des rôles sociaux. Ceci se fait d'une manière qui peut soit prolonger, soit contredire la socialisation familiale.

En s'intéressant aux figures d'engagement juvénile, une étude<sup>161</sup> suisse met en évidence le rôle socialisateur des clubs sportifs de proximité. Ceci étant, les milieux d'où viennent les réfugiés ont presque inéluctablement laissé de leurs empreintes. Ces sociétés tentent de favoriser la démotivation aux APS à travers leurs us et coutumes, ainsi que leur religion, en occurrence l'islam.

#### **4.1.1.1 – Le poids des us et coutumes**

Le camp de Minawao abrite exclusivement les réfugiés nigériens, tout autre ressortissant ne peut être présent sur le camp qu'en cas de manœuvre frauduleuse non-dévoilée au niveau du centre de transit de Gourenquel. Cependant, ces réfugiés nigériens sont originaires de plusieurs États (du Nigéria) qui renferment des réalités qui ne sont pas toujours identiques à celles des peuples du Cameroun, qui déjà se distinguent. D'une part, la plupart

---

<sup>159</sup> La socialisation primaire est celle qui va de la naissance à la fin de l'adolescence, elle façonne durablement la personnalité des individus et où, l'enfant acquiert des normes et des valeurs ; elle est assurée par le groupe primaire de l'individu (sa famille ou éventuellement ceux qui la remplacent, l'école, le groupe), pendant sa prime enfance.

<sup>160</sup> La socialisation secondaire quant à elle entraîne une reconstruction de l'identité individuelle, durant l'âge adulte et jusqu'à la mort.

<sup>161</sup> Dominique MALATESTA, Dominique GOLAY, « Les clubs de sport de proximité : un contexte favorable à l'engagement juvénile ? », In C. BOUNEAU & J.-P. CALLEDE (Dir.), « Figures de l'engagement des jeunes », 2015, p. 119-132.

des tribus auxquelles appartiennent les réfugiés de Minawao se retrouvent également dans la partie septentrionale du Cameroun. De l'autre côté, la majorité écrasante des réfugiés proviennent des villages (Tchakaramari, Kukuwa Gari, Baamu, Izghe, etc.), ce qui implique un peu plus d'encrage aux us et coutumes par rapport aux ressortissants des villes qui sont plus exposés à une sorte de « modernisation ». Dans lesdits villages, l'on est plus proche de la solidarité mécanique que de la solidarité organique au sens de DURKHEIM. La solidarité renvoyant aux liens invisibles qui relient les individus entre eux et qui font que la société « tienne ». C'est le ciment de la société. DURKHEIM définissait ses deux types de solidarité comme étant une forme de cohésion sociale fondée sur la similitude des comportements des individus et des valeurs de la société pour ce qui est de la solidarité mécanique ; et, la solidarité organique étant la forme de cohésion sociale fondée sur la complémentarité des activités et des fonctions des individus. C'est la cohésion qui est associée aux sociétés dans lesquelles la division du travail est très importante (très grande diversité des fonctions exercées par les individus).

Le champ d'activités pour les différentes tribus de réfugiés porte essentiellement sur la recherche des moyens de subsistance pour la famille, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme. Pour l'ensemble des tribus de réfugiés, c'est l'agriculture, le petit élevage, le petit commerce (vente des pagnes, cafétéria mobile), la cordonnerie, la poterie, etc. Les jeunes sont les héritiers professionnels de leurs parents, ils se doivent de les accompagner dans leurs activités. Même l'école n'a pas encore jugulé cet état de chose.

De ce qui découle, la pratique d'une APS est une forme de désobéissance, de paresse et même de « banditisme ». L'enfant dont les parents apprennent qu'il s'est livré auxdites activités connaît une fragilité du soutien parental. Pour un jeune homme, l'adjectif paresseux lui est associé et sa qualité de futur gendre reste très menacée quand ses parents n'ont pas la bourse lourde. Les APS n'ont véritablement pas de faveur dans leurs habitudes. Les fêtes de récoltes et les événements heureux ou malheureux sont quasiment les seuls moments où les APS ont le feu vert avec précisément les danses folkloriques. Les têtus ne peuvent que se faire rares, mais il en existe tout de même, nous confie GADJERE, parlant des jeunes par rapport à la pratique des APS quand ils vivaient au Nigéria : « ... c'est quand ils rentrent de la ville avec les mauvaises habitudes de là, qu'ils viennent gâter nos enfants »<sup>162</sup>.

---

<sup>162</sup> GADJERE, *op.cit.*

À côté de cette considération générale, les Kanuri qui représentent numériquement la communauté de réfugiés la plus importante, ainsi que les Haoussa plutôt minoritaires, entretiennent un certain nombre d'exigence au tour de la gente féminine. Pour eux, la fille en âge de procréer (cet âge s'évalue chez-eux par rapport à l'apparition ou non des premières menstrues), ne doit plus se présenter devant n'importe quel individu. Les femmes se doivent de rester à la case, avec pour principales tâches : le petit ménage et prendre soin d'elles, ainsi que la procréation pour les femmes mariées. Même faire le marché appartient à l'époux ou au père. Il n'est donc pas question de promouvoir les APS pour elles. Bien plus, elles doivent se soustraire de ces activités qui sont considérées comme dévalorisantes. C'est dire que les APS n'étaient pas la chose la mieux partagée par plusieurs réfugiés.

Ce poids n'est pas totalement levé à Minawao. Plusieurs réfugiés n'ont pas encore rompu avec cette façon de voir les choses. Puisque plusieurs continuent à se comporter à l'égard des APS comme par le passé, quand ils étaient au Nigéria.

Scruter la question des difficultés des APS sous l'angle des us et coutumes dissipe certaines inquiétudes mais, s'avère insuffisant. La nécessité de regarder sur un autre plan s'impose, en occurrence le religieux.

#### **4.1.1.2 – L'impact de la religion : l'islamisme**

L'islam se taille « la part du lion » de popularité sur le camp avec 56% de fidèles. Ce pourcentage élevé bénéficie de la forte communauté Kanuri, qui est essentiellement musulmane. Si ailleurs la souplesse dans la pratique de l'islam fait fi sur certaines considérations autour de la gent féminine, celles-ci sont un peu plus extrémistes quand il s'agit des règles qui encadrent la femme et singulièrement la jeune fille. Une interprétation considérée rigide de la sourate 24, intitulé la lumière, révèle au verset 31 :

*Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants qui ignorent tous des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que*

*l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures ? Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès*<sup>163</sup>.

Le respect de ce verset selon ces adeptes extrémistes veut que, les vêtements des femmes les recouvrent le corps de façon quasi-totalitaire. Cette contrainte sociale dégage des malaises. Car, cet habillement contraste avec la plupart des tenues utilisées pour les APS pratiquées sur le camp ou par les réfugiés. C'est ainsi que, plusieurs filles ne pratiquent pas les APS faute d'exposer leur « nudité » comme présente cette croyance. Même les APS dans le cadre scolaire est en proie à ladite croyance dont les adeptes ne veulent pas bouger les lignes devant la sensibilisation déjà faite.

Ces mobiles que trainent les réfugiés depuis les lieux où ils sont quittés pour se réfugier au Cameroun ne sont pas les seuls. Leur situation actuelle accuse une part non négligeable de responsabilités dans la difficulté d'expression des APS.

#### **4.1.2 – Classe sociale des réfugiés vivant au camp : entre subsistance et dépendance**

La lecture de ces sources de couacs que connaissent les APS ici s'appuie sur la théorie de la pratique qu'esquisse BOURDIEU. Sans nier le déterminisme, BOURDIEU veut se détacher de ceux qui le confinent à l'habitus dans une dimension qui omet la marge de manœuvre du sujet pensant qui reste conditionné par la situation présente.

Quand on reprend de nombreux discours des responsables et autorités parlant des réfugiés, ceux-ci (réfugiés) apparaissent simplement comme des personnes qui ont fui les conflits. Seulement, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit car-même des gens qui ont été obligé de quitter leur terre, leur travail, leur patrie, bref tout ce qui confortait leur qualité d'Homme, pour un séjour dont la durée et aussi incertaine que leur quotidien, puisqu'ils vivent désormais au rythme des interventions sur le camp. C'est ainsi que, leur statut antérieur est phagocyté sous la coupelle de réfugiés, qui ont dans l'ensemble le même profil socio-économique, et pas forcément des plus enviés. Il est donc à se demander comment ceci impacte le APS pour ces réfugiés du camp.

##### **4.1.2.1 – Précarité et subsistance**

Les réfugiés du camp de Minawao vivent dans des conditions acceptables. Elles (conditions) se limitent pour l'essentiel aux besoins primaires. Malgré des projets qui,

---

<sup>163</sup> Le noble Coran, version numérique en français, sourate 24 verset 31.

jusqu'ici n'arrivent pas encore à inverser l'allure de cette courbe. Au-delà des discours élogieux sur la nécessité de pratiquer les APS, les faits ont encore raison des paroles. L'adhésion aux APS, tant au scolaire que pour le reste de la communauté implique nécessairement des retombées, peut-être pas toujours financiers, mais économiques de moins. Ceci induit le désir des réfugiés de Minawao à capitaliser dans toutes les activités qu'ils mènent. Les retombées de cette capitalisation étant les moyens financiers et des provisions alimentaires ou diverses. Il n'y a donc pas de place pour « couler la sœur ». MOUSSA interrogeait lors d'un entretien : « qui m'achètera une autre chaussure quand je vais abîmer celle-ci à la danse ? ...qui va acheter du savon pour me laver les boubous quand je les aurais tous salir pendant le sport »<sup>164</sup> ?

La pratique des APS quelle qu'elle soit, demande car-même un minimum d'investissement qui n'est pas que matériel, mais davantage en termes de disponibilité, de temps. Devant la difficulté à se prendre en charge, la priorité est difficilement accordée aux APS. Les populations vaquent généralement aux activités génératrices de revenus ponctuels et immédiats. D'ailleurs, les APS y bénéficient parfois de cette mobilisation quand une quelconque rémunération est en vue. Bien évidemment, la récurrence de ceci est négligeable quand l'on considère l'ensemble des APS en faveur des réfugiés. Ces personnes réfugiées sont pour l'essentiel dans une posture de subsistance et de sauvegarde de la famille. MAHAMAT n'a pas manqué d'associer les phrases affirmatives et interrogatives pour mentionner les réticences dues à son malaise conjoncturel, quand il dit :

*Le sport entraine les dépenses qu'on peut éviter sans graves conséquences ; qui ne sont pas nécessaire ; (...), de plus, quand je fais le sport et qu'en retour je me sens libéré et en santé, est-ce que mes enfants et mes femmes ressentent les mêmes choses ? c'est seulement moi seul qui en profite ; dites-moi, est-ce que je peux être tranquille quand ma famille est en train de mourir de famine, ou est sale comme des fous alors que j'aurais cousu même trois paires de chaussures pour prendre soin d'eux pendant le temps où je suis allé jouer pour rentrer après finir le peu de savon que le HCR nous a donné ? Si j'avais les moyens, je ne devais pas manquer le sport, j'irai même avec tous mes enfants, mais pas mes femmes*<sup>165</sup>.

---

<sup>164</sup> MOUSSA, *op.cit.*

<sup>165</sup> MAHAMAT, *op.cit.*

Comme MAHAMAT, beaucoup d'autres réfugiés qui ont moins de charges familiales ont exprimés la difficulté de pouvoir s'offrir les équipements sportifs et les soins qui y vont avec. Les élèves épousent généralement cet alibi. Moïse, parent d'un enfant qui avait été victime d'un accident pendant une partie de jeu est très gêné de parler des APS pourtant, il ne mentionne en aucun cas la gravité de l'accident. Mais, il s'appesantit systématiquement sur le fait qu'il a dû s'endetter au près d'un voisin et frère pour acheter un médicament que le personnel de santé avait prescrit et qui, malheureusement ne figurait pas dans les pharmacies des centres de santé du camp, où ils (réfugiés et populations hôtes) en bénéficient gratuitement. Dans un échange qui se faisait paisiblement dans la langue de Molière, il opère un détour en *Fufuldé*<sup>166</sup> où il laisse entendre que son fils retrouve peu-à-peu sa santé, mais qu'en revanche il n'y a personne pour lui rembourser l'argent dépensé. Ainsi donc, il interdit formellement à la victime de s'adonner aux APS. Ne pouvant associer Monsieur Moïse à quelqu'un de pingre au vu du niveau de vie des réfugiés, il faut relever que celui-ci considère les APS comme des activités qui contribuent à créer les problèmes financiers. La possibilité d'un regard différent, s'il était à l'abri des conditions précaires demeure néanmoins. Au-delà de la précarité et de la subsistance, qu'en est-il du profil psychosociologique des réfugiés ?

#### 4.1.2.2 – Le profil psychosociologique des réfugiés de Minawao

Réfugié ! L'on peut faire des beaux discours populistes mais, un sentiment de curiosité y demeure malgré tout, pouvant venir de toute part, du réfugié y compris. Ces personnes ne sont pas là pour une visite d'affaire, encore moins en qualité de touriste. Ils sont en fuite, pour essayer de « sauver leur peau ». Le pays d'accueil reste pour eux un refuge avant tout, une cachette. Ainsi, l'idée selon laquelle le réfugié ne doit sortir de sa « planque » que pour ses besoins primaires taraude les esprits de pas mal de personnes réfugiées. Cela étant, certains réfugiés comparent la pratique des APS à une partie de plaisir et rien de plus ; à laquelle ils s'en donneraient bien sous un autre statut que celui-ci, et surtout hors du camp. Le couple FALAMA s'exclamait déjà : « nous ne sommes même pas sûr d'avoir déjà sauvé nos têtes, on part jouer et danser qu'on nous a seulement envouté »<sup>167</sup> ! Sans omettre de stigmatisation, les réfugiés en eux-mêmes dressent une sorte de tableau de ce qui est nécessaire, en pensant

---

<sup>166</sup> *Fufuldé* ou *foufouldé*, encore appelé peul ou pulaar, c'est la langue maternelle des ethnies Peules et apparentées, et aussi, une langue secondaire employée en Afrique de l'Ouest notamment comme langue véhiculaire par d'autres ethnies africaines. Parlée avec des différences dialectiques propres à chaque région, on en retrouve dans une vingtaine d'états, allant de la République Démocratique du Congo jusqu'en Mauritanie. Elle est la langue la plus répandue dans le grand-nord du Cameroun. Au moins 1 500 000 personnes parlent *fufuldé* au Cameroun

<sup>167</sup> Monsieur FALAMA et son épouse, réfugiés du camp de Minawao, entretien du 25/01/2019.

qu'ils ont droit à tel ou telle chose et pas à d'autres, qu'ils considèrent comme luxe ou gâchis, parmi lesquelles figurent les APS. De plus, ils se considèrent pour des personnes de passage et qui vont vite retrouver leur situation d'en temps, et certainement pas sur le camp. Furent-elles importantes, les réfugiés laissent croire que l'abstention auxdites activités pour ce moment qu'ils veulent bref ne fera de mal à personne, encore moins à ceux qui n'en ont jamais connu. Il apparaît évident que les implications de ces réfugiés par rapport aux APS sont souvent tributaires d'une rémunération, des injonctions des intervenants ou encore la coercition d'instructions, précisément pour les personnes scolarisées, sans toutefois négliger ceux qui ont fléchi à ce qui tient lieu de sensibilisation autour des bienfaits des APS et bien sûr les quelques adeptes inconditionnels. Malgré « le chemin de croix » qu'ont à faire les APS pour pouvoir trouver un écho favorable chez les réfugiés du camp de Minawao, le portrait que tente de dresser les intervenants à l'égard desdites activités est davantage confus.

## **4.2 – Considération mitigée des intervenants à l'endroit des APS**

Aux premiers échanges, les intervenants ne manquent pas de mentionner la pertinence des APS en faveur des réfugiés. Seulement, les faits portent à croire qu'ils ne pensent vraiment pas. Ils attendent beaucoup desdites activités (éducation, santé, etc.), mais les plans d'action en la matière sont moins enthousiastes. Comment se caractérise cette négligence aux APS d'une part, et de l'autre côté, quelques succès venant d'autres lieux qui mettent davantage en lumière le chemin à parcourir pour être en phase avec le potentiel que peut dégager ces activités chez les réfugiés ?

### **4.2.1 – La faible considération des APS dans les différentes stratégies de réponses aux préoccupations des réfugiés de Minawao**

La thèse d'une véritable considération des APS à Minawao est en perte d'élan. La présence des institutions qui déclenchent les réponses pour juguler les défis du camp est assez évocatrice du niveau de sérieux et du degré d'implication relativement à cette préoccupation. L'État du Cameroun étant un acteur plus qu'essentiel dans la prise en charge des réfugiés sur son territoire, la preuve avec le nombre impressionnant de départements ministériels qui couvrent différents secteurs d'interventions pour les réfugiés du camp, ou tout simplement, participent avec le HCR à relever les gaps dans les secteurs en relation avec leur compétence. Quelle contribution pour le MINSEP, quels plans d'action en matière d'APS sur le camp ?

#### 4.2.1.1 – Un grand absent : le MINSEP

Au décompte des multiples ministères qui apportent leur contribution au camp de Minawao, l'on devrait s'entourer de beaucoup d'autres garantir s'il fallait dire que le gouvernement camerounais fait dans l'économie pour ce qui est du soutien aux réfugiés vivant sur son sol. Toutefois, à y scruter sur un palier profond, le MINSEP ne figure ni en matière d'éducation, ni dans le secteur de la santé<sup>168</sup> auxquels il est trivialement associé. C'est dire qu'aux strates décisionnaires de l'État, la pertinence des APS pour les réfugiés de Minawao n'est pas encore clairement préoccupante. S'il y a eu balbutiements, cela n'a certainement pas franchir les encablures du jardin Charles ATANGANA à Yaoundé qui côtoie ledit ministère. Madame le chef service de la promotion et de la vulgarisation des APS au MINSEP est consciente de la timidité de son ministère par rapport aux APS chez les réfugiés vivant non seulement dans le camp de Minawao mais également dans bien d'autres camps de réfugiés installés sur le territoire national. Dans un ton ironique, elle n'a pas manqué de taxer le MINSEP de « ministère de football » avant de se reprendre non pas pour apaiser, mais davantage préciser sa pensée quand elle confirme : « je devrais plutôt dire ministère des lions indomptables »<sup>169</sup>. La prise en charge des réfugiés est une opération complexe qui appelle à une réponse planifiée et urgente, découlant d'une politique nationale en la matière, jusqu'à l'implémentation sur le terrain, en passant par des programmes, des stratégies et projets qui démontrent tout l'intérêt accordé à la question. Manifestement, il ne s'agit pas de ce protocole. Ce ne sont pas des actions sporadiques, furent-elles encadrées par des professionnels des APS qui y trouvent une opportunité de capitaliser à travers les activités menées, la consistance de leur plage de travail. Les évènements sportifs pour les réfugiés de Minawao ne sont que des manifestations de circonstance qui ne bénéficient au mieux des cas d'un soutien logistique et technique inconsistant pour leur apothéose. L'absence du MINSEP est donc relevée comme une faille qui marque le peu de considérations qui accompagne les APS et par là favorise leur mal-être au camp. Si ledit ministère accuse entre autres un agenda suffisamment étoffé, les intervenants sur le camp ont des défis qui sont portés prioritairement ou pour l'essentiel sur les réfugiés quand l'on veut soustraire les communautés hôtes. Quelle place occupent donc les APS dans lesdits défis ?

---

<sup>168</sup> HCR, *op.cit.*, décembre 2018.

<sup>169</sup> Louise YANDA, chef service de la promotion et de la vulgarisation des APS au MINSEP, entretien du 27/11/2018.

#### **4.2.1.2 – Les APS dans les interventions à Minawao : défis ou non**

Les profils du camp des réfugiés de Minawao depuis ses premières heures jusqu'au dernier profil par rapport à notre descente sur le terrain, soit celui de décembre 2018, établissent clairement à travers les défis et gaps, les missions qui sont et doivent être menées en faveur des réfugiés. À première vue, l'on peut relever quelques apparitions en lien avec les APS, y compris dans la rubrique intitulée « défis principaux ». Seulement, le suivi des indicateurs montre une absence de prise en compte des problématiques liées aux APS. Cette fragilisation des APS constitue un manque de promotion et de vulgarisation desdites activités, ainsi que leur marginalisation, loin de ce qui tient désormais de véritable priorité d'intervention sur le camp. Les réponses ou interventions ne sont pas de nature à favoriser les APS. Il n'y a quasiment pas de place pour ces activités. Ces réponses résonnent comme un son de cloche qui vide la pratique des APS de tout intérêt, les empêchant ainsi de recevoir toute l'attention qui contribue à les faire prospérer.

Ces activités ont du mal à se frayer une voie dans l'abondance des missions qu'effectuent les intervenants. Le profil du camp est en quelques sortes son scanner à une période donnée. Il ne fait pas que recenser les activités menées ou qui se déroulent en faveur des réfugiés. Mais bien plus, il permet de projeter les interventions avenir les plus conséquentes ou du moins celles qui seront prioritaires. L'infime présence des APS dans ce document consolide sa faible prise en compte et des lendemains indifférents de sa considération présente. Les plans d'interventions en direction de ces réfugiés n'ont nié cette dernière position. Ceux-ci s'illustrent avec le plan d'intervention régional pour les réfugiés dans le cadre de la situation au Nigéria, qui semble avoir oublié les APS dans les interventions. C'est aussi le cas avec les différents plans de réponses humanitaires du Cameroun<sup>170</sup> qui ne font pas état de la question des APS.

#### **4.2.1.3 – Les frottements à l'action des intervenants**

À côté des inquiétudes sus évoquées par rapport aux APS pour les réfugiés de Minawao, l'engagement des intervenants dans ce domaine renferme plusieurs postures. Celles-ci rendent peu fluide le véritable rôle que ces derniers entendent jouer pour contribuer au bien-être des personnes réfugiées à travers la pratique des APS. Qu'il s'agisse d'une simple activité récréative ou même du sport. Le travail des intervenants n'est pas solitaire. Il (le travail) s'inscrit d'abord dans une vision d'ensemble du camp avant de pencher vers celle des

---

<sup>170</sup> HCR, « Plan de réponse humanitaire 2017-2020 », DEC 2016, JAN 2018.

intervenants, qui ne semblent soustraire leurs désidératas d'une intervention saine et professionnelle.

L'accomplissement de chaque travail est évidemment associé d'une certaine motivation. La définition de VALLERAND et THILL décrit la motivation au travail comme étant : « le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement »<sup>171</sup>. L'efficacité du travail résulte donc dans cet équilibre de satisfaction des facteurs qui sont à la fois intrinsèques et extrinsèques et qui tiennent significativement la qualité du travail. Qu'il s'agisse de la théorie de motivation de MASLOW qui repose sur une hiérarchisation des besoins sous forme d'une pyramide, ou celle d'HERZBERG<sup>172</sup> qui opère une distinction entre les facteurs de motivation intrinsèque et ceux de la motivation extrinsèque ; appelés respectivement « facteurs moteurs ou valorisants et facteurs d'hygiène ou de satisfaction »<sup>173</sup>. Dans l'apport des explications aux réticences relatives aux comportements des intervenants, les faits observés montrent qu'il y a mieux à faire dans l'intervention à travers la pratique des APS. HERZBERG<sup>174</sup> considère les facteurs intrinsèques comme les véritables sources de motivation, et y rapproche au contenu de la tâche, à la promotion, au développement professionnel, à l'autodétermination et l'accomplissement, à la reconnaissance et à la responsabilité. C'est cette rubrique de la motivation qui nous permet de comprendre certains agissements des intervenants du camp de Minawao. Ceux-ci y mêlent leurs agendas, qui parfois suffoquent leurs moyens et habiletés qui étaient suffisantes pour une prise en charge effective et conséquente des réfugiés à travers les APS. Ce « désir de faire passer un certain nombre d'insatisfactions ou de besoins ne peuvent que bouleverser l'équilibre hiérarchique »<sup>175</sup> susceptible de produire les APS à même de contribuer plus efficacement au bien-être des réfugiés de Minawao.

Devant les forces sus évoquées, qui participent à l'ignorance des APS, il nous a semblé nécessaire de comprendre la question en franchissant nos bornes géographiques.

---

<sup>171</sup> Philippe ROUSSEL, « L'interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi. La motivation au travail : concept et théories », [en ligne] sur <http://www.lesclesdelamotivation.fr/Document.LIRHE>, Université des sciences sociales de Toulouse, 2000.

<sup>172</sup> Frederick HERZBERG, *Le travail et la nature de l'Homme*, Paris, entreprise moderne d'édition, 1978.

<sup>173</sup> Zedini CHEKIB et al. « Les facteurs de motivation au travail chez les cadres paramédicaux dans un hôpital tunisien », dans *Santé Publique* 2016/5 (Vol.28), pp. 613-622, [en ligne] sur <https://doi.org/10.3917/spub.165.0613>, Cairn.info le 01/12/2016. Consulté le 17/05/2019.

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> Abraham Harold MASLOW, *A theory of human motivation*. *Psychological Review*. 1943, 50 (4), pp. 370-396.

Nos investigations ici ayant portées uniquement sur la recherche documentaire, il en ressort de ces observations des points de matérialisation des APS là-bas. Il faut mentionner par ailleurs que, comme pour les réfugiés du camp de Minawao, bien que balbutiant, des efforts qui témoignent de la nécessité desdites activités ont été faites dans d'autres lieux. Il est donc pertinent de relever ces prouesses et ambitions qui sont non seulement interpellatrices mais également un cas d'école pour la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao, et par là susciter un regard encore plus enthousiaste à l'égard de ces activités dans ce camp.

#### **4.2.2 – Les « bons élèves » d'autres lieux**

Notre travail ici n'est pas assimilable à une étude comparée, mais davantage de relever ce qui marque tout l'intérêt concernant les APS ailleurs, en l'isolant ou en faisant fi de ce qui est fait dans un contexte global.

Il s'agit de piquer ce qui peut être porteur d'espoir et de réussite en matière d'APS. C'est de l'illustration à travers les réalisations et les ambitions qui émanent des APS chez les autres qui est ici mis en avant. Nous entendons alors présenter ce qui semble être un succès dans d'autres univers de réfugiés par rapport aux APS.

##### **4.2.2.1 – Les acquis du camp de Kakuma en matière d'APS**

Le camp de réfugiés de Kakuma est situé dans la ville de Kakuma, au comté de Turkana, dans la région nord-ouest du Kenya. De nombreux réfugiés dans le camp ont fui les guerres et la violence dans les pays voisins, notamment le Soudan, la Somalie, l'Éthiopie, la RDC, le Burundi, le Rwanda, l'Érythrée et l'Ouganda. Il abrite également de nombreux « garçons perdus »<sup>176</sup> du Soudan.

Mabil AWER, cofondateur de *Barefoot to Boots*<sup>177</sup> avec son frère, Bul AWER, sont nés à Kakuma, où ils ont vécu jusqu'en 2006. Les deux frères ont commencé à jouer au football au camp à l'âge de 5 ans. Mabil AWER est devenu footballeur professionnel depuis 2013 et fait partie de l'équipe nationale australienne.

Toujours en football, le bureau de la protection et du développement de la jeunesse de la fédération luthérienne mondiale a officiellement lancé la Kakuma Premier League en 2016,

---

<sup>176</sup> Nom donné aux enfants déplacés et / ou orphelins qui ont souffert de la guerre civile soudanaise (1983 à 2005) et de la violence post-indépendance soudanaise (2011-2013).

<sup>177</sup> Barefoot to boots est une ONG australienne du secteur privé qui aide les réfugiés vivant dans des camps et les communautés hôtes voisines.

afin d'inciter les jeunes à présenter leurs talents au football. Pour l'agent de développement Tom ADUWA de la protection de la jeunesse de la fédération luthérienne mondiale :

*Cette ligue est une idée issue d'une profonde réflexion et d'une consultation entre la fédération luthérienne mondiale et les jeunes leaders de la communauté, qui gèrent les sports dans le camp et dans la communauté hôte immédiate. L'idée était de faire du sport un sport hors de son cadre actuel, qui était une activité de loisir, pour garder les jeunes engagés de manière constructive et pour identifier, exploiter et développer le grand talent qui existe parmi les jeunes de Kakuma<sup>178</sup>.*

Il ajoute en disant :

*Cela donnera aux champions de la ligue et aux autres joueurs plus d'occasions de sortir du camp et de participer à des tournois organisés par des organisations chargées de la gestion du football au Kenya, telles que la Fédération de football du Kenya et la Kenya Premier League. Cela leur donnera l'occasion de révéler leurs talents et aux dépisteurs d'autres équipes de les identifier<sup>179</sup>.*

En outre, la ligue cherche également à développer un programme sportif communautaire reconnu internationalement, doté de structures bien établies et soutenue par la communauté, composé d'un large éventail de joueurs, d'entraîneurs bénévoles et d'arbitres.

En athlétisme, l'équipe des réfugiés aux jeux olympiques de Rio comptait 5 athlètes venant du camp des réfugiés de Kakuma, parmi lesquels, Rose NATHIKE LOKONYEN porte-drapeau à la cérémonie d'ouverture.

#### **4.2.2.2 – D'autres clichés de « bons points »**

Comme au Kenya avec le camp de Kakuma, d'autres ont entrepris ou connaissent des avancées en matière d'APS. Au Rwanda, un projet de 400 000 dollars, pour réhabiliter les équipements sportifs et ainsi mieux développer la pratique du sport, dans les six camps que compte le pays a été mis en place et financé par le CIO et l'ONU.

---

<sup>178</sup> UNHCR, Tom ADUWA, « Kakuma Premier League », [en ligne] sur <http://www.unhcr.org/ke/kakuma-refugee-camp>, consulté le 09/07/2019.

<sup>179</sup> *Ibid.*

Au Burundi, l'ONG PI4y International organise des activités sportives, en partie financées par l'UNICEF, pour améliorer les conditions de vie des réfugiés congolais et burundais. L'association travaille directement avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture burundais pour mettre en place ses actions. En 2016, le programme *One World Football*, lancé par ces deux acteurs, prend fin et aura permis de distribuer 1,5 millions de ballons dans les zones dévastées par la guerre.

Un regard au-delà de notre continent nous apprend que le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie est un autre cas de réussite, où l'*Asian Football Development Project (AFDP)* et la Fondation UEFA pour l'enfance organisent des tournois de football, apportent du matériel et des infrastructures ainsi que la formation des entraîneurs locaux. Plus de 2800 jeunes réfugiés syriens bénéficient de ce programme, dont notamment 839 jeunes filles de 8 à 20 ans.

Ce chapitre qui a tour à tour exposé les couacs à la pratique des APS laisse ainsi le champ à l'instrumentalisation desdites activités.

## **CHAPITRE 5 : LES APS POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO : ENTRE FORMALISME, TREMPLIN OU OUTIL DE PRISE EN CHARGE**

Il est question ici de montrer les fonctions et les rôles qui sont affectés aux APS supposées en faveur des réfugiés du camp de Minawao. Bref, il s'agit d'exposer les attentes réelles des différents acteurs concernés par les APS pour ces réfugiés.

Un ensemble d'APS se déploie autour des réfugiés du camp de Minawao. Leur pratique, leur contenu et leurs orientations montrent multiples casquettes de ces activités supposées en faveur des réfugiés. Il est alors question dans ce titre de franchir ce qui se dit et peut être perçu à première vue, pour scruter d'autres paliers afin de faire jaillir la réalité sociologique concernant lesdites activités.

### **5.1 – Carence des fondamentaux**

Le camp de Minawao compte 9104 enfants inscrits au primaire (4888 garçons et 4216 filles) sur 15639 enfants âgés de 6 à 13 ans et 298 enfants au secondaire (167 garçons et 131 filles) sur 4602 enfants âgés de 14 à 17ans<sup>180</sup>, Soit 46% des enfants en âges scolaires. Il y a donc au camp de Minawao, globalement autant d'enfants scolarisés que non-scolarisés. Les chiffres sus-évoqués représentent 63% de la population totale, c'est-à-dire, 37% de la population a un âge supérieur ou égale à 18 ans. Il n'y a donc pas dans cette répartition, un ensemble numériquement très faible. Chacune de ces tranches étant un véritable foyer de potentiels demandeurs ou bénéficiaires d'APS selon leur profil. La compréhension des orientations en matière d'APS appelle à exposer les lacunes dans l'environnement physique ainsi que dans le contenu qui constituent les fondamentaux de ces pratiques.

#### **5.1.1 – Malaise infrastructurelle et matérielle**

Les infrastructures et matériels sportifs sont un levier de promotion, de vulgarisation et de la qualité des APS. Depuis la création du camp de Minawao en 2013, les infrastructures sportives font partir des défis auxquels le camp doit faire face<sup>181</sup>. Il est alors question de voir comment ce chemin est parcouru.

---

<sup>180</sup> HCR, *op.cit.*, décembre 2018.

<sup>181</sup> *Ibid.*

**Figure 14: illustration du pouvoir attractif des infrastructures ou aires de jeux**



**Source :** première urgence internationale

Cette image montre les enfants réfugiés du camp de Minawao en train de se livrer à la balançoire. Le nombre d'enfant en attente confirme à la fois le pouvoir attractif des APS et la relative insuffisance d'ateliers pour ladite activité.

#### **5.1.1.1 – Insuffisance de structures sportives**

Le camp accuse un déficit d'infrastructures sportives qui appelle à questionner son aménagement. Pourtant, une évolution significative est observée dans plusieurs autres domaines qui se manifestent dans le camp. Les ateliers de menuiserie, de couture, des centres de santé en construction moderne, etc., sont autant d'illustrations qui témoignent de cette évolution. L'essentiel des infrastructures sportives au camp de Minawao se résume à deux paires de goals de football, une paire pour le handball et deux montant pouvant maintenir des filets de volleyball, badminton ou de tennis, dans des reliefs peu enclavés, sans toutefois négliger les cours de récréation des différents établissements scolaires, qui constituent l'essentiel des structures sportives qu'abrite le camp. Si la qualité et la quantité de ces infrastructures restent à désirer, elles occupent néanmoins une place non négligeable dans la vie du camp. Parlant de l'espace qui tient lieu de « grand » terrain de foot, OUSMANOU

disait : « on fait tout ici, sauf la nage »<sup>182</sup>. C'est quasiment le complexe sportif et culturel du camp, sauf que, ne pouvant pas toujours contenir tous les réfugiés désireux de pratiquer les APS, ces derniers écument parfois les routes et pistes du camp, pour pratiquer divers jeux, perturbant ainsi la circulation et d'autres activités dans ces lieux. C'est sans compter avec ceux qui décident tout simplement de se soustraire des APS, pour ne pas faire face aux accrochages d'origine infrastructurelle pour n'évoquer que cet aspect. HAMADOU, réfugié au camp de Minawao depuis février 2018 déclare en présence et sous l'approbation de ses frères :

*Mes frères et moi aimons bien jouer au football, mais comme les stades sont presque toujours occupés dans l'après-midi, nous préférons nous promener sur le camp que d'aller subir dans les blocs, les injures des passants qui menacent à leur passage [...] même comme ils ont parfois raison, tellement ont est concentrés sur le jeu qu'on leur verse de la poussière sans s'en rendre compte, et ça même quand ils ont de la chance de ne pas se faire frapper par la balle*<sup>183</sup>.

De l'autre côté, les pratiquants de danses traditionnelles et autres activités culturelles n'ont pas véritablement d'espace réservé où ils peuvent prester en toute quiétude. La question des infrastructures nécessaires à la pratique des APS, nous amène à regarder si ce déficit est compensé par du matériel à même de soutenir la pratique desdites activités pour les populations de Minawao.

**Figure 15: illustration de la plaque indiquant l'espace de jeux**



Source : Maurice TEUGMAN KETU, enquête de terrain 2019

<sup>182</sup> OUSMANOU est un réfugié nigérian du camp de Minawao ; entretien accordé le 24/01/2019.

<sup>183</sup> HAMADOU, *op.cit.*

Cette photographie indique les types d'aire de jeu dans un espace réservé aux APS au camp de Minawao. Cette plaque indicative est plus illustrative par rapport aux infrastructures en question. Ces infrastructures se résument à quelques barres de fer et ne sont pas qualitativement à la hauteur des informations que livre cette plaque. Tout porte à croire que les promoteurs de ces œuvres se sont plus investis pour ladite plaque comme s'il s'agissait d'une aire de jeu supplémentaire.

**Figure 16: illustration de l'espace de jeux**



**Source :** Maurice TEUGMAN KETU, enquête de terrain 2019

L'on observe à travers cette image les poteaux qui caractérisent les aires de jeux au camp de Minawao. Ces installations sont très simplistes.

**Figure 17: illustration de la plaque indiquant le terrain de football**



**Source :** Maurice TEUGMAN KETU, enquête de terrain 2019

Cette plaque indique un des terrains de football au camp de Minawao. Pendant que l'aire de jeu présente des formes imposées par l'action de l'érosion, la clarté de ladite plaque comparée au terrain indiqué laisse penser que les intervenants qui ont procédé à cette sorte de finasserie privilégient leur bien-être au dépend des réfugiés. Ces organisations s'attardent plus à montrer leur cahier de charge par rapport à la qualité des APS qui peuvent en découler.

**Figure 18: illustration d'un terrain de football**



**Source :** Maurice TEUGMAN KETU, enquête de terrain 2019

Cette image montre un terrain de football au camp. Dédier cet espace pour la pratique du football est un signe indicateur que le football est très prisé par les réfugiés du camp de Minawao, même si les moyens mis pour ce stade ne sont pas toujours à la hauteur des sollicitations par les réfugiés.

#### **5.1.1.2 – Carence de matériels**

Chaque APS exige un équipement particulier, qui fait d'ailleurs son essence. C'est généralement autour de celui-ci que s'actionne et se distingue la pratique. Autrement dit, l'équipement est le dépositaire du jeu, sans lequel il serait difficile de s'y situer ou d'identifier une APS particulière.

Les établissements scolaires du camp accusent un manque criard de matériels didactiques nécessaires à la bonne pratique de l'EPS. Les casiers destinés aux matériels d'EPS au lycée comme au primaire sont quasiment vides. Seul trois balles de handball abimées sont disponibles au lycée. Javelot, disque de lancer et bien d'autres équipements ne sont connus

que de nom dans ces établissements. Les masses de lancer, les ballons de football et de handball qui sont généralement utilisés pour les cours et d'autres activités autour des APS ne sont pas la propriété des établissements. C'est la « générosité » et/ou le carnet d'adresse du responsable d'EPS au lycée qui permet aux élèves de pratiquer dans les conditions proches des standards, les activités où ces matériels sont sollicités. Même les préparations des jeux FENASSCO n'améliorent pas toujours les choses.

Ces problèmes de matériel ne s'arrêtent pas seulement en milieu scolaire. La pratique d'APS hors du cadre scolaire n'est pas épargnée. Le président des réfugiés est de circonstance le garant du matériel de certaines APS sur le camp. Ce dernier s'occupe pour le compte des jeunes, de la garde des ballons. Le matériel d'APS qui rentre dans la propriété des ONGs n'étant pas considéré, puisque l'accès à ce matériel n'est possible que lorsque l'ONG intervient et décide de sortir son matériel pendant le temps de l'activité. Pendant notre séjour sur le camp, le président des réfugiés n'a pas pu satisfaire la demande des jeunes réfugiés qui désiraient un ballon de football pour s'y rendre au stade. Il dit ne plus posséder le moindre ballon de football, faisant comprendre par la suite que tous les ballons qu'il avait en sa possession ont été joués et se sont détériorés. Il regrettait qu'aujourd'hui, les dons de ce genre se fassent extrêmement rares, alors qu'il avait parfois plus d'une demi-douzaine de ballons de football en sa possession. L'infrastructure n'étant pas isolée des maillons qui contribuent à la pratique d'APS de qualité, cette carence entraîne des implications affectant d'autres paramètres.

### **5.1.2 – Consistance mitigée des APS en faveur des enfants scolarisés**

La plage horaire accordée aux APS des établissements de Minawao ne souffre d'aucune restriction par rapport aux standards nationaux. Toutefois, l'on se demande si la consistance des enseignements est à la hauteur du temps alloué. Il revient donc d'observer un certain nombre de principes qui illuminent les contenus d'enseignement d'EPS, notamment le dosage et la variabilité.

#### **5.1.2.1 – Dosage des enseignements**

Le matériel didactique ne peut être dissocié de la qualité du dosage. Le rapport entre le nombre d'apprenants actifs et le temps d'activité est croissants avec l'importance du matériel que sont les balles, cordes, masses, et bien d'autres. L'insuffisance du matériel didactique que relève le profil du camp de décembre 2018 implique nécessairement des concessions dans la quantité de charge de travail réservée à chaque élève. L'enseignant d'EPS du lycée lors de

notre entretien, n'a pas hésité parfois d'inverser les rôles pour essayer d'amener des éclaircis à nos préoccupations, quand il dit :

*J'ai aux rares cours de handball que je fais ici, environ une centaine d'élèves avec deux ballons que j'ai parfois réduit la pression d'air pour pouvoir les glisser dans mon sac sans avoir à répondre aux questions embarrassantes de mes collègues d'ailleurs. Selon vous, dans un tel contexte, un élève peut avoir touché la balle en moyenne combien de fois lors de ce cours qui dure moins de deux heures ? Croyez-vous qu'il ait véritablement senti quelque chose du handball<sup>184</sup> ?*

Ce dernier questionnaire expose le faible volume de cours que reçoivent effectivement les élèves du lycée bilingue de Minawao. Si le temps alloué semble ne pas faire défaut, le temps réel ou effectif de travail par élève reste assez réduit, faute d'insuffisance de matériel.

Il n'y a pas que du matériel qui fait défaut dans l'enseignement de l'EPS pour les réfugiés du camp de Minawao. L'acquisition des tenus pour la pratique de l'EPS est un véritable problème pour une part non négligeable d'élèves. Certains de ces infortunés brandissent généralement ce manque comme le mobile de leur absence au cours d'EPS, surtout que ces tenues font partir des multiples dons que bénéficiaient les élèves de Minawao durant les années scolaires précédentes. Si l'insuffisance de matériel pour une discipline particulière conduit à une adaptation interne du cycle<sup>185</sup>, précisément le faible dosage de l'activité, l'absence quant à elle implique des aménagements profonds du syllabus qui aboutissent à la disparition de certains cycles d'enseignements au profit d'autres qui sont moins exigeants en matériel.

### **5.1.2.2 – La monotonie dans les enseignements d'EPS**

L'absence de matériel contrarie l'enseignant qui se sent obligé de prendre des mesures de « contournement » pour pouvoir dispenser son cours, même-ci ceci peu écorcher la qualité des enseignements. Ce qui peut s'avérer contreproductif pour les élèves. Ce manque de matériel implique la difficulté à suivre le syllabus d'EPS établi. À défaut d'annulation, c'est quasiment les cycles de courses de fond et d'endurance à toutes les séances. Pour le

---

<sup>184</sup> MOKSIA, *op.cit.*

<sup>185</sup> Module d'enseignement en EPS qui généralement constitue l'apprentissage des habiletés d'une discipline sportive particulière à l'instar du football, du saut en longueur, de la gymnastique.

responsable d'EPS au lycée, il déclare : « j'ai parfois amené les masses de lancer d'ailleurs, mais on ne peut pas demander ou jouer au malfrat tous les jours, ... même les adaptations ne marchent pas pour longtemps, car on se rend finalement compte qu'on court seulement »<sup>186</sup>. Trois balles de handball abimés et utilisables éventuellement qu'à d'autres fins (comme indices de marques de départ et d'arrivée des courses), loin de la fonction principale de la balle. Elles (balles) sont conservées au bureau de Monsieur NANGO Elvis, surveillant général, et tiennent de matériel d'EPS au lycée. Pourtant, les ballons, cordes à sauter, ... constituent le matériel didactique au même titre que les craies, les stylos à bille et bien d'autres qui concourent à l'éducation de l'enfant. En dépit des efforts de l'enseignant, il y a logiquement monotonie des enseignements. Ce qui remet en question les objectifs poursuivis par l'enseignement de l'EPS, puisqu'il y a manquement aux paramètres du principe de l'alternance travail-repos<sup>187</sup>. C'est cette variabilité de disciplines sportives (porteuses de motivations) qui fait défaut dans le cas d'espèce. Cet état de choses implique sans réelle surprise, que certains élèves qui disent ne pas aimer l'EPS, accusent le fait qu'ils sont, comme répondent certains lycéens : « fatigués de faire la même chose chaque fois. On ne joue même pas le ballon ici »<sup>188</sup>. Il n'y a pas que le cours d'EPS qui empâtie. Les élèves expriment cette insatisfaction en récréation. Ils recourent eux aussi aux mesures palliatives, qui exposent un degré de précarité suffisamment avancée, avec des balles en morceaux d'étoffes et de plastiques.

### **5.1.3 – Les « abonnés absents »**

Les élèves et certains réfugiés non scolarisés tant bien que mal se retrouvent dans un certain nombre d'APS pratiquées sur le camp. Ce n'est pas le cas pour tous. La corbeille des différentes APS pratiquées au camp est peu garnie pour concerner l'ensemble des réfugiés. Les APS renferment une panoplie d'activités avec des visées différentes et précises. Relativement au profil des potentiels bénéficiaires et aux objectifs attendus, certaines activités sont plus sollicitées que d'autres. Autrement dit, elles sont plus à même d'apporter les résultats escomptés. Il est donc opportun de s'intéresser aux vides dus à l'inexistence de certaines APS qui sont supposées améliorer le quotidien des catégories de réfugiés qui ne disposent pas des moyens de pouvoir consommer ce qui est jusqu'ici mis à leur disposition.

---

<sup>186</sup> MOKSIA, *op.cit.*

<sup>187</sup> Le principe de l'alternance travail-repos est l'un des cinq principes d'entraînement selon Georges CAZORLA. Il s'appuie sur l'alternance, en nature, en intensité et en durée du travail et de repos. En nature renvoie à la plus grande richesse de situations et d'exercices visant à développer la même qualité.

<sup>188</sup> Entretien avec des lycéens de Minawao en date du 24/01/2019.

### 5.1.3.1 – Un non-événement pour les réfugiés en perte d'aisance physique

Les personnes réfugiées sont loin d'être épargnées des problèmes de stress, d'anxiété ou tout simplement de santé quand l'on peut considérer les événements à la base de leur déplacement ainsi que tout ce qui sous-tend leur nouveau statut (réfugié).

Les handicapés entre autres, sont classés dans la catégorie de réfugiés appelées personnes à besoins spécifiques (PBS). Cette considération qui semble bien prise en compte dans d'autres secteurs d'intervention est quasiment inopérante dans le champ des APS. Ces personnes sont systématiquement coupées de tout ce qui constitue ces pratiques sur le camp. La distinction PBS relève selon un responsable de l'ONG Première urgence d'une volonté d'intégration et de prise en charge conséquente de toutes les catégories sociales de réfugiés<sup>189</sup>. À contrario, l'effet observé tend plutôt à celui d'un bouclier à la pratique des APS. La prise en compte de ces derniers dans les différentes APS menées pour les réfugiés n'est qu'une vue de l'esprit. Bien au contraire, la moindre gêne physique renvoie à une interdiction sans appel aux APS, qui est cautionnée à la fois par le sujet même en question, sa potentielle famille, son entourage, ses amis mais aussi les intervenants qui pensent fortement que le discours des APS pour tous ne peut être une réalité dans leur camp. Évoquer les APS pour les réfugiés de Minawao, c'est implicitement parler de l'ensemble des réfugiés à l'exception de ceux qui accusent des difficultés ou gênes physiques. Même une prescription médicale qui associe les APS n'est pas toujours la bienvenue. Un personnel de santé nous a affirmé se faire agresser verbalement par le frère d'une PBS tout simplement parce qu'il lui avait demandé en plus des cachets de calcium qu'il lui avait donnés, de faire de la marche environ trente minutes en soirée chaque jour pour essayer de remédier à ses problèmes de crampes. Ce qui n'avait pas été du goût de ce frère nous raconte-t-il : « il (le frère du malade) m'a dit, si tu veux m'envoyer à Mokolo acheter les médicaments et garder tous ce que le HCR a apporté ici pour nous, et partir chez toi avec, dit le moi une fois que d'inventer n'importe quoi comme le sport pour me tromper »<sup>190</sup>. Cette façon de s'empresse à établir ce lien entre la pratique de la marche aux fins thérapeutiques et un supposé projet de dérober les médicaments disponibles, témoigne, (même si l'on pourrait prendre en compte l'éventualité d'une inquiétude latente) de l'incompatibilité qui peut être installée dans la mémoire collective des réfugiés de Minawao, entre les APS et les personnes ne bénéficiant pas de tout le potentiel physique associé à un individu ordinaire, supposé apte et en bonne santé.

---

<sup>189</sup> Alfred ETOUBOU, *op.cit.*

<sup>190</sup> Un personnel de santé sous anonymat, entretien du 25.01.2019

La restriction à laquelle les APS ont du mal à s’émanciper au camp de Minawao contraste avec les attentes et profits qui découlent de ces activités. Ces crispations autour des APS étant relevées, nous entendons scruter le rôle ou le positionnement desdites activités dans la vie du camp.

## **5.2 – Une panacée**

Qu’il s’agisse de l’administration du camp, des humanitaires, des réfugiés ou encore des communautés hôtes, leurs avis de façon instantanée renvoient à une effectivité de la pratique des APS pour les réfugiés. De toute évidence, les APS ne se font pas rares pour les réfugiés de Minawao. Toutefois, les finalités dans les faits sont à la limite contradictoires. En dépit des différentes missions assignées officiellement à ces activités, les raisons d’être pour les APS ne sont pas totalement étouffées.

### **5.2.1 – Paris gagnés**

Les prouesses des APS dans plusieurs domaines se vérifient régulièrement sur le camp. Bien que certaines catégories de réfugiés aient difficilement accès à ces activités, ceux qui s’y livrent, en tirent des bienfaits dont certains profitent également à l’ensemble de leur communauté ainsi qu’aux populations environnantes. Il est à rappeler que les APS à Minawao rentrent dans une vision assez précise. Au-delà des aspects éducatifs et de santé d’un point de vue global, elles s’insèrent dans la recherche des solutions aux questions de cohabitation pacifique avec les communautés hôtes, et, celles (problèmes) liées à l’oisiveté qui est le germe de beaucoup de maux et de pires dérapages auxquels peuvent se livrer tout individu à l’instar des réfugiés.

#### **5.2.1.1 – Apport thérapeutique**

Quand l’on se rapproche de la plupart des superviseurs au camp de Minawao, c’est avec emphase qu’ils rapportent le rôle d’antidépresseur, qu’ils attendent des APS pour les réfugiés, à côté du travail d’éducation qui peut être apporté. Les APS ne sont pas les seules activités du camp susceptibles de juguler les problèmes d’anxiété, de stress et plein d’autres traumatismes et fléaux dont souffrent les réfugiés. Ce terrain est investi aussi par des interventions médicales, causeries éducatives, etc., avec parfois des résultats, parfois pas. Outre les appels à la pratique des APS par les professionnels de santé qui exercent sur le camp et dont la parole ne porte pas toujours, ce sont les déclarations des réfugiés qui sont révélatrices de la

contribution des APS pour combattre ou mieux prévenir ces fléaux. OUMAROU c'est confié sur cette question, quand il disait :

*Dès mon arrivée ici, j'avais l'impression qu'une journée dure plus de 24 heures, tellement elles étaient longues, je n'arrivais pas à dormir, je pensais seulement comment on a fui, parce que les gens de Boko haram sont venus brûler notre village, je pensais et repensais tous les jours, j'allais devenir fou. On m'a donné les remèdes au centre de santé que j'ai bus jusqu'à finir sans changement. Mais depuis que je joue le ballon les soirs, ça ne se passe plus comme avant, je dors jusqu'au matin, même s'il y a toujours les jours où ça ne donne vraiment pas, où je ne peux m'empêcher de penser<sup>191</sup>.*

Ces dires nous montrent que ce jeune homme qui souffrait d'absence de sommeil ou toute autre maladie dont l'une de ses manifestations se situe autour de la difficulté à trouver le sommeil est sur la voie d'en recouvrir, et ce résultat étant visible après qu'il ait intégré cette pléthore de jeunes du camp qui écumant les terrains pour « couler la sueur »<sup>192</sup>. D'autres réfugiés disent résoudre les problèmes d'ennuis à travers les APS. Pour BELLO, « quand je suis à ne rien faire, ça me gêne énormément. Je retrouve toute la joie de vivre quand je suis en train de jouer »<sup>193</sup>. Comme OUMAROU ou BELLO, plusieurs autres réfugiés affirment connaître un bien-être physique grâce à la pratique des APS. Pour eux, c'est le moment de rompre avec l'angoisse et penser à quelque chose d'autre que des questionnements à ne plus finir, qui n'ont malheureusement pas toujours de réponses ou de suites concrètes si ce n'est de s'évanouir dans l'imagination et la pensée où ils ont pris naissance.

« Le vivre ensemble » entre les réfugiés de Minawao et les communautés hôtes reste un défi permanent comme dans la plupart des localités de cohabitation entre les autochtones et les personnes réfugiées au Cameroun, précisément les régions de l'est et du nord Cameroun<sup>194</sup>. Les APS dans ce combat d'acceptation d'autrui renvoient à une articulation significative dans le déroulé de notre travail.

---

<sup>191</sup> OUMAROU, *op.cit.*

<sup>192</sup> Expression pour désigner le fait de pratiquer une activité physique.

<sup>193</sup> BELLO entretien du 24/01/2019.

<sup>194</sup> Habmo BIRWE, « Les réfugiés au Cameroun. Regard sociologique sur une crise d'intégration sociale », 2012.

### 5.2.1.2 – Cohabitation pacifique

Un des piliers de la protection des réfugiés dans un pays reste la cohabitation pacifique. Raison de plus pour y accorder une place importante et ne négliger quelque contribution que ce soit, pouvant apporter une valeur ajoutée dans la résolution de cet épineux problème.

À un niveau latent d'observation, la cohabitation entre les réfugiés de Minawao et les communautés hôtes dégagent de la quiétude, mais d'un regard plus profond, cette cohabitation possède des germes d'une « bombe à retardement », car, elle est souvent poreuse et conflictuelle. Issa SAIBOU<sup>195</sup> mentionnait que pour les populations d'accueil, le voisinage avec les réfugiés est porteur des logiques d'exclusion.

Les gestionnaires du camp de Minawao sont très sensibles à cette préoccupation. L'accès des populations hôtes à l'éducation, aux soins de santé et même aux points d'eau du camp, sans être exhaustif sont quelques-unes des éléments de solutions pour répondre à cette inquiétude. Dans l'arsenal déployé à cet effet, les APS occupent une place de choix. Cette position épouse l'explication de Céline SCHMITT, porte-parole du HCR en France : « le sport joue un rôle crucial comme vecteur d'intégration des réfugiés au sein des communautés hôtes et comme outil essentiel pour bâtir la paix et la compréhension entre les personnes »<sup>196</sup>. Sans nier la forte contribution d'autres « gadgets », les rapports entre les réfugiés de Minawao et les populations hôtes dans le champ des APS sont une véritable leçon de vivre ensemble, c'est un succès qui surplombe les attentes. Nous avons relevé à ce compte la participation des populations hôtes aux tournois organisés sur le camp, dans le respect de l'olympisme<sup>197</sup>. Jusque-là, ceci peut sembler une façade. Pour dissiper tout soupçon, l'une des pièces à conviction de ce pacifisme est le soutien et les encouragements des populations hôtes derrière les équipes des réfugiés. Ceci se fait parfois au détriment des autres équipes ou compétiteurs considérés comme « autochtones », quand le spectacle et le talent est produit du côté des réfugiés. Ce qui ne se fait d'ailleurs pas rares. Il est à relever que depuis l'installation du camp de Minawao, le trophée du championnat de football de vacance n'est pas la chasse gardée d'une communauté particulière. Et, cela n'a suscité, une quelconque indignation ou

---

<sup>195</sup> Issa SAIBOU, « L'impact de la crise tchadienne sur le Nord-Cameroun : 1979-1982 », mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I, 1994, p31.

<sup>196</sup> UNHCR, « le sport pour les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr-fr/le-sport-pour-les-refugiés.html>. Consulté le 21/04/2019.

<sup>197</sup> La charte olympique 2018, relative aux principes fondamentaux de l'olympisme : l'olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.

stigmatisation, encore moins une marginalisation ou un repli identitaire. Si conséquences il y en a eues, c'est le désir de revenir le plutôt pour la prochaine édition. Cette tendance s'est déjà justifiée ailleurs, avec des études menées sur le camp de Kakuma et le bidonville de Mathare à Nairobi. Celles-ci ayant prouvé qu'aucune autre activité sociale n'était aussi efficace que le sport pour combattre les préjugés ethniques ainsi que les tensions ; favoriser la réconciliation et maintenir la paix<sup>198</sup>. Les faits étant illustratifs, les jeunes autochtones de Gadalar se confondent régulièrement les soirs, avec les réfugiés sur les terrains de football au camp. Il n'y a quasiment pas d'évènement sportif ou culturel de grande envergure sur le camp qui ne voit pas la présence d'au moins un village voisin. C'est devenu une tradition ici. L'apothéose de cette cohabitation pacifique à travers les APS trouve le soutien dans le récit d'un jeune réfugié, le nommé HAMAN, comme plusieurs, il a rencontré son camarade et employeur sur un terrain de football au camp. Ce dernier, ressortissant du village Zamaï, lui a donné du travail (moto-taximen). Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les deux hommes, mais leurs familles toutes entières qui partagent les liens d'amitié et de fraternité. Ce cas n'est qu'une illustration parmi tant d'autres à travers les APS, comme l'attestent nos différents entretiens avec les réfugiés, les populations hôtes, ainsi que les intervenants sur le camp. « Cerise sur le gâteau », il apparaît qu'il n'y a pas seulement l'indifférence, la méfiance et le respect mutuel comme preuve d'une cohabitation pacifique, c'est-à-dire ne pas outrager ou éviter de créer des situations conflictuelles. Mais davantage, des relations amicales, professionnels, entre les réfugiés et les populations d'accueil. Il s'agit donc à travers les APS, d'une contribution à la destruction des schèmes de pensées qui se traduisent par la marginalisation, la stigmatisation et la labélisation des réfugiés. C'est créer les pools qui peuvent se ramifier à des échelles plus grandes pour annihiler ces maux. Toutefois, comme dans chaque cohabitation, des flashes passagers de tensions, aussi rares que celles-ci puissent être, peuvent parfois avoir des conséquences indélébiles, sans pour autant remettre fondamentalement en cause cet effort des APS. C'est le cas avec des crimes perpétrés des deux côtés (population hôte et réfugiés), en occurrence les coups de vol, de viol, ... sans que ceux-là ne donnent lieu à une opposition farouche intercommunautaire. Il s'agit des actes individuels, isolés, mais toujours regrettables.

De toute évidence, les fins sont diversifiées, et les APS ne bénéficient pas qu'aux réfugiés. D'autres entités y trouvent un terrain fertile d'accomplissement de leurs besognes. C'est à juste titre que PARLEBAS relève que :

---

<sup>198</sup> Charlotte GRÉGROIRE, « réduire les tensions au sein des camps de réfugiés par le sport », [en ligne] sur <https://www.sportanddev.org/fr/article/news/reduire-les-tensions-au-sein-des-camps-de-refugiés-par-le-sport>, le 07/08/2016. Consulté le 14/03/2019.

« Les activités ludiques ne peuvent pas être réduites à un passe-temps de seconde zone n'intéressant que les théologiens et les moralistes. Elles représentent, peut-on penser, un phénomène social massif aux fortes implications économiques, sociales et politiques »<sup>199</sup>. La réalité autour des APS en faveur des réfugiés de Minawao est comme le disait Gaston BACHELARD « une lumière qui projette toujours quelque part des ombres »<sup>200</sup>. Le réel n'étant jamais ce qu'on pourrait croire, quels objectifs masqués se dégagent de la pratique des APS pour les réfugiés de Minawao.

### **5.2.2 – Des objectifs inavoués**

La pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao camoufle une forte odeur d'instrumentalisation. Quel que soit la composante sociologique concernée (réfugiés, humanitaires, etc.), les besoins individuels ont tendance à prendre systématiquement le pas sur l'intérêt collectif, plus globalisant.

Quand nous considérons les humanitaires, l'agenda des différents intervenants du camp reste varié et complexe. La prise en charge des réfugiés appelle à une intervention multiforme. Cependant, les multiples tâches qui constituent l'intervention des humanitaires s'y trouvent parfois vidées de leur substance pour la seule considération de l'intervention. Les contenus étant négligeables devant les finalités. Il en découle que les intervenants du camp sont très préoccupés par les APS non plus en faveur des réfugiés, mais pour d'autres fins qui rentrent dans l'architecture de leurs activités au camp. Ceci lève la question de la considération des APS, ou plus exactement de l'instrumentalisation des APS.

---

<sup>199</sup> Pierre PARLEBAS, *Eléments de sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986, p.22.

<sup>200</sup> Gaston BACHELARD, *la formation de l'esprit scientifique*, Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1993, p.13.

**Figure 19: illustration de la propagande dans l'assistance aux réfugiés de Minawao lors d'APS colorant la journée mondiale de l'environnement 2019**



Source : Alfred ETOUBOU

Cette photographie renvoie à l'immortalisation de la réception des récompenses par deux adolescents réfugiés après leurs prestations aux APS organisées lors de la journée internationale des réfugiés. Accompagnés du président des réfugiés (le monsieur à la petite taille vêtit d'un pantalon de couleur kaki), ainsi que les donateurs de la circonstance parmi lesquels l'on retrouve l'administrateur du camp positionné à gauche de l'image en costume. Le nombre de personnes constituant les donateurs est de loin supérieur à celui des récipiendaires. Il apparaît que chaque intervenant essaye de montrer qu'il a participé à l'évènement. La justification de la présence dans une intervention a donc autant de poids pour ces intervenants par rapport à l'intervention proprement dite.

#### **5.2.2.1 – Les APS : un arôme pour les évènements sur le camp**

La vie du camp est rythmée par un certain nombre d'activités qui dans une vision réductive, ne rentrent pas directement dans la protection des personnes réfugiées. Les célébrations de plusieurs journées internationales, ainsi que les visites des autorités ou personnalités au camp font partir de ces types d'activités. Au-delà d'un caractère qui peut se réclamer politique et masquer ainsi certaines intentionnalités, ces activités permettent entre autres : l'évaluation des interventions au camp et la possibilité d'enclencher des processus de réponses. Plusieurs activités sont retenues pour ces évènements.

À l'image de la gerbe de fleurs qu'une fillette ou un gamin remet à une autorité en signe de bienvenue, et qui colore à suffisance l'importance de l'évènement et/ou de la personnalité,

telle est la pratique des APS dans ce contexte à Minawao. L'appréciation des réfugiés devient moins pertinente, ce sont les intervenants impliqués qui jaugent toutes les variables autour des APS, pouvant permettre d'assaisonner l'évènement du jour. Toutes sortes de soutiens sont mobilisées pour la circonstance. Les personnes exerçant hors du camp et qui peuvent apporter une plus-value à l'évènement sont sollicitées. Les présences quelques fois du personnel des délégations départementales ou d'arrondissements du MINSEP et/ou du MINJEC en sont quelques illustrations. Un profond monitoring est élaboré par rapport aux acteurs, aux instruments de prestation ou au matériel sportif, de même que pour la matérialisation des aires de jeu. Avec un suivi des plus strictes pour qu'aucun détail ne perturbe l'évènement. Cette organisation autour des APS en faveur des réfugiés n'est pas monnaie courante. Le maître mot est la réussite de l'évènement. Les difficultés et inquiétudes d'en temps ne font pas partir de l'ordre du jour, car ce n'est ni le moment, ni l'endroit. Chaque acteur se doit de donner une prestation honorable, même si celle-ci peut mettre en mal son intégrité physique et morale. Certains hauts responsables, à l'instar de l'administrateur ne nient pas les félicitations et encouragements qu'ils ont eu à recevoir des personnalités lors de certaines prestations sportives, culturelles et artistiques des réfugiés, en signe d'un travail bien fait, qui renvoie à une organisation parfaite et réussie, indépendamment de ce qu'ont ressenti et reçu les principaux concernés que sont les réfugiés. La pratique des APS au vue de ses exigences dans cette atmosphère s'inscrit davantage comme un devoir pour les différents réfugiés appelés à participer à l'évènement. Un devoir qui doit être exemplaire, pour générer des retombés multiformes. Puisqu'il s'agit à travers les APS d'apporter la petite touche qu'il faut à l'évènement pour que l'organisation reçoive une mention plus qu'honorable et proche de la perfection, si ce n'est le cas. L'objectif des organisateurs est de ne laisser personne indifférent. Que chacun se retrouve dans l'évènement quel que soit son goût. Ils espèrent beaucoup du pouvoir attractif des APS qui peut embrigader les attentions pendant le temps du spectacle. Plus que prester, la performance est recherchée. Le trophée étant la satisfaction des « invités » et des organisateurs.

#### **5.2.2.2 – Les APS : un auxiliaire**

Aussi bien les « corps constitués », que d'autres considérations ne sont pas toujours de haut vol. Ainsi, les efforts ménagés sont réduits à la simple existence des APS. Les retombés sur le plan de la prise en charge à travers les bienfaits desdites activités ne semblent pas être une quête pour les intervenants. C'est la couverture des chronogrammes et agendas qui préoccupent davantage ces humanitaires. Pour un responsable d'ONG exerçant au camp :

*Le soutien en matière de sport est de plus en plus revu à la baisse au fil des ans, vous pouvez vous en convaincre en vous rapprochant du lycée ou de l'école primaire. Car, après plus de cinq ans que le camp a été ouvert, nous ne sommes plus forcément dans les urgences malgré l'arrivée incessante des demandeurs d'asiles et donc des nouveaux réfugiés sur le camp*<sup>201</sup>.

Cette déclaration contraste bien avec la résilience des réfugiés à laquelle les interventions entendent contribuer. Qu'il s'agisse des difficultés financières, de la priorisation d'autres interventions ou tout autre mobile, le seul désir est que l'activité ait lieu, le reste n'étant pas nécessaire. Que l'APS soit dépourvue des éléments fondamentaux qui garantissent tout le bien qu'on peut penser d'elle, ou qu'elle soit sevrée d'accompagnement, la question la plus pertinente pour les intervenants est celle de savoir si elle (APS) a eu lieu ou non. Le seul déroulement de l'activité est suffisant. Le comment s'est-elle déroulée importe peu, n'intéresse quasiment personne, si ce n'est les réfugiés pratiquants.

Les actes que l'on pose sont presque toujours imbibés d'une tâche d'intérêt. Si les APS semblent parfois associées à un devoir pour les réfugiés, il est difficile de relever leur désinvolture qui reste malgré tout inhibé pas un effet compensateur. Cette attitude complice des réfugiés ne relève pas d'une « obéissance aveugle », ou encore moins de la simple naïveté. Elle ne peut non plus être associée avec force, aux peurs ou reconnaissances que peuvent engendrer une certaine dépendance, en occurrence celle qu'ils (réfugiés) entretiennent vis-à-vis des humanitaires. La vitalité de cette complicité s'alimente dans ce que, chacun de ces réfugiés, pris individuellement reçoit en retour. Cette façon d'agir est une copie de l'ADN de la société camerounaise d'aujourd'hui, où, à partir du moment que l'on ne sort pas bredouille dans une opération, les promoteurs, les intervenants, bref, toutes les ressources humaines tenantes et ainsi l'opération, reçoivent tout le soutien de ce « bénéficiaire de circonstance » même s'il sait pertinemment qu'il y a des choses à redire. Ce musellement ou adhésion des réfugiés est favorisé par une contrepartie.

### **5.2.2.3 – Une contrepartie : « Gagnant-gagnant »**

Les contestations, protestations ou réclamations chez les réfugiés sont généralement quasi-inexistantes quand il s'agit des APS, sauf peut-être dans leur pensée. Pourtant, il n'en demeure pas moins d'inquiétudes quant à ces activités dans certains contextes. Un

---

<sup>201</sup> Alfred ETOUBOU, *op.cit.*

questionnement taraude les esprits : Comment les réfugiés du camp de Minawao arrivent-ils à contenir ces désagréments ?

L'une des particularités des réfugiés du camp de Minawao est la toute croyance à l'instant présent, à l'immédiat. Il n'y a pas de place pour les promesses. Les récompenses, les ressources et les valeurs sont considérables que si et seulement si, elles s'accomplissent au quotidien. Les réfugiés ne manquent pas de dire à qui veut les entendre, qu'ils « ne savent pas de quoi demain sera fait ». Ils privilégient toute assistance où motivation ponctuelle. Ceci fait donc les affaires des organisateurs d'évènements où ces réfugiés sont appelés pour la pratique des APS. Devant les sollicitations de participations qui semblent se confondre à des injonctions, les réfugiés ont un certain intérêt à y adhérer. En outre, il est connu sur le camp que l'intensité de la mobilisation que les organisateurs déploient pour un évènement est autant importante tant pour les ressources humaines que les moyens matériels et financiers. Ainsi, les différents kits et motivations qui sont distribués constituent une forme de rémunérations que les réfugiés ne veulent pas passer à côté. C'est la contrepartie. Une sorte de « partenariat gagnant-gagnant ». MOUSSA ne manque pas d'éloquence quand il dit : « Si les grands pouvaient venir au camp chaque jour, je ne partirai plus marcher partout pour vendre le *shail*<sup>202</sup> ; parfois même à crédit, alors que je peux seulement danser on me donne les cadeaux pour élever mes enfants »<sup>203</sup>. Cette déclaration montre les intentions et intentionnalités qui accompagnent la participation des réfugiés aux évènements où ils sont appelés à prester. Que l'évènement soit déplaisant ou pas, il se juge à la mesure des dons reçus. Les caprices n'ont pas de place, puisque ces acteurs espèrent des présents, quitte à ce que, ceux-là soient peu consistants. C'est un jeu d'intérêt, le « retour sur investissement ». Autant les APS sont utilisées à d'autres fins par les intervenants, autant la réciprocité est vraie pour les réfugiés qui y adhèrent.

Plusieurs centres d'intérêt se dégagent de la pratique des APS pour les réfugiés de Minawao. L'image du camp et celle de ses habitants sont autant préoccupantes que la prise en charge de ces derniers.

---

<sup>202</sup> Sorte de boisson très prisée dans la région du grand nord, qui se consomme chaud, avec ou sans complément (pâtisserie). Il n'y a véritablement pas de moment pour en prendre, comme le café, il constitue le petit déjeuner pour plusieurs personnes, ce qui implique une consommation un peu plus importante en matinée. Composé généralement avec du sucre, certains gens y mettent du lait, du citron, du tamarin, de la citronnelle ou du miel selon leur convenance.

<sup>203</sup> MOUSSA, *op.cit.*

#### 5.2.2.4 – Les APS : La fierté d'une communauté

Pour ce qui est du réfugié, la bataille du paraître n'a jamais cessé devant l'imagerie populaire qui le reflète comme un être incapable, coupable et dépourvu des attributs sociaux lui conférant des atouts semblables à ceux des nationaux. Cette stigmatisation, qui semble résister aux discours de désagrégation de ces stéréotypes, se heurte à la capacité qu'ont les APS à porter le savoir être et le savoir-faire des pratiquants ainsi que leurs environnement socioculturel et géographique à des strates de considérations qui s'opposent à la dégradation ou à l'échec social. Devant cette agression silencieuse, les APS offrent aux réfugiés de Minawao une véritable vitrine pour la déconstruction des schèmes de pensées qui font d'eux une curiosité au sens négatif du terme. Les prestations de ces réfugiés aux jeux FENASSCO du niveau départemental jusqu'au (niveau) national, avec les victoires glanées, dont la plus étincelante fut la médaille d'or remportée en lutte libre au niveau national en 2017, par un réfugié de Minawao (en la personne d'Amos GUETELE), ont permis de vendre l'image de ces réfugiés, et même de toutes « les mains » qui agissent autour. La participation des réfugiés de Minawao au festival de la musique à Yaoundé cette même année, ainsi que bien d'autres évènements sportifs ont contribué à réduire la méfiance et l'indignation malades souvent portée sur ces personnes.

Bien plus, les sollicitations pour des participations aux évènements sportifs sont devenues monnaies courantes, preuves que les barrières jadis existantes sont en train d'être levées. À travers les APS, c'est moins de la peine, des souffrances et des cries qui sont mis en exergue, mais plutôt du courage, de la détermination et de l'exploit. Monsieur BOUBA rapportant les paroles d'un haut commis qui avait assisté à un match des incollables, lors de l'élément appelé course au sac, disait à propos des élèves réfugiés : « oui, ce sont des guerriers avec qui on peut compter, qu'on peut accompagner, et non des femmelettes à assister indéfiniment »<sup>204</sup>.

---

<sup>204</sup> BOUBA, *op.cit.*

**Figure 20: illustration des récompenses des élèves réfugiés de Minawao aux jeux FENASSCO**



Source : Maurice TEUGMAN KETU, enquête de terrain 2019

Cette image présente les différents trophées remportés par les élèves du lycée bilingue de Minawao lors des FENASSCO et Dixiades. Ceci montre que les réfugiés du camp de Minawao ne sont pas du tout ridicules lors des événements relatifs aux APS où ils sont conviés à se confronter à d'autres participants venus des différents coins du Cameroun.

La pratique des APS est donc une occasion, un moment pour les réfugiés de susciter à leur égard d'autres considérations que celles de nature à leur dévaloriser, à leur discréditer, ainsi que la gratitude à toute la chaîne d'accompagnement qui œuvre pour leur prise en charge et donc leur bien-être. Les APS sont un champ propice pour contribuer à polir l'image des réfugiés, et mettre en extrême minorité les jugements de valeurs souvent portés à leur égard.

### **5.2.3 – Dynamiques autour des APS à Minawao : une projection de la société camerounaise**

Les sujets autour des APS peuvent à première vue embrigader les esprits superficiels dans une dimension uniquement sportive, qui reste de tout fait assez réductrice pour l'appréhension de la réalité sociale. Les APS « intègrent à peu de chose près, tous les éléments de la société »<sup>205</sup>. Ces activités engagent les dimensions politiques, économiques,

---

<sup>205</sup> Thierry WENDLING, « us et abus de la notion de fait social total : Turbulences critiques », dans revue du MAUSS 2010/2 (n°36), pp. 87-89, [en ligne] sur <https://doi.org/10.3917/rdm.036.0087>, cairn.info le 18/01/2011, Consulté le 16/05/2019.

culturelles, sociales et même technologiques, en façonnant « en même temps, les diverses formes de la vie quotidienne des individus qui la composent »<sup>206</sup>.

La réalité des APS en faveur des réfugiés de Minawao revêt des visages qui ne sont pas étranges à notre société. Le Cameroun comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne occupe le bas du tableau en termes de développement. La banque mondiale nous a qualifiés à ce titre de « pays en voie de développement », précisément dans la catégorie « pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ». C'est donc dans cette conjoncture économique que chacun veut « satisfaire ses besoins », avec certaines pratiques qui s'éloignent quelque peu de la morale et de l'éthique, telles que la corruption, le favoritisme, le lobbying, l'égoïsme, l'avarice ... qui font désormais corps avec notre univers social. Le Cameroun est classé 152<sup>ème</sup> sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2018 établi par *Transparency International*. La création du tribunal criminel spécial n'est certainement pas un démenti des détournements de deniers auxquels nos gestionnaires de la fortune publique répondent de plus en plus ces dernières années. Quasiment trois « quartiers »<sup>207</sup> à la prison centrale de Yaoundé abritent les hauts commis de l'État qui sont interpellés dans le cadre de l'opération anti-corruption dite « opération épervier », bien que certains avancent la thèse d'une « main politique ». Ces fléaux que l'on ne peut dissocier à notre société, se dissimulent dans l'instrumentalisation des APS à Minawao.

### 5.2.3.1 – Complicité maline des réfugiés

Les revendications sur les manquements ou désidératas en matière d'APS qu'ont souvent formulés les réfugiés ne font généralement pas bon chemin, bien que bénéficiant parfois des coïncidences d'autres agendas. Cet état de choses ne semble perturber quiconque (réfugiés). Tant que les possibilités de retombées individuelles peuvent exister, la situation n'a qu'à perdurer. « La vie c'est une place » comme dirait certains. De nombreux cas de désolidarisation devant une cause commune, au profit de l'intérêt individuel ou d'un groupe plus restreint ont souvent été observés. Une des illustrations renvoie généralement à la disqualification des problèmes de matériels sportifs de la part des responsables désignés parmi les réfugiés, une fois qu'ils reçoivent un minimum personnel de ce matériel, pouvant leur

---

<sup>206</sup> Claire BEAUDEVIN, « Souks féminins en Oman. Séparatisme commercial ou renforcement « d'une culture de genre » », chroniques yéménites, n°12 (c. revues.org/189), 2004, p.106.

<sup>207</sup> Les quartiers dans les prisons centrales au Cameroun représentent les secteurs de détention, composés de plusieurs locaux. Les quartiers sont réservés généralement aux détenus ayant des profils similaires ou qui font partir des mêmes catégories. À l'exemple du quartier des femmes ; le quartier des condamnés à mort ; le quartier des détenus souffrant de troubles mentaux ou encore le quartier des mineurs de sexe masculin.

servir prioritairement, à l'instar des ballons de football auquel ils aiment participer, tandis que bien d'autres préférences ou revendications restent sans réponse satisfaisante. Les potentiels pratiquants étant privés ou moins motivés de pratiquer l'activité qu'ils souhaiteraient. Il s'en suit des malaises comme l'attestent ces dires : « Je ne ferai plus rien ici tant qu'on nous informe d'attendre que les ONGs viennent nous donner le matériel de danse alors que chaque fois par derrière, les gens du football reçoivent les balles »<sup>208</sup>. Cette révélation met à jour des inquiétudes dans les manœuvres qui accompagnent le monitoring des APS par les réfugiés.

Des questionnements sont généralement posés relativement à la gestion du sport dans notre pays. Ceux-ci exposent les footballeurs ou tout simplement la mobilisation autour du football comme des bénéficiaires de différents privilèges qui restent une vue de l'esprit pour plusieurs autres disciplines sportives. Pourtant, le son de cloche est tout autre quand l'on parcourt le discours du Chef de l'État son Excellence Paul BIYA, quand il disait : « au Cameroun, il n'y a pas de sport majeur, de sport mineur, ni de sport réservé »<sup>209</sup>.

La pratique des APS reste malgré tout une préoccupation pour plusieurs organisations qui travaillent en faveur des réfugiés de Minawao. Celles-ci pourvoient généralement des équipements sportifs. Cependant, la complicité qu'entretiennent les réfugiés, parfois avec l'aide de certains encadreurs sur le camp cachent des ambitions controversées. Malgré le fait que les réfugiés sont souvent en manque d'équipement, ils usent des stratagèmes pour contraindre les donateurs à intégrer à court terme la distribution des maillots et shorts dans leurs activités, même quand ils en ont reçu il n'y a pas très longtemps. Ceci fragilise les efforts et l'assistance qui peuvent être apportés à une autre préoccupation, ou même dans un autre secteur d'activité. La supercherie consiste à d'abord se présenter avec un vestimentaire muet devant l'activité à pratiquer, en plus d'être suffisamment abimés. Par la suite, se soustraire tout simplement de ladite activité pour attirer davantage d'attentions. C'est donc un coup savamment préparé. Qui bénéficie du soutien d'un alibi fort, celui de la précarité qui sévit au camp de Minawao et rend les lendemains incertains. Cette précarité reconnue aux réfugiés n'est pas transférable aux intervenants qui catalysent ces manœuvres. « Je sais que ceux qui distribuent le matériel ne rentrent jamais les bras vides... Je me demande bien ce qu'ils ont gagné concrètement lors de l'installation de la balançoire »<sup>210</sup>. Une part officieuse revient systématiquement aux intervenants qui manipulent les dons pour les réfugiés. L'on a

---

<sup>208</sup> BELLO, *op.cit.*

<sup>209</sup> Phrase prononcée pour la première fois au discours du président de la république du Cameroun monsieur Paul BIYA, lors de la réception de la défunte équipe *Camship* handball Dames, en 1985.

<sup>210</sup> BELLO, *op.cit.*

bien envie de poser la question de savoir à qui profitent réellement les APS pour les réfugiés de Minawao.

### **5.2.3.2 – Pratique des APS : Intervenants ou bénéficiaires**

Les APS à Minawao ne peuvent être confinées dans les dimensions psychologique, biologique, de recherche du plaisir, de l'évasion ou encore de l'entretien physique. Certains intervenants ayant un rapport avec ce secteur d'activité ont diversifiés davantage les enjeux de ces pratiques. Une sorte de cliché que l'on a quelques fois observé dans nos services publics, pouvant être assimilé à la relation agent – usager. Elle se caractérise par la primauté des préoccupations de l'agent, au détriment parfois de l'utilisateur, de la qualité du service, ou même des deux à la fois, pour des raisons parfois peu évidentes à cerner, quand un désir de corruption n'est pas manifeste. Il s'agit beaucoup plus de se servir avant de servir l'utilisateur. À travers les APS, des stratégies de satisfactions personnelles contestent la priorité au bien-être des réfugiés. Le ressentir de ces derniers à travers lesdites activités n'est pas suffisamment préoccupant. D'autres questionnements habitent la pensée de ces « humanitaires ». Ils ne se contentent que du déroulement desdites activités et des « avantages » qu'ils peuvent en tirer. L'existence des APS dans ce contexte est quasiment destinée en priorité pour ces intervenants. Une fois les activités couvertes, leur part de contrat est en quelques sortes rempli. Pour se faire, ils peuvent user de toutes les manœuvres et même des intimidations. Solliciter la participation d'un réfugié dans un état de santé délicat n'est pas l'acte le plus fort, pour marquer leur détermination à remplir leur « nouveau cahier de charge » qui ne prend pas toujours en compte le contenu et les retombées des APS, pour ne privilégier que le déroulement de ladite activité. Les journées où les APS sont sollicitées restent des occasions à ne pas rater. Il y a plusieurs types de rémunérations qui peuvent être disponibles. Qu'elles soient honorifiques, telles que partager des salutations avec des autorités ou la haute hiérarchie ; qu'elles soient en termes de NFI ou encore d'élargissement du carnet d'adresse. Les menaces sont à mettre à exécution s'il le faut pour que les acteurs écument les aires de jeu, même-ci depuis leur arrivée au camp de Minawao, ils n'ont jamais eu l'occasion de pratiquer l'activité demandée<sup>211</sup>. HAPSATOU<sup>212</sup> rapportait les injonctions qui lui avait été données lors de la journée internationale des réfugiés le 20 juin 2018, où elle était sommée et contrainte d'aller jouer au football féminin alors qu'elle ne l'avait jamais fait au paravent, ni chez elle au Nigéria, ni depuis qu'elle est réfugiée au Cameroun. D'une voix menaçante,

---

<sup>211</sup> MOUSSA, *op.cit.*

<sup>212</sup> HAPSATOU, réfugiée, entretien du 25/01/2019.

l'intervenant lui posait des questions et dictait la conduite à tenir sans qu'elle n'ait alors, eu à répondre :

*- Tu fais quoi à la maison ?*

*Tu ne veux pas jouer ?*

*Tu n'as pas la chaussure ?*

*Tu vas jouer pieds nus ;*

*Tu n'as pas le short ?*

*Tu vas Jouer avec le pagne ;*

*Tu ne sais pas jouer ?*

*Marche seulement au stade ;*

*Que je ne te trouve pas ici quand je remonte ;*

*Tu dois déjà être au stade ;*

*Comme quand tes frères viennent vous appeler vous vous cachez ;*

*Quand c'est le moment de la distribution tu es parmi les premières au stade.*

Ce morceau des déclarations de cet intervenant est assez révélateur des menaces que peuvent endurer les réfugiés s'ils refusaient de participer aux APS où ils sont conviés.

**Figure 21: illustration du rapport des réfugiés-événements**



Source : Alfred ETOUBOU

Cette image présente les jeunes réfugiés scolarisés en place pour la célébration de la journée mondiale du lavage des mains. La patience, l'attention et l'enthousiasme qui les animent cachent mal leur ultime objectif : celui de participer au maximum d'activités qui interviendront dans cette célébration, afin de rentrer avec plusieurs récompenses qu'ils peuvent mettre à la disposition de leur famille.

Les enjeux des APS ici dépassent le cadre des réfugiés ou encore celui des populations hôtes. Ces intervenants assurent les activités avec des projets personnels ou qui ne se limitent pas simplement qu'aux réfugiés. La cause de ces derniers qui reste le fondement même de leurs missions est secondaire et ne bénéficie que de son l'indissociabilité à celle des intervenants. Les réfugiés sont parfois chosifiés à travers les APS. Ils (réfugiés) gardent aux yeux des intervenants quasiment la même valeur que l'activité. Autant les intervenants utilisent les APS pour assouvir des agendas complexes qui appellent à considérer d'autres aspects que ceux qui de façon apparente œuvrent en faveur du bien-être des réfugiés de Minawao, autant les intervenants ont besoin de cette ressource humaine que sont les réfugiés et dans une certaine mesure les populations hôtes, pour remplir leurs missions.

Pour confirmer cette situation, les élèves réfugiés du primaire ont participé aux jeux FENASSCO ligue B 2019 au niveau de l'arrondissement. Ils ont permis à Minawao d'occuper le 3ème rang avec des prestations glorieuses à savoir 04 médailles en or, 03 médailles en argent, 02 en bronze et le trophée de fair-play. Malgré de cette performance, la délégation de Minawao n'a pas été représenté au niveau régional. Qu'il s'agisse d'un mobile financier, administratif ou tout autre, les intervenants qui ont contribué à cette participation n'ont pas poussé leurs défis au-delà de l'arrondissement pour cette catégorie, afin de permettre aux enfants de continuer l'aventure. Si pour les réfugiés et d'autres personnes le désir de continuer cette aventure y était, la mission semblait déjà remplir pour les intervenants. Cette posture de mission accomplie est davantage consolidée avec les déclarations du staff PC qui relève, qu'ils veilleront à ce que, dans les prochaines années, la volonté qui avait été exprimée, à savoir de poursuivre la compétition soit concrétisée. Les objectifs déjà assignés ne prennent pas en compte les différentes frustrations qui peuvent émaner des principaux acteurs que sont les réfugiés, comme c'est le cas dans ces jeux scolaires où les bonnes performances de ces derniers ne sont pas prises en compte.

Les nombreuses raisons évoquées gardent en commun une forte marque d'imprévision, d'improvisation ou de mauvaise prévision dont la récurrence systématique questionne

beaucoup plus un objectif inconnu ou camouflé, ainsi que bien d'autres tares que la seule incompétence.

### **5.2.3.3 – Les APS chez les réfugiés de Minawao : un miroir des tares de la société camerounaises**

Les contradictions qui surviennent des dynamiques autour des APS gardent une odeur des vices qui minent notre société. Le lobbying, le favoritisme, le trafic d'influence, la corruption, les détournements, la division fictive des tâches et fonctions, ou excès des pôles hiérarchiques qui traduisent la réalité sociale par rapport aux APS ne sont pas moins similaires (quand nous restons dans le domaine sportif) aux mésaventures que rencontrent les équipes représentant notre pays dans les différentes compétitions où elles sont engagées. Qu'il s'agisse de nos équipes nationales ou toute autre équipe sous nos différentes fédérations sportives.

La préparation des délégations de Minawao pour des compétitions, en occurrence les jeux FENASSCO à seulement quelques jours avant la compétition<sup>213</sup> n'est pas loin de nous renvoyer au « scandale » que connaît parfois l'élite en la matière. L'on se souvient que la veille de la coupe du monde de football au Brésil en 2014, les Lions Indomptable du Cameroun se trouvaient encore à Yaoundé à quelques heures de l'ouverture de la compétition. En restant toujours dans ce domaine, certaines programmations des APS non seulement de façon inopinée mais surtout par l'administration du camp, ou du moins par des responsables moins concernés par l'intervention à travers les APS, reflètent la même ambiance qui est souvent associée à l'équipe nationale camerounaise de football. C'est-à-dire que, le rôle ou la responsabilité du Ministère des sports et de l'éducation physique (autrefois Ministère de la jeunesse et des sports), plus globalement le pouvoir exécutif, avec celui de la FECAFOOT est très controversé dans la pratique. Les questions techniques étant parfois du ressort des membres du gouvernement et donc de façon indirecte du politique. Le président de la République du Cameroun s'est personnellement impliqué à un recrutement technique. Fanny PIGEAUD dénonçait qu'en

*Fin juillet 2009, BIYA a alors fait recruter un nouvel entraîneur, le français Paul Le GUEN, pour coacher les Lions indomptables. [...] autorités sportives, anciens ministres des sports, ex-capitaines des Lions indomptables, journalistes et*

---

<sup>213</sup> MOKSIA, *op.cit.*

*supporteurs ont été invités à assister au palais des sports de Yaoundé à la signature du contrat de l'entraîneur*<sup>214</sup>.

Comme il en ressort des APS pour les réfugiés de Minawao, l'ambiguïté qui accompagne la prise en charge de ces derniers nous plonge dans notre société. Les logiques qui guident les interventions au travers des APS ne rassurent pas pour une recherche saine et désintéressée du bien-être des pratiquants, si bien qu'il faut s'immerger dans la priorisation des enjeux pour justifier certaines manœuvres. C'est quasiment cette même attitude sociale construite autour des APS en faveur des réfugiés, qu'il faut s'en tenir pour décrypter des faits sociaux qui relèvent d'autres milieux sociaux. La priorité des interventions est difficilement saisissable, l'on peut se demander le véritable but de certaines interventions (motivations en produits alimentaires pour certaines manifestations culturelles), en lieu et place des dons de matériels, qui sont pourtant plus mobilisateurs comme des (dons) de ballons de football capables de fédérer non seulement les réfugiés entre eux, mais également avec les communautés voisines. L'agenda des responsables étant presque toujours énigmatique, cette situation est une loupe éclaircissante de l'ombrage qui accompagne les choix à prioriser pour solutionner les problèmes auxquels le pays fait face. À titre d'étayage, nous avons observé le conseil du cabinet qui s'est tenu le jeudi 23 du mois de mai 2019 revenir une énième fois sur les thématiques relatives aux infrastructures routières et à la performance des entreprises nationales à travers la stratégie d'amélioration de l'offre de service dans les secteurs aérien, terrestre, maritime, et ferroviaire. Elles (thématiques) n'en demeurent pas moins des préoccupations de haute importance. Cependant, la question de la crise dite anglophone, dégage des répercussions néfastes dont les dégâts rentrent dans une sorte de trivialité. Bien que le premier ministre ai fait une tournée de deux semaines à partir du 09 du mois de mai, ladite crise n'a reçu aucune attention officielle lors de cette importante séance de travail. L'on peut par-là prendre en considération la piste de l'existence des pesanteurs qui retardent la prise en compte de la même question (crise dite anglophone) à l'assemblée nationale ainsi qu'au sénat. À plus de deux ans avec plus d'une demi-douzaine de sections parlementaires après le déclenchement de cette crise, il n'y a pas eu le moindre débat officiel à l'assemblée nationale.

Les APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao se présentent davantage comme un champ qui porte les stigmates d'une société délitée en proie aux problèmes de corruption,

---

<sup>214</sup> Fanny PIGEAUD, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Éditions Karthala, 2011, p. 185.

de détournements, et d'autres tares qui peignent en noir des actions supposées redonner la dignité aux nécessiteux. Entre les rémunérations polémiques distribuées aux réfugiés qui ont participé aux différentes manifestations socioculturelles et sportives sous le drapeau du camp ; l'absence ou la réduction drastique des personnels d'encadrements pour s'en attacher les services de même nature que devant des événements ponctuels ( en situations d'urgences), en minimisant tout l'accompagnement qui aurait précédé ; ou encore les manœuvres pour garder aux intervenants un minimum de matériel destiné aux réfugiés, certaines manifestations sportives sont « mort-nées », pourtant validées comme ayant eu lieu, sans que tout ceci ne constitue véritablement une inquiétude pour les autres acteurs du camp, qui manifestement ne sont non seulement pas ignorants, mais très peu surpris de ce cette façon de faire, et moins préoccupés. Le constat est celui d'une sorte de reproduction des vices de la société camerounaise. Celle-ci étant de plus en plus en perte de repères et s'identifiant beaucoup plus aujourd'hui par la médiocrité comme l'atteste si nous restons assez réducteurs, le classement de l'ONG *Transparency international* qui consacre le Cameroun au fond du tableau des pays les moins corrompus de la planète, avec le 153ième rang sur 180, soit une chute de 8 places par rapport au classement précédent<sup>215</sup>.

---

<sup>215</sup> Journal du Cameroun.com, « Transparency international : le Cameroun perd 8 place dans le classement des pays les moins corrompus », en [ligne] sur <https://www.journaldujourcameroun.com/transparency-international>, Journal du Cameroun.com, publié le 26.02.2018. Consulté le 25.03.2019.

## CHAPITRE 6 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

C'est le moment de mettre en lumière les résultats issus de la synthèse d'analyse des différentes données

Pour rappel, ce travail se base sur la question de recherche suivante : « Quelles sont les enjeux qui guident l'existence et le déploiement des APS au camp des réfugiés de Minawao ? » Au travers de l'analyse qui en découle, divers éléments sont mis en exergue, avec pour objectif de démontrer à la fois la couverture des APS destinées en faveur des réfugiés de Minawao, et leur appropriation par l'ensemble des acteurs qui sont concernés par lesdites activités.

Avant de continuer, une précision semble primordiale. Au cours de nos différents entretiens, il a été remarqué que les différents rôles des personnes interrogées pouvaient avoir un impact sur leur point de vue. Toutefois, après le tri des données, l'aspect global de la question de recherche a permis de faire ressortir des éléments extrêmement semblables.

L'analyse des données collectées ont ainsi permis de répondre aux questions secondaires qui se constituent en notre question centrale de recherche.

### **6.1 – Matérialisation des APS pour les réfugiés du camp de Minawao**

#### **6.1.1 – Pratique et rapport aux APS**

Les pratiques et rapports aux APS s'observent au niveau des bénéficiaires, agendas et contenus relatifs aux APS, de l'encadrement des participants ainsi que des structures et matériels sportifs mis à la disposition des pratiquants ou des intervenants.

##### **6.1.1.1 – Bénéficiaires, Agenda et contenu des APS**

Le dépouillement des entretiens (pour les réfugiés) relatifs aux questionnements sur les destinataires des APS à Minawao a convergé vers une réponse commune ainsi formulée : quasiment toutes les catégories sociales du camp de Minawao et même les communautés environnantes sont concernées par la pratique des APS. Toutefois, répondant dans un autre volet de la question, notamment celui qui concerne les différents APS qu'ils (réfugiés) pratiquent sur le camp, MOUSSA<sup>216</sup> n'a pas manqué de nous signifier que nous devons plutôt

---

<sup>216</sup> MOUSSA, *op.cit.*

nous rapprocher des élèves ou leurs enseignants qui font plusieurs types d'APS et de façon régulière par rapport à eux qui ne s'y livrent que de façon sporadique. Plusieurs autres répondants ont été assez septiques devant la répartition ou la « consommation » desdites activités en faveur des différentes catégories sociales du camp. Cependant, les intervenants en charge des questions d'APS dressent un tableau exhaustif de la pratique des APS par rapport à toute catégorie sociale sur le camp. Ils ne manquent non plus d'insister sur le caractère dévoué de leur engagement, en relevant la cohérence entre les programmes scolaires en matière d'APS au niveau des établissements secondaire, primaires et maternelles du camp et ceux de l'ensemble du système éducatif camerounais en général. L'administrateur du camp mentionnait qu'il « n'y a pas de différence entre ce qui est fait en EPS dans les établissements scolaires des villes de Douala ou de Yaoundé par rapport à ces activités dans les différents établissements du camp de Minawao... Nous ne faisons pas les choses à moitié. Ou nous sommes là pour les réfugiés ou nous ne sommes pas ? »<sup>217</sup>. Ces dires laissent croire qu'il n'y a donc pas disparité d'implémentation desdites activités entre les différentes catégories socio-professionnelles du camp de Minawao. Pourtant, il poursuit en révélant par rapport aux APS en faveur des PBS que, ces derniers (PBS) ont davantage des soucis de santé à gérer que la pratique des APS.

Ces déclarations conduisent au résultat suivant : Malgré la forte présence des APS dans plusieurs espaces sociaux du camp de Minawao, l'attention est beaucoup plus portée vers les réfugiés scolarisés. À travers les programmes scolaires arrêtés par les différents départements ministériels en charge de l'éducation, les élèves réfugiés du camp de Minawao disposent des chronogrammes en matière d'APS. De plus, quasiment toutes les activités qui bénéficient de l'attention des intervenants sont dynamisées à partir de la disponibilité des réfugiés scolarisés ( championnat de vacances, évènements sportifs d'accueil aux autorités, etc.), quelques soient l'endroit et le lieu où se tiennent lesdites activités : « à l'école, on apprend aux enfants les valeurs comme la discipline ... vous conviendriez donc avec moi que nous pouvons accorder le bénéfice du doute aux réfugiés scolarisés comme étant plus responsables que les autres, ce qui rassure parfois dans l'organisation de certaines activités culturelles et sportives avec eux »<sup>218</sup>. Dès lors, il se dresse dans l'imagerie des intervenants de Minawao une sorte de priorisation des élèves réfugiés pour la pratique des APS.

---

<sup>217</sup> INNABA, *op.cit.*

<sup>218</sup> *Ibid.*

Plusieurs parents de jeunes filles tolèrent difficilement à leurs filles le droit d'aller pratiquer une APS régulière sur le camp, pourtant elles le font dans le cadre scolaire et parfois sous le coup de la discipline. De plus, les PBS sont les exclus des APS à Minawao, l'intervention à leur niveau étant davantage nutritionnelle et médicale. Tout compte fait, sans nier l'implication de la quasi-totalité des différentes catégories sociales de réfugiés dans les APS, les élèves réfugiés du camp de Minawao occupent une place de choix relativement à ces pratiques.

### **6.1.2 – Encadrement**

Les résultats sur la préoccupation de l'encadrement des réfugiés en matière d'APS fustigent le nombre d'enseignants d'EPS dans les établissements du camp de Minawao tout en relevant des renforts qui viennent parfois des délégations du MINSEP pour certains événements sportifs, alors que d'autres APS dont la pratique semble récurrente pour les réfugiés ne bénéficient pas toujours de l'encadrement nécessaire.

Si les établissements de Minawao comptent néanmoins un encadreur d'EPS aux compétences avérées, ce n'est pas toujours le cas quand il s'agit des APS hors du cadre scolaire. Parfois les techniciens des APS sont sollicités dans les délégations compétentes, parfois non, laissant ainsi aux travailleurs sociaux l'obligation de se remettre à l'organisation interne des réfugiés qui selon LUKA laisse un champ pour résoudre des conflits de toutes sortes que l'encadrement d'un spécialiste en matière d'APS étouffe par le simple souci de faire des résultats.

C'est l'aspect organisationnel qui est souvent mise en avant dans l'accompagnement des réfugiés pour la pratique des APS (responsable de transport, de l'hébergement, ...).

#### **6.1.2.1 – Infrastructures, matériels sportifs et qualité des APS**

En ce qui concerne les structures et matériels sportifs, il faut commencer par mentionner que le football est l'APS qui semble la plus attrayante sur le camp. L'on décompte ainsi plusieurs aires de jeu à même d'abriter des rencontres de football à but de divertissement ou des compétitions de niveau scolaire. Le *play-ground* est recouvert de poussières ou de boue selon la saison, ce qui constitue des sortes de stades de football pour les plus petits ou ceux dont l'accès pour les véritables aires de jeu de football du camp est plus compliqué (footballistiquement parlant). De plus, l'architecture du camp de Minawao offre des espaces

dont un réfugié en recherche de divertissements en matière d'APS peut s'en contenter. Toutefois, il n'y a pas que du football.

Plusieurs APS sont mobilisées à partir d'un matériel ; celui-ci étant l'élément dynamisant de la pratique. C'est le ballon de football pour ne rester qu'à cette discipline sportive vedette pour les réfugiés du camp de Minawao. Pour le cas d'espèce, les réfugiés sont souvent en manque, malgré des multiples dons. Si l'entretien ou la maintenance des structures sportives (de l'envergure de celles du camp de Minawao) peut se faire dans des espaces de temps suffisamment distants (plusieurs années) sans significativement entamer les activités pratiquées, celui (l'entretien) du matériel est un peu plus contraignant. Une balle toute neuve peu rapidement s'abîmer et devenir non praticable juste l'instant d'un match. Plusieurs répondants réfugiés et intervenants ont déclaré avoir utilisé pour une rencontre de football plus d'une balle, parce qu'elles (balles) sont devenues défectueuses pendant la rencontre. De plus, différentes « compositions sociologiques » se forment par rapport à la pratique du football : les tous petits, les filles, les mouilleurs, ..., les amis, l'élite. En outre, les réfugiés qui sont habitués à défendre les « couleurs du camp » n'intègrent pas facilement les nouveaux dans leur groupe, sauf si ci-ceux présentent les qualités footballistiques dont les échos sont arrivés aux oreilles des cadres ou dépositaires du champ social considéré comme étant l'élite du football sur le camp. Plusieurs autres groupes sont aussi réfractaires. Il est alors logique que les sollicitations en ballons soient plus importantes chez ces réfugiés pour ainsi satisfaire la multitude de groupe de pratiquants « marginaux ». Cette réalité s'est aussi observée par rapport à d'autres APS qui accusent un manque ou une insuffisance de matériels comme les balançoires. Nous considérons également les dires des personnes réfugiées qui mentionnent le manque de moyens pour satisfaire les besoins basiques incompressibles (nutrition, santé, etc.), et par ricochet des difficultés à s'octroyer par eux-mêmes des matériels sportifs, artistiques ou culturels, se remettant ainsi à l'attente des dons de cette nature. Cependant, malgré ces besoins toujours accrues, l'arrivée des dons n'a pas toujours la même dynamique que les sollicitations. L'ingénierie qu'usent les gamins du camp pour confectionner les balles avec des étoffes et matériaux en plastique interpelle moins leurs aînés qui se refusent de se livrer à cette autre précarité. « Ce n'est pas parce que nous sommes des réfugiés que nous allons jouer au football avec les balles en tissu comme des gamins dans les rues » rétorquait DJONTANE.

Bien que quelques-uns des réfugiés veulent associer le camp de Minawao à un complexe sportif, il ressort que le camp de Minawao possède des aires de jeu qui n'attendent que la multiplication des infrastructures sportives pour contenir les pratiquants des différentes APS qui se pratiquent sur ce camp. Tout de même, les balles et autres matériels sportifs, artistiques et culturels ne sont pas assez suffisants pour permettre aux nombreux pratiquants de pouvoir se livrer à une APS en toute quiétude. Par ricochet, cette insuffisance et/ou carence en infrastructures et matériels a de facto impacté qualitativement et quantitativement lesdites activités. L'ensemble des répondants qui jouent au football pendant certains après-midis de la semaine s'expriment avec beaucoup d'amertumes quand ils évoquent les difficultés qu'ils éprouvent souvent pour entrer en possession d'une balle de football. Interrompant son collègue de circonstance qui déclarait qu'ils ont souvent été regroupés à 16 heures pour effectivement commencer à jouer qu'aux environs de 17 heures 30 minutes par faute de ballon, DJONA soutenu par plusieurs voix des personnes dont ils constituent ensemble le focus group interrogé dit qu'ils sont parfois rentrés sans jouer à cause du manque d'une balle de football. Cette déclaration fait l'unanimité chez certains travailleurs sociaux qui valident la thèse du manque de ballon, mais indexent certaines manœuvres qu'ils estiment être souvent au-dessus de leurs compétences.

Malgré ces grands espaces pouvant servir à contenir différentes APS, la dotation du camp et ainsi des réfugiés en infrastructures et matériels sportifs n'est pas exhaustif, impactant ainsi et de façon négative la qualité des APS auxquelles se livrent ces réfugiés.

La confrontation des textes qui légifèrent la pratique des APS pour les réfugiés avec l'enquête menée sur le terrain au travers de l'analyse des bénéficiaires desdites activités, leur encadrement, l'agenda et le contenu des APS ; les infrastructures, les matériels sportifs ainsi que la qualité des APS pratiquées en faveur des réfugiés de Minawao, montre qu'un gap demeure entre les textes en matière d'APS pour les réfugiés du camp de Minawao et leur matérialisation sur le terrain.

## **6.2 – Appropriation et instrumentalisation des APS pour les différents acteurs concernés**

### **6.2.1 – Représentations sociales des réfugiés par rapport aux APS**

#### **6.2.1.1 – Au plan Socio-culturel et économique**

L'aspect hédonique a souvent été trivialement associé aux APS par l'ensemble de nos répondants. Lorsqu'ils arrivent à réellement pratiquer une APS, les réfugiés relèvent

systématiquement la consommation du plaisir et des sensations de bien-être. Cet apport qui reste lié à la pratique des APS malgré des pesanteurs qui parviennent à en diluer considérablement, est soustraite de l'analyse que nous nous proposons de livrer.

Quand les réfugiés répondent à la question des retombées des APS dans le cas où l'on exclut l'aspect physique ou de la santé en générale, plusieurs indiquent que la pratique des APS est une opportunité.

#### **6.2.1.2 – Facteur de lien social**

À travers la pratique des APS, les réfugiés disent faire des connaissances, se familiarisent avec les travailleurs sociaux du camp mais aussi des gens d'ailleurs. C'est la convivialité et la rupture de l'isolement qui sont favorisées par les APS. Ces activités créent le lien social entre les pratiquants ainsi que la coexistence avec les semblables. Ce point est encore très ancré lorsque nous parlons des APS qui mettent en opposition des collectifs, à l'exemple du football. La notion d'interculturalité est même évoquée dans nos entretiens. Le football réunissant les joueurs, indépendamment de leur appartenance ethnique, leur religion leur culture, favorisant ainsi les rencontres et les connaissances nouvelles, comme c'est parfois le cas avec les communautés environnantes. « Que nous soyons de nationalités différentes ou de statuts différents, nous partageons tous les mêmes règles du football »<sup>219</sup>.

Nos réponses consolident les propos de GASPARINI pour qui « le sport aurait un potentiel d'interculturalité et de diversité parce qu'il a contribué historiquement au métissage des cultures »<sup>220</sup>.

La cohabitation pacifique avec les populations voisines du camp de Minawao s'est davantage consolidée à travers les rencontres de football où les réfugiés se brassent avec les habitants de Zamaï et de Dagalar qui viennent régulièrement en soirée partager un instant de détente derrière une balle de football.

#### **6.2.1.3 – Opportunité d'ascension sociale**

Certains élèves du lycée de Minawao y voient une opportunité de faire une carrière sportive. L'un d'eux nous a fait le pari d'être le futur champion d'Afrique dans des courses de demi-fond avant de nous informer sur les raisons d'une telle assurance quand il laisse entendre qu'un responsable d'un club d'athlétisme dans la ville de Maroua lui avait promis

---

<sup>219</sup> DAOUDA, *op.cit.*

<sup>220</sup> William GASPIRINI, Clotilde TALLEU, *sport et discrimination en Europe*, conseil de l'Europe, 2010, p.36.

lors de la FENASSCO 2018 à Mokolo de prendre attache avec les autorités du camp de Minawao pour le ramener à Maroua si ses performances restaient bonnes.

#### 6.2.1.4 – Outil de ravitaillement

La précarité qui sévit chez les réfugiés n'est plus à démontrer. À travers la pratique des APS, ces réfugiés voient une occasion pour ramener des présents qu'ils mettent à la disposition de leur famille. Bref, ils peuvent améliorer leur condition de vie à travers la pratique des APS. Pour le président des réfugiés :

*Dans notre condition, nous ne pouvons pas cracher sur les récompenses qu'on nous apporte. C'est aussi pour ça que nous ne voulons pas manquer les évènements sportifs et culturels où nous sommes sollicités. Même si l'organisation nous donne de simples seaux comme certaines fois, cela est toujours très utile pour nous<sup>221</sup>.*

Le désir de ravitaillement à tout prix a contribué vers une dérivation plutôt finassée des APS en faveur des réfugiés du camp.

Les réfugiés du camp de Minawao ne manquent pas d'user de plusieurs stratagèmes pour s'offrir des maillots, t-shirt, ustensiles, argent, etc. Que ce soit au niveau scolaire ou non, les réfugiés essaient de capitaliser dans des APS qui leurs sont proposées. « J'ai mis mon nom sur presque toutes les feuilles des différentes activités pour au moins bénéficier de plusieurs t-shirt »<sup>222</sup>. Aux questions relatives aux manœuvres que les uns et les autres utilisent pour ne pas rentrer bredouille après un évènement sportif, artistique et culturel où ils (réfugiés) sont sollicités, les éléments de réponses font des APS de véritables opportunités à saisir absolument pour les familles de réfugiés, afin d'amasser au mieux des articles et tout autre bien qui peuvent leur être utiles. Certains propos sont assez évocateurs :

*J'ai demandé à un enfant qui faisait de la fièvre de rentrer chez lui, il n'était pas à même de tenir les hanches de son coéquipier au tir à la corde tellement il grignotait. Mais à m'a grande surprise, je l'ai vu raccompagné à nouveau par son papa qui n'a pas manqué de me faire savoir son mécontentement à la fois par son regard menaçant, mais aussi avec des mots dans notre langue locale qui voulaient*

---

<sup>221</sup> LUKA, *op.cit.*

<sup>222</sup> HAPSATOU, *op.cit.*

*dire que je dois manger le mien en paix et laisser les autres se débrouiller, que ce n'est pas moi qui prends soin de sa famille*<sup>223</sup>.

Ces propos nous permettent de comprendre davantage la disproportion de sollicitations et de mobilisations qui a été observée par rapport aux événements sportifs pour les réfugiés. Ces derniers sont plus enthousiastes pour les événements qui peuvent améliorer leurs bourses. La thèse qui mentionne que « la pratique sportive varie selon les classes sociales, sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif »<sup>224</sup> reste d'actualité au camp des réfugiés de Minawao.

Les réfugiés sont-ils les seuls qui considèrent les APS comme un tremplin ?

### **6.2.2 – Une opportunité chez les populations des communautés hôtes**

Les populations locales trouvent également aux APS pratiquées au camp de Minawao une porte d'entrée ou d'accès pour satisfaire certaines de leurs sollicitations sociales.

Le brassage avec les réfugiés au travers des APS où ils sont présents sur le camp de Minawao ne laisse pas que des vertus physiologiques ou biologiques. C'est l'occasion pour certains d'apprécier la moralité des réfugiés qu'ils entendent solliciter les services (construction en terre battu ou en brique de terre battu, décorticage de maïs, du mil ou du sorgho, travaux champêtres, etc.), d'autant plus que ce statut dévalorise quelque peu le coût de leur main d'œuvre qui de facto est moins chère que celle des nationaux. Des joueurs de Zamaï qui se joignent aux réfugiés pour pratiquer du football au camp de Minawao sont de façon circonstancielle des sortes d'agents de recrutement des ouvriers réfugiés en faveur des habitants de leur communauté. Ce sont des moments de casting. « Depuis près d'une semaine, j'évite de passer dans la cour de mon oncle parce qu'il m'a demandé de lui chercher deux de mes camarades réfugiés avec qui nous jouons au football afin que ceux-ci l'aident à vanner son mil rouge »<sup>225</sup>, ceci n'est pas un cas isolé ailleurs. Plus que l'évaluation de la moralité, c'est parfois celle de la force physique à des fins sociales qui est aussi mise en exergue. Certains réfugiés du camp de Minawao sont sollicités pour des travaux qui requièrent les qualités de force explosive. Selon DAOUDA<sup>226</sup>, le champ des APS étant encore l'un des lieux de prédilection où les populations d'accueil possèdent à la sélection de ce profil. Au-delà de la cohabitation pacifique ou de l'insertion sociale des réfugiés qui apparaissent de facto, les APS

---

<sup>223</sup> LUKA, *op.cit.*

<sup>224</sup> Raymond THOMAS, *sociologie du sport*, Paris, PUF, « poche », 2002, p.9.

<sup>225</sup> DAOUDA, *op.cit.*

<sup>226</sup> *Ibid.*

en faveur des réfugiés de Minawao contribuent alors à l'entretien d'une scène de casting des ressources humaines actives pour les communautés environnantes de Dagalar et Zamai pour certaines tâches qui font partir de leur environnement social.

*Certains habitants de Dagalar ont bénéficié dans la réalisation de leurs fosses septiques artisanales, des services de trois jeunes réfugiés qui dès leurs arrivées sur le camp de Minawao se sont distingués par leurs qualités athlétiques pendant les matchs de football, suscitant la convoitise de leurs camarades des communautés hôtes qui n'ont pas tardé à régulièrement solliciter leurs services<sup>227</sup>.*

Les communautés environnantes du camp de Minawao s'abreuvent ainsi d'enjeux sociaux émergents de la mobilisation des pratiques résultantes des APS destinées au bien-être de ses réfugiés.

Quelle appropriation desdites activités par les intervenants du camp de Minawao ?

### **6.2.3 – Instrumentalisation des APS par les intervenants**

L'organisation relative aux APS

Le décryptage de nos entretiens laisse apparaître que l'organisation d'un événement ou d'une manifestation sportive, artistique et culturelle en faveur des réfugiés connaît très peu de consultations préalables sur le contenu ou encore les différentes sollicitations techniques (relativement aux APS) qui peuvent intervenir. C'est généralement la présence des personnalités qui donne de la valeur et ainsi une exigence de réussite dudit événement. Les besoins physiques et sportifs sont secondaires. Même les APS dans un cadre réglementaire comme l'école ne sont pas en marge de ces difficultés.

Comme chez les réfugiés ou les populations hôtes, une logique d'actions guide les différentes interventions au travers des APS à l'égard des réfugiés de Minawao. Les intervenants portent des projets qui se dévoilent dans les stratégies qu'ils adoptent pour mener leurs actions.

Avant toute analyse, il est important de préciser que les différentes interventions dans le domaine des APS pour les réfugiés de Minawao, couvrent la mise sur pied d'une APS ; le déroulement de l'activité ou de l'événement et surtout l'après pratique qui pour certaines APS est un moment d'échanges, de distributions de dons et de récompenses qui restent très

---

<sup>227</sup> INNABA, *op.cit.*

déterminants pour la mémoire collective des réfugiés mais aussi des autres acteurs que sont les intervenants ou même les populations des communautés environnantes.

La composition des différents effectifs des intervenants indique à priori le champ d'actions qu'ils entendent réellement couvrir.

Quasiment toutes les ONGs qui s'occupent des questions d'APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao ne présentent pas dans leurs différents effectifs un seul agent permanent en charge des questions d'APS. « Nous sommes tous des travailleurs sociaux avec des connaissances pour l'encadrement des jeunes », dixit MOHAMAN BELLO. Cette déclaration nous amène tout de même à relever que les APS appartiennent à un domaine technique bien précis, celui des STAPS. Ainsi, les connaissances en assistance communautaire ne peuvent pas à elles seules juguler efficacement les difficultés liées à la pratique des APS. L'encadrement de la pratique des APS pour l'ensemble de ces réfugiés est par conséquent très faible, voire parfois inexistant. Un cadre d'EPS qualifié pour l'ensemble des établissements du camp de Minawao, avec quelques « invitations sporadiques des personnels des délégations du MINSEP »<sup>228</sup> pour des événements précis, ne sauraient contenir ou assurer un déroulement optimal des pratiques physiques et sportives en faveur des réfugiés de Minawao. De toute évidence, le projet des promoteurs desdites activités semble ne pas être exclusif au bien-être des personnes réfugiées.

L'intérêt que les intervenants portent aux réfugiés à travers les APS est davantage problématique, d'autant plus qu'ils (intervenants) prennent des dispositions pour associer des cadres d'EPS quand il s'agit des événements où leurs images peuvent être mises en jeu.

#### **6.2.3.1 – Devoirs ou enjeux**

La finasserie n'est pas que l'apanage des réfugiés. Chaque APS pratiquée renferme des enjeux colossaux pour les travailleurs sociaux impliqués. Le coordinateur terrain INTERSOS nous a laissé entendre que son équipe travaille sous un cahier de charge qui se décline par un chronogramme à couvrir. En prenant en compte les profils des différents intervenants, ces déclarations nous indiquent que c'est exécution de l'activité qui importe, la qualité étant moins contraignante. EVINA va dans le même sens quand elle répond à la question sur ses interventions ou son attitude de professionnel par rapport à une partie de jeu qui semble morose : « Que dois-je faire quand le jeu n'est pas animé ? Vais-je arrêter la partie ? Pourquoi

---

<sup>228</sup> *Ibid.*

suspendre la partie ? Que ceux qui s’amusent le font et tant pis pour ceux qui ne veulent pas, je me dois de couvrir mon activité »<sup>229</sup>. De toute évidence, c’est la carrière ou l’ONG dans un sens plus globale que ces intervenants mettent en avant. Les acteurs ici sont porteurs de projets qui guident leurs actions. Ils tissent des stratégies pour satisfaire leurs préoccupations. Qu’ils s’agissent de l’architecture des profils sollicités dans les organisations en charge des questions d’APS pour les réfugiés de Minawao, la distribution des matériels sportifs et autres kits en faveur des réfugiés, de l’engouement dans l’organisation desdites activités, les logiques d’actions des travailleurs sociaux et autres intervenants du camp de Minawao ne sont pas anodines. Elles sont porteuses d’enjeux qui satisfont des projets qui ne se limitent pas qu’au bien-être des personnes réfugiés. Plus encore, les manœuvres et stratégies que les intervenants mettent en jeu sont de nature à prioritairement assurer leur propre existence et la pérennisation qui se consolident aussi au travers des dynamiques qui résultent de l’opérationnalisation des APS auprès des réfugiés du camp de Minawao. L’intervention de DAWA KODEME semble ne pas entacher cette position :

*Comment distribuer des kits aux réfugiés sans m’assurer de la part des membres de mon équipe ? ..., peut-on faire des dons sans soit même se mettre à l’abri du besoin ? Est-ce normal de se trouver au marché en train d’acheter par exemple du savon alors que quelques heures plutôt vous avez participé à la distribution de ce même produit ? ..., dans les limites du possible, nous n’oublions pas les camarades qui n’étaient pas directement impliqués dans cette opération, nous voulons rester solidaires pour mieux travailler<sup>230</sup>.*

Les devoirs reconnus aux différents intervenants en faveur des réfugiés de Minawao à travers les APS sont plutôt les opportunités pour ces acteurs de marquer à la fois la présence de leur organisation et s’impliquer dans des stratagèmes qui servent davantage leur cause.

Le profil des travailleurs sociaux qui s’occupent des questions d’APS ; les projets de bien-être personnel qu’ils priorisent dans l’exercice de leur mission humanitaire ; l’image ou la présence de l’organisation employeuse qu’ils entendent justifier, font comprendre que la mission régaliennne des travailleurs sociaux, celle qui renvoie à la réhumanisation des réfugiés (au travers des APS) est porteuse de finasserie.

---

<sup>229</sup> EVINA, *op.cit.*

<sup>230</sup> DAWA, *op.cit.*

In fine, bien que l'apport de la pratique des APS sur le plan biologique et même social soient tant bien que mal perceptibles pour les réfugiés du camp de Minawao et même des populations hôtes comme cela a été mentionné, la mobilisation de ces activités a fait naître des appropriations divergentes. Les réfugiés du camp de Minawao sont dans une sorte de capitalisation des APS pour satisfaire certaines préoccupations sociales qui sont foncièrement tributaires de la précarité ambiante qui semble colmaté à leur statut ; Les populations des communautés hôtes y voient des opportunités de casting pour le recrutement d'une main d'œuvre dévaluée ; les différents intervenants quant à eux gardent le souci de priorisation et de pérennisation de leur satisfaction personnelle au dépend des diverses retombées que peuvent engendrer une mobilisation saine des APS en faveur des réfugiés.

Les APS à Minawao ne sont donc pas une pratique aux seules fins d'une prise en charge saine des réfugiés, elles sont davantage mobilisées pour satisfaire d'autres agendas et projets que les réfugiés, intervenants et parfois même les populations des communautés hôtes veulent bien prioriser.

La mobilisation qui entoure les APS à Minawao sont dans la trajectoire des phénomènes sociaux qui amènent à considérer la société comme étant dérégulée et même anémique au sens de Durkheim. Le concept durkheimien d'anomie caractérisant la situation où se trouvent les individus lorsque les règles sociales qui guident leurs conduites et leurs aspirations perdent leurs pouvoirs, sont incompatibles entre elles ou lorsque, minées par des sortes de changements sociaux, elles doivent céder la place à d'autres. Durkheim a ainsi montré que l'affaiblissement des règles imposées par la société aux individus a pour conséquence d'augmenter l'insatisfaction et, comme diront plus tard THOMAS et ZNANIECKI, la « démoralisation » de l'individu.

L'analyse de la mobilisation des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao, nous a ainsi permis de comprendre la mémoire collective qui guide certains projets dans le contexte camerounais : C'est une vitrine qui projette quelque part sur le Cameroun. Celle qui dévoile l'intérêt individualiste ou d'un groupe restreint, sans une prise en compte conséquente de toutes les potentielles dérives qui peuvent surgir quand l'on s'éloigne de la trajectoire sociale de l'objectif de départ, parfois pour le plus grand mal des véritables nécessiteux et d'autres maillons insoupçonnés du champ social considéré.

Elle justifie ainsi notre hypothèse générale qui stipule qu'au-delà des pesanteurs qui limitent leur couverture et/ou leur consistance, les APS chez les réfugiés se posent comme des pratiques stratégiques qui répondent à d'autres rationalités sociales que celles aux seules fins de bien-être des réfugiés. Si bien que la compréhension de la mobilisation et de la gestion des moyens autour, nécessite la prise en compte d'autres axes de recherche que celles vouées à l'unique prise en charge de ces réfugiés.

Après l'analyse qui a abouti à nos hypothèses secondaires et par là la confirmation de l'hypothèse générale, voici enfin venu le moment de baisser le rideau sur ce dernier chapitre qui met fin à la seconde partie de cette étude, pour ainsi aborder la rubrique finale qui se rapporte à la synthèse de l'ensemble de notre recherche intitulée la conclusion.

**CONCLUSION**

Nous voici parvenu au terme de cette réflexion sur l'analyse sociologique des activités physiques et sportives en faveur des réfugiés du camp de Minawao à l'extrême nord du Cameroun. Le thème de notre étude peut rapidement entretenir les mêmes inquiétudes que relevait MANIRAKIZA dans son étude sur le sport-loisir. Précisément, amener d'aucun à penser qu'ils sont en face d'un « enfant moche » de la recherche sociologique, qui reste peu féconde aux questions d'APS. Puisque, « comme toute science, la sociologie traite préférentiellement les thèmes qu'elle juge intéressant et digne d'attention »<sup>231</sup>. Les APS étant rarement apparues comme tel, ces activités pour les réfugiés sont les plus délaissées et marginalisées de la recherche sociologique, avec des apparitions plutôt rares. Pourtant, « si l'on admet que tous les phénomènes humains sont, (d'une manière ou d'une autre) sociaux, puisqu'ils se produisent à l'intérieur de collectivités qui les influencent forcément »<sup>232</sup>, la question des APS chez les réfugiés garde toute sa pertinence sociologique.

La pose de la première pierre de notre étude, part de vitalité morose des APS au camp des réfugiés de Minawao, malgré la popularité de plus en plus grandissante desdites pratiques. Ces dernières se présentent quasiment aujourd'hui comme la « religion » qui compte une majorité « obèse » d'adeptes. Dans cet état d'esprit, un certain nombre de questionnements ont commencé à nous habiter. Ceux de savoir, comment est perçu et vécu ces activités chez les personnes qui ont dû partir de chez eux (pays, patrie, etc.), avec comme préalable, la recherche d'un refuge où « poser leur tête », loin des conflits et violences. C'est donc à partir de la considération autour de cette observation fortuite qui est une étape non dérisoire en sciences sociales (puisque'il n'est pas exclu que celle-ci puisse actionner toute recherche qui se veut scientifique), que nous avons voulu passer notre étude aux cribles de la science.

Il était donc question dans ce travail, de comprendre le déploiement des APS dans le champ des réfugiés de Minawao d'une part, et saisir les différents sens que les uns et les autres y associent à ces activités d'autre part. Cet objectif s'est construit autour d'une hypothèse dont l'examen s'est décliné à l'aune des subsidiaires. Il s'agit tout d'abord de l'hypothèse relative à l'effectivité desdites activités. Celle-ci retient des disparités entre les items qui soutiennent les APS chez les réfugiés et les dispositions politico-juridiques, économiques et socio-culturelles vouées à la même cause. Ensuite, il y a l'hypothèse biológico-récréologique et compétitive qui relate l'idée des APS en faveur des réfugiés, considérées comme activités fondamentalement destinées à leur bien-être. C'est un secret de polichinelle dans les travaux

---

<sup>231</sup> MANIRAKIZA, *op.cit.*, p.155.

<sup>232</sup> *Ibid.*

des sportifs, récréologues, médecins et psychologues. Elle considère ces activités sous l'angle éducatif et récréologique d'une part, et comme une pratique destinée à la recherche de la santé physique et psychologique d'autre part. En fin, l'hypothèse de l'instrumentalisation desdites activités. Les APS revêtent des implications multiples. « Le sport est un espace de pratique intéressant à analyser en soi, mais c'est aussi un espace à travers lequel il est possible de penser des enjeux de la société, des questions sociales, politiques, culturelles ou économiques »<sup>233</sup>. Leur appréhension sous l'unique angle cognitif et psychobiologique cacherait sa dimension stratégique ici envisagée.

Une telle entreprise s'est faite au travers de la méthode qualitative afin de mettre en examen les hypothèses, précisément leurs vérifications et interprétations. La convocation de cette méthode ne porte pas à disqualifier d'autres méthodes qui sont suffisamment crédibles dans le traitement de plusieurs autres thèmes, en occurrence la méthode quantitative ou encore la combinaison quantitative et qualitative. Ce choix trouve sa pertinence parce qu'elle (méthode qualitative) se penche d'une part sur la question de l'appréhension des différentes significations que les acteurs, représentés par les réfugiés, les intervenants ou encore les populations des communautés hôtes assignent à leurs actions. D'autre part,

*Le moment essentiel de toute analyse sociologique consiste à « comprendre » le pourquoi des actions, des croyances ou des attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Ce, d'autant plus que l'acteur adhère à une croyance, ou entreprend une action parce qu'elle a du sens pour lui. En d'autres termes, étant donné que la cause principale des actions, croyances, etc. du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter*<sup>234</sup>.

L'approche qualitative s'est ainsi révélée, à même de débusquer ces préoccupations.

Notre méthode a été opérationnalisée notamment avec la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens individuels semi-directifs, les focus groups pour ce qui est de la collecte des données, et l'analyse de contenu qualitative et indirecte. Quant à l'analyse des informations recueillies, ces données ont été collectées auprès d'une population composée de vingt-huit répondants. Les informations collectées ont fait l'objet d'interprétations sous une

---

<sup>233</sup> Marie-Claude BOURDON, « Le sport, un fait social total », série Acfas 2017, [en ligne] sur <https://www.actualites.uqam.ca/2017/acfas-le-sport-com>. 09/05/2017. Consulté le 07/5/2019.

<sup>234</sup> Désiré MANIRAKIZA, *op.cit.* p. 155.

perspective théorique associant les logiques d'action, le constructivisme structuralisme ainsi que l'individualisme méthodologique à travers le *Public Choice*.

Suite à nos investigations, trois points fondamentaux émergent de notre recherche, confirmant ainsi nos hypothèses subsidiaires. Pour ce qui est du premier point, des insatisfactions s'observent sur le fond et la forme de la pratique des APS chez les réfugiés de Minawao. Celles-ci contribuent davantage à garder une distanciation avec le canevas de l'arsenal y afférent, sans pour autant vider ces pratiques de leur essence. Depuis une demi-douzaine d'année que le camp de Minawao est implanté, les APS ont gardé une allure embryonnaire qui ne peut pas compter pour une véritable effectivité de ces activités. Cette effectivité mitigée s'identifie ainsi à travers des infrastructures moins attrayantes ; une carence criarde de matériels sportifs et artistico-culturels ; l'improvisation didactique, la porosité technico-pédagogique pour l'EPS, une faible représentativité des réfugiés de Minawao aux événements sportifs et culturels dont ils remplissent les conditions patentes ou ordinaires, une couverture non exhaustive par les APS de toutes les différentes couches sociales qui se distinguent dans la communauté des réfugiés de Minawao.

Le canevas sous-tendant la pratique des APS en faveur des réfugiés se décline à l'aune des conventions, protocole, chartes et lois. Il s'agit de la convention de Genève de 1951 et son protocole de 1967 dit de Bellagio, la convention de OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ; la charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport ; la charte olympique ; la loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun ; la loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun, sans oublier les discours des personnalités à l'instar des autorités camerounaises, nigérianes et les responsables du HCR. Un regard dans d'autres milieux de réfugiés a davantage permis de comprendre dans un premier temps que les recommandations qui soutiennent la pratique des APS ne relèvent pas de l'idéalisme ou encore moins de l'utopie. Ensuite, qu'il nous soit permis de constater qu'il y a du chemin à faire pour mentionner avec assurance et sans réserve, les APS en faveur des réfugiés de Minawao.

Cette effectivité que l'on considère comme étant tout juste acceptable, concoure au gap entre la pratique effective sur le terrain et la documentation vouée à la cause. Ce qui constitue par ailleurs et paradoxalement, une preuve de l'existence des APS chez lesdits réfugiés.

Le second débusquement laisse transparaître la dimension stratégique ou d'instrumentalisation qui se voile derrière les APS destinées aux réfugiés du camp de Minawao. Celle-ci montre que l'intérêt biologico-récréologique, et même compétitive n'est pas toujours l'objectif prioritaire, même-ci certains résultats satisfaisants y sont associés. Notamment une certaine assise psychologique et physique qui contribue au vivre ensemble avec les communautés voisines (Gadalar, Gawar, Zamaï) à travers les APS où celles-ci se brassent. Un épanouissement avec les victoires glanées dans plusieurs évènements, précisément, les Dixiades, les jeux FENASSCO ligue A et B ou encore les tournois de football sur le camp de Minawao, ainsi que des participations mémorables comme ce fut le cas au festival de la culture au musée national à Yaoundé, et même les témoignages d'un bien-être physique que rapportent certains réfugiés après avoir pratiqué lesdites activités.

Les APS sont davantage une opportunité. C'est quasiment une opportunité pour tous les acteurs qui gravitent autour de ces pratiques.

Tout d'abord, nous retenons la personne des réfugiés qui, dans la précarité, l'incertitude et l'angoisse des lendemains, entendent tirer avantage de tout évènement qui venait à se présenter. Il s'agit d'opportunités pour ces derniers d'améliorer leurs bourses ou d'attirer la sympathie des intervenants pour se faire le capital symbolique qui pourra être mobilisé plus tard. Cet intérêt qui n'est juste pas issu d'une sorte d'effet « boule de neige », va parfois jusqu'à prendre le pas sur l'objectif initialement connu si nécessaire. Il y a donc un certain poids pour des considérations qui visent à satisfaire des agendas qui ne sont pas à coup sûr ceux tracés de façon officiel pour les réfugiés.

Ensuite, le désir de capitaliser dans les actions autour des APS est désormais une motivation considérable pour chaque catégorie d'acteurs. Les APS en faveur des réfugiés de Minawao se présentent comme un champ au sens de BOURDIEU. C'est-à-dire,

*Un espace de jeu, un champ de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique. L'enjeu (pouvoir, prestige, revenu...) n'entraîne la compétition, qui fonde le champ en transformant l'espace social en un lieu où s'affrontent des intérêts, qu'à la condition que les individus s'investissent (et investissent leurs capitaux) pour le conquérir. Cela*

*suppose qu'ils soient victimes de la "magie sociale des institutions qui érigent en intérêt les enjeux liés au fonctionnement du champ considéré"*<sup>235</sup>.

Comme les réfugiés, les intervenants y voient d'autres enjeux autour des APS. La nation camerounaise traverse en quelques sortes des « zones de turbulences économiques », ce qui impose aux acteurs sociaux d'adapter leurs pratiques aux exigences du temps. Autrement dire, les difficultés à « joindre les deux bouts » ou à trouver un emploi oblige à tirer davantage profit de la moindre opportunité qui s'offre, pour se ravitailler au maximum, de manière à cumuler les réserves qui pourront servir pendant les périodes de difficultés économiques devenues de plus en plus récurrentes et de plus en plus longues dans notre société. Ces stratégies de survie guident les actions des acteurs par rapport aux consignes la prise en charge des réfugiés à travers les APS.

Le troisième point embraye dans le sens du second. En effet, les stratagèmes auxquels se livrent les acteurs autour des APS ne sont pas une réalité ponctuelle, isolée ou uniquement pondue dans le cadre de ces pratiques en faveur des réfugiés du camp de Minawao, malgré un certain nombre d'éléments socioculturels qui tentent de la singulariser. Lesdites activités chez les réfugiés représentent un champ où les intervenants se mêlent à la corruption, au favoritisme, au trafic d'influence et bien d'autres tares qui aujourd'hui sont difficilement dissociables de « l'ADN » de la société camerounaise. Les corrélations et les implications des APS dépassent les dimensions biológico-récréatives où elles sont tacitement associées. Ce sont les faits sociaux totaux au sens de Marcel MAUSS. C'est-à-dire, qui font référence à des phénomènes qui « mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions [...] et dans d'autres cas, seulement un très grand nombre d'institutions », des « phénomènes (qui) sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc. »<sup>236</sup>.

Les APS pour les réfugiés du camp de Minawao ont dévoilé les contradictions de la société camerounaise. Se pencher sur ces questions d'un point de vue sociologique s'est avéré révélateur de la situation sociale de notre société. C'est une sorte de miroir, pouvant réfléchir les vices et les « faces obscures », qui se camouflent derrière les interactions qui naissent de la mise en œuvre des pratiques socioculturelles et sportives pour les réfugiés. Ces activités entretiennent une sorte de forte proximité avec les phénomènes sociaux qui prévalent dans la

---

<sup>235</sup> Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY, *op.cit.*, 2015, p. 365.

<sup>236</sup> Marcel MAUSS, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 2007 [1922], p. 274.

société camerounaise en générale. Qu'ils (mouvements sociaux) se manifestent sur une forme latente ou patente. C'est à ce prix que MANIRAKIZA, montrant des accointances entre le APS et la société cite PARLEBAS, pour le privilège que peuvent avoir les APS dans la révélation de la nature d'une société. Ce dernier considère lesdites activités comme un :

*« Système symbolique qui reflète les valeurs d'une culture, lié au loisir certes, mais aussi au travail, mais encore à l'éducation et parfois à l'affirmation identitaire des personnes et des communautés, le sport apparaît comme un révélateur social. Il offre au sociologue une voie d'entrée originale dans l'intimité d'une société, il propose une grille de lecture qui renouvelle le regard du chercheur, il peut suggérer des modèles éclairants susceptibles d'être transposables à d'autres phénomènes sociaux »<sup>237</sup>.*

En plus de mettre en mal, l'idée des APS aux uniques fins de bien-être pour les réfugiés, c'est l'accès à certains phénomènes sociaux prévalant au Cameroun qui est mise en exergue. Une société dérégulée où certaines déviances ont élu domicile au point de s'assimiler à certains moments à la norme. Même dans les coins les plus reculés et les projets les plus insoupçonnés, à l'instar de l'assistance en faveur des réfugiés. BOURDIEU n'a pas manqué de relever ce caractère subversif de la sociologie, quand il répondait : « La sociologie dérange, en dévoilant les mécanismes invisibles par lesquels la domination se perpétue »<sup>238</sup>. L'analyse sociologique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao, a projeté dans les interactions qui se structurent entre les porteurs d'assistance et les potentiels bénéficiaires, un regard sur certaines réalités de la société camerounaise, prise dans sa globalité.

Cette étude démontre et réaffirme la consécration des APS en tant qu'objet sociologique, en s'appesantissant sur une « minorité temporelle »<sup>239</sup> que sont les réfugiés. Loin

---

<sup>237</sup> Pierre PARLEBAS, « Une discipline qui prend son essor », in L'année sociologique, Vol. 52, 2002, p. 265.

<sup>238</sup> Pierre BOURDIEU, « Entretien : Pierre Bourdieu répond aux questions de Francis Guillot », L'Université syndicaliste Magazine, n°510 (SNES), Novembre 1999.

<sup>239</sup> Minorité temporelle : nous entendons par cette expression exprimer un groupe social où les éléments qui le constituent ne s'identifient au groupe que le moment de leur appartenance à celui-ci. Composée des termes minorité et temporelle, la notion de minorité, dont la définition reste très complexe, se caractérise ici sous l'angle de la non égalité de chance, de la discrimination et même de la stigmatisation par rapport à une composante sociologique parfois moins importante numériquement mais détentrice des privilèges que la supposé minorité entend bénéficier également, si oui au même titre que les dominants. L'adjectif temporel quant à lui renvoie à la possibilité de changement de ce statut social, c'est une casquette, dans une circonstance précise ou dans une situation déterminée. Nous pouvons à titre d'exemple citer les détenus Il en demeure pour la personne détenue, la possibilité de se séparer de ce qualificatif soit après avoir eu à purger sa peine, soit par grâce présidentielle ou tout autre mécanisme ; les réfugiés, ces personnes perdent ce statut une fois rentrée chez ou au profit de la nationalité du pays d'accueil ou tout autre. Ceci n'est pas le cas chez les « minorités permanentes » où ce statut peut être considéré comme étant à vie et donc irréversible, à l'exemple des albinos, des femmes ou les hommes

d'être hermétique, elle aura permis à travers ses différentes corrélations et implications, d'atteindre plusieurs domaines (sociale, économique, politique) et par là, d'exposer certaines réalités de la société camerounaise. Ceci fragilise toute prétention d'épuisement de l'étude. Ainsi, notre contribution ne peut qu'être modeste.

Au finish, nous n'avons fait que frayer une ouverture, qui mériterai une attention scientifique dans les recherches avenir afin que l'étude des APS chez les réfugiés soient davantage approfondit. Il serait alors intéressant d'enrichir l'étude en investiguant par exemple, sur la pratique des APS pour la femme réfugiée, ce qui mettrait à l'examen la coercition socioculturelle, le repli ou l'ouverture des réfugiés. Une étude des intervenants en matière d'APS et les offres dans ce domaine pour les réfugiés peut s'avérer pertinente. De même, une étude comparée approfondie de la pratique des APS avec les réfugiés d'autres camps sur le continent africain ou partout ailleurs peut être davantage enrichissante. Ces différents thèmes témoignent à coup sûr, que les APS ne souffrent d'aucune contestation en qualité de « laboratoire des analyses sociologiques les plus pertinentes »<sup>240</sup>. Les APS qui semblent à première observation, un terrain privilégié d'une catégorie de personnes, ne sont pas loin de titiller quasiment tout espace social. Elles (APS) bavardent plus qu'elles en ont l'air. L'on peut donc commencer à se poser véritablement des questions sur des rapprochements apparemment anodins que nous servent l'observation fortuite selon laquelle : les sociétés qui sont au « vert » concernant leur santé socioéconomique ne sont généralement pas ridicules quand il faut les observer sous l'angle des APS. Comme quoi il n'est alors pas tout faux de dire que prendre en compte les questions d'APS c'est également se préoccuper de la société dans ses diverses dimensions, dans toute son entièreté.

---

dans certains contextes, une race, les handicapés (même avec une prothèse qui corrige efficacement le handicap, le concerné ne reste pas moins un handicapé), sans être exhaustif.

<sup>240</sup> MANIRAKIZA, *op.cit.* p.161.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

**AGIER Michel**, *Au bord du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002

**AKTOUF Omar**, *Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1992.

**ARON Raymond**, *Paix et guerre entre les Nations*, 8ème édition, Paris, Calmann-Lévy, 1968.

**BACHELARD Gaston**, *la formation de l'esprit scientifique*. Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1993.

**BALANDIER Georges**, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1986.

**BLOOR Michael, WOOD Fiona**; *Keywords in qualitative methods, A vocabulary of research concept*, Thousand Oaks, Sage, 2006.

**BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude**, *le métier de sociologue*, Paris, la Haye, EHESS, Mouton, 1983.

**BOURDIEU Pierre**, *Choses dites*, Minuit, 1987.

**BOURDIEU Pierre**, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, 1972.

**BOURDIEU Pierre**, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.

**BOURDIEU Pierre**, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994.

**COPANS Jean** ; *introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, 2ème édition, Armand Colin, 2005.

**CRESWELL W. John**; *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*, London, Sage Publications, 1998.

**DANTIER Bernard**, *Outils de l'enquête sociologique et enquête sur les outils sociologiques : GEORGES GRANAI, Techniques de l'enquête sociologique*, in *Traité de sociologie*, tome 1<sup>er</sup>, Paris, Presses Universitaires de France, 1967.

**DELAS Jean-Pierre, MILLY Bruno**. *Histoire des pensées sociologiques*. 2e édition Armand Colin, 1976.

**DOWNS Anthony**, *Inside Bureaucracy*. Boston, Little, Brown and Company, 1967.

**DUBAR Claude**, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin, 1992.

- DURKHEIM Émile**, *Le suicide*, Paris, PUF, 1981.
- GHIGLIONE Rodolphe, MATALON Benjamin**, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1987.
- GRAWITZ Madeleine**, *Méthodes des sciences sociales*, 4ème éd., Paris, Dalloz, 1979.
- LÉVI-STRAUSS Claude**, *Mythologiques. Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1964.
- NZHIÉ ENGONO Jean**, *Cent ans de sociologie : du positivisme « dogmatique » à une approche intégrée du social*, Yaoundé, PUY, 2001.
- PAUGAM Serge (dir)**, *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010.
- TOURAINÉ Alain**, *pour la sociologie*, Paris, seuil, 1974.
- TZU Sun**, *l'art de la guerre*, Paris, Flammarion, Champs, 1972.
- VAN CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond**, *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e Édition entièrement revue et augmentée, Paris, Dunod, 2011.
- ZIEGLER Jean**, *Retournez les fusils ! Manuel de sociologie d'opposition*, Paris, Seuil, 1981.

#### **OUVRAGES SPÉCIALISÉS**

- BAQUET Maurice**, *Éducation sportive. Initiation et entraînement*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1947.
- BAYART Jean-François**, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BOURDIEU Pierre**, *la domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- BOURG Jean-François et GOUGUET Jean-Jacques**, *Économie du sport*. Paris, La Découverte, 2005.
- BROHM Jean-Marie**, *Sociologie politique du sport*, Paris, Presses universitaires de Nancy, 1992.
- COURAU Henri**, *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte : De l'exception à la régulation*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2007.
- DONEGANI Jean-Marie**, *La liberté de choisir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.
- DUMAZEDIER Joffre**, *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Paris, Seuil, 1974.
- GASPIRINI William, TALLEU Clotilde**, *sport et discrimination en Europe*, conseil de l'Europe, publishing Editions, 2010.
- GUIGON Catherine**, *l'école face aux défis du futur*, Belin, 1990.

**HERZBERG Frederick**, *le travail et la nature de l'Homme*, Paris, entreprise moderne d'édition, 1978.

**MASLOW Abraham Harold**, *A theory of human motivation*. Psychological Review, 1943.

**MAUSS Marcel**, *Essai sur le don*, Paris. PUF, 2007 [1922].

**OBERSCHALL Anthony**, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1979.

**PARLEBAS Pierre**, *Eléments de sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986.

**PIGEAUD Fanny**, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Éditions Karthala, 2011.

**TALBOT Pierre**, *Sport, Santé et Forme, Que Faire ?* LAROUSSE, 1977.

**THILL Edgar, THOMAS Raymond, CAJA José**, *Manuel de l'éducateur sportif*. Préparation au brevet d'Etat 9e édition, éditions Vigot, 1976.

**THOMAS Raymond**, *sociologie du sport*, Paris, PUF, « poche », 2002.

#### **ARTICLES SCIENTIFIQUES**

**BEAUDEVIN Claire**, « souks féminins en Oman. Séparatisme commercial ou renforcement d'une culture de genre », chroniques yéménites, n°12, 2004.

**BOURDIEU Pierre**, « Entretien : Pierre BOURDIEU répond aux questions de Francis Guillot », l'Université Syndicaliste Magazine, n°510 (SNES), Novembre 1999.

**BOWLING Ann**, « *Research method in health: investigating health and health services* », Buckingham-Philadelphia, Open University Press.1997.

**CASPERSEN J. Carl, POWELL E. Kenneth, CHRISTENSON M. Gregory**, « activité physique, exercice et forme physique: définitions et distinctions pour la recherche liée à la santé », rapports de santé publique, n° 100 (2), 1985.

**CHANTELAT Michel, FODIMBI Michel, CAMY Jean**, « les groupes de jeunes sportifs dans la ville », in Les Annales de la Recherche Urbaine, n°79, 1998.

**DELMOTTE Florence**, « termes clés de la sociologie de Norbert Elias », Vingtième Siècle. In revue d'histoire, n° 106, 2010.

**FERRUCCI Luigi, IZMIRLIAN Grant, LEVEILLE Suzanne, PHILLIPS Caroline, CORTI Maria-Chiara**, « Tabagisme, activité physique et espérance de vie active », in Journal américain d'épidémiologie, 1999.

**DELMOTTE Florence**, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », Vingtième Siècle. In Revue d'histoire, n° 106, 2010.

**GASPIRINI William**, « Les contradictions de l'intégration par le sport » *in*, KOEBEL, M. (coord.), Actes du colloque international « intégration par le sport : état des recherches », Salé (Maroc), 25 mars 2003. Universités de Reims Champagne Ardenne, de Besançon et de Lille 2, Institut Royal de Formation des Cadres de Salé, Reims : UFR STAPS (URCA), 2004.

**GREEN Julie, THOROGOOD Nicki**, « Qualitative methods for health research », London, *Sage Publications*, 2004.

**HABMO BIRWE**, « les réfugiés au Cameroun. Regard sociologique sur une crise d'intégration sociale », 2016.

**KITZINGER Jenny**, « Focus Group », *in* C. Pope and N. Mays(Eds.), *Qualitative reseach in health care*, Blackwell Publishing/ BMJ Books, 2006.

**KOEBEL Michel**, « L'intégration par le sport : une croyance durable » *in*, *empan*, n°79, 2010.

**LABERGE Suzanne**, « les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies » *in* *recherches féministes*, vol. n°17, 1999.

**MALATESTA Dominique, GOLAY Dominique**, « Les clubs de sport de proximité : un contexte favorable à l'engagement juvénile ? », *in* C. Bouneau & J.-P. Callède (Dir.), « Figures de l'engagement des jeunes », 2015.

**MIMCHE Honoré, KOM Dorothée, FOMEKON Félicien, MELI MELI Vivien**, « Le droit à l'éducation : quelle effectivité pour les réfugiés au Cameroun ? Sous-thème III : Effets immédiats des guerres/violences sur l'éducation ; Colloque International ÉDUCATION, VIOLENCES ET CONFLITS EN AFRIQUE », Coorganisé par les réseaux FASAF et ROCARE, Yaoundé, mars 2006.

**MORTELMANS Dimitri**, « *Handboek kwalitatieve onderzoeksmethoden* », Leuven, Acco, 2009.

**NZHIÉ ENGONO Jean**, « Liens sociaux en mutations : modernité et formes d'atomisation de la société », *in* *Revue Camerounaise de sociologie et anthropologie*, Vol. 2, N°1, 2005.

**PARLEBAS Pierre**, « Une discipline qui prend son essor », *in* *L'Année sociologique*, Vol.52, 2002.

**POPE Catherine, MAYS Nicholas**, « Reaching the parts other methods cannot reach: an introduction to qualitative methods in health and health services research », *BMJ*, 311(6996), 1995.

**SOFAER Shoshanna**, « Qualitative methods: what are they and why use them? », *Health Serv Res*, 34(5 Pt 2), 1999.

**SPRADLEY P. James**, « Participant observation », New York, Holt, Rinehart and Winston, 1980.

## **THÈSES, MÉMOIRES ET MONOGRAPHIE**

### **Thèses**

**KINDA Moussa**, « pratiques et politiques sportives dans les quartiers sensibles : une approche monographique aux 3 cités à Poitiers », Thèse en STAPS-sciences sociales, 2013

**NGA NDONGO Valentin**, « l'opinion camerounaise : problématique de l'opinion en Afrique Noire », thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et sciences humaines, Tome 1, Université de Paris X-Nanterre, 1999.

**ZAMBO BELINGA Joseph-Marie**, « les élections au Cameroun. Contribution à l'explication du vote dans les localités dites "acquises" au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et au Social Democratic Front (SDF) », thèse d'État, Université de Yaoundé I, 2004.

### **Mémoires**

**ADAHA DODZI TAGBEDJI Romaric**, « approches de solutions durables de prise en charge des réfugiés en situation d'asile : le cas du Bénin », Maîtrise, université d'Abomey-Calavi, 2009.

**BORER Camille**, « le sport au service du changement social : Un outil à développer », mémoire Haute École de Travail Social-HES-SO//Valais-Wallis, 2015.

**HARERIMANA Richard**, « la place des femmes dans les comités de participation des réfugiés congolais au Burundi camp de Musasa », mémoire- master- centre d'enseignement et de recherche en action humaine de Genève, 2012.

**KOUAM Simon Patrice**, « le statut des réfugiés au Cameroun – étude critique de la loi n° 2005/006/du 27 juillet 2005 », Université de Yaoundé II – Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Droit Privé Fondamental, 2005.

**MANIRAKIZA Désiré**, « le sport-loisir au Cameroun. Analyse de la sociabilité dans le « deux zéro » et le « bonbon » » à Yaoundé, 2009.

**NYANGON Armel Katia**, « la pratique des activités physiques et sportives en milieu carcéral : cas de la prison centrale d'Ebolowa », mémoire ENAP-BUEA, 2018.

**SAÏBOU Issa**, « l'impact de la crise tchadienne sur le Nord-Cameroun : 1979-1982 », mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I. 1994.

**SARWAT El-Hassrouni**, « Effet de la pratique sur la qualité de la vie des personnes âgées à Beyrouth », Université Antonine – Diplôme d'études approfondies, 2011.

### **Monographie**

**TEUGMAN KETU Maurice**, « influence des clubs « deux zéro » de football sur le potentiel des jeunes adhérents : Cas des clubs évoluant au stade de l'ENSPT », Monographie- INJS – CAPEPS1 2012.

### **JOURNAUX ET AUTRES DOCUMENTS**

- BELL Hilaire, « Recueil des textes législatifs et réglementaires applicables aux étrangers au Cameroun », CRED, Yaoundé, Parti I, 21 Novembre 2012.
- Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport.
- Charte olympique état en vigueur au 09 octobre 2018.
- Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique
- Discours du chef d'Etat camerounais à l'occasion de la 72ème assemblée générale des Nations Unies tenue à New York aux États-Unis le 24 septembre 2017.
- Hamadou AHIDJO ; Le sport au Cameroun : de 1960 à 1970, Service de l'Education physique et sportive, Inédit, 1970 p.15
- Jean DE LA FONTAINE, le laboureur et ses enfants, Livre V, Fable 9, 1668.
- Le noble Coran, version numérique en français ; sourate 24 verset 31
- Loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun.
- Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.
- Plan d'intervention régional pour les réfugiés dans le cadre de la situation au Nigéria, janvier-décembre 2015 ; plan d'intervention au Cameroun.
- Plan de réponse humanitaire 2017-2020, DEC 2016, JAN 2018.
- Profil du camp de Minawao de décembre 2018.

- Recueil des textes législatifs et réglementaires applicables aux étrangers au Cameroun, Parti I, 21 Novembre 2002.
- Statut du HCR, chapitre 1er paragraphe 1.
- UNHCR, Convention et protocole relatif au statut des réfugiés.
- UNHCR, Minawao, profil du camp, décembre 2018.

## WEBOGRAPHIE

**ADAMA Ibrahima**, « Cameroun - Extrême -nord : le sport au service de l'intégration des jeunes réfugiés », [en ligne] sur <https://actucameroun.com/2019/03/25/cameroun-extreme-nord-le-sport-au-service-de-lintegration-des-jeunes-refugies>. Actu Cameroun. Consulté le 14/04/2019.

**ADUWA Tom**, « Kakuma Premier league », Barrefootboots, [en ligne] sur <http://www.org/ke/kakuma-refugee-camp>, consulté le 09/07/2019.

**ANAUT Marie**, « l'école peut-elle être facteur de résilience ? » Dans EMPAN 2006/3 (n°63), pages 30 à 39, [en ligne] sur [Cairn.info](http:// Cairn.info) le 01/01/2007, <https://doi.org/10.3917/empa.063.0030>. Consulté le 16/05/2019.

**BOURDON Marie-Claude**, « Le sport, un fait social total », série Acfas 2017, [en ligne] sur <https://www.actualites.uqam.ca/2017/acfas-le-sport-com>. 09/05/2017. Consulté le 07/5/2019. C-Dd7z4ruubq. Consulté le 05/04/2019.

**CHAMEAU Maman**, « le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie ». 24 mai 2017, [en ligne] sur [www.seveilleretsepanouirdemaniereraisonnee.com/2017/05/le-jeu-c-est-le-travail-de-l-enfant-c-est-son-metier-c-est-sa-vie.html](http://www.seveilleretsepanouirdemaniereraisonnee.com/2017/05/le-jeu-c-est-le-travail-de-l-enfant-c-est-son-metier-c-est-sa-vie.html). Consulter le 15/04/2019.

**CHEKIB Zedini, ASMA Ben Cheikh, MANEL Limam, YEMMA Henri, MELLOULI Manel, GHARDALLOU El Mariem, MTIRAOUI Ali, AJIMI Thouraya**, « Les facteurs de motivation au travail chez les cadres paramédicaux dans un hôpital tunisien », Dans Santé Publique 2016/5 (Vol.28), pp. 613-622, [en ligne] sur <https://doi.org/10.3917/spub.165.0613>, Cairn.info le 01/12/2016. Consulté le 17/05/2019.

**COLLINET Cécile, TALEB Ali**, « Sociologues et sociologies du sport en France », in Sociologie et sociétés, 39(2), 225-245, [en ligne] sur <https://doi.org/10.7202/01909ar>, 2007.

**FLWEBLOG** « Proverbe chinois et autonomie ». [En ligne] sur <http://flweblog.over-blog.com/2014/02/proverbe-chinois-et-autonomie.html>, du 27 février 2014. Consulté le 11/04/2019.

**GRÉGROIRE Charlotte**, « Réduire les tensions au sein des camps de réfugiés par le sport », [en ligne] Sur <https://www.sportanddev.org/fr/article/news/reduire-les-tensions-au-sein-des-camps-de-refugiés-par-le-sport>, le 07/08/2016. Consulté le 14/03/2019.

**HCR**- « Le sport pour les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr-fr/le-sport-pour-les-refugies.html>. Consulté le 03/04/2019.

**HCR**, « Aperçu statistique », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr/apercu-statistique.html>. Consulté 10/04/2019.

**HCR**, « La mission du HCR. Rapport global 2014 », [en ligne] sur <https://www.google.com/url?sa=t&source=We&rCt=j&url=Http://www.unhcr.org/fr/5490557ba>. Consulté le 05/04/2019.

**ION Jacques**, « Travailleurs sociaux, intervenants sociaux : quelle identité de métier ? » information sociale 2009/2 n° 152 pp.136-142, [en ligne] sur <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-136.htm>, le 30/03/2009. Consulté le 04/05/2019.

**JAMMET Michel**, « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances ». Dans cahiers internationaux de sociologie 2002/2 (n°113), pages 233 à 260, [en ligne] sur <https://doi.org/10.3917/cis.113.0233>, Cairn.info le 03/10/2007. Consulté le 17/05/2019.

**Journal du Cameroun.com**, « Transparency international : le Cameroun perd 8 place dans le classement des pays les moins corrompus », [en ligne] sur <https://www.journaldujourcameroun.com/transparency-international>, Publié le 26.02.2018. Consulté le 25.03.2019.

**LA CROIX**, « Les plus grands camps de réfugiés dans le monde », [en ligne] sur <https://www.google.com/amp/s/www.la-croix.com/amp/13008822>, AFD du 18.10.2017.

**LAMBIN F. Éric**, « Avis du CESR sur Le sport, outil d'intégration sociale, d'insertion et de citoyenneté », 2006, [en ligne] sur <http://www.CESR.fr/>. Consulté à 19h15min le 12 août 2017.

Les réfugiés, <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/refugees/>. Consulté le 08/04/2019.

**MIKULOVIC Jacques, BUI-XUÂN Gilles**, « intégration sociale des personnes handicapées mentales par les activités physiques et sportives : paradoxes, enjeux et objectifs », Sciences de la société, [en ligne] sur <https://doi.org/10.4000/sds.6424>, 2017, p. 130-143

**Nations Unies**, « Les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/refugees/>. Consulté le 08/04/2019.

**ROUSSEL Philippe**, « L'interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi. La motivation au travail : concept et théories », [en ligne] sur

<http://www.lesclesdelamotivation.fr/Document>, LIRHE, Université des sciences sociales de Toulouse, 2000.

**UNHCR**, « le sport pour les réfugiés », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr-fr/le-sport-pour-les-refugiés.html>. Consulté le 21/04/2019.

**UNHCR, DUNMORE Charlie**. « La Jordanie ouvre le nouveau camp d'Azraq dans le désert pour les réfugiés syriens », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2014/4/5361f92dc/Jordanie-ouvre-nouveau-camp-dazraq-desert-refugiéssyriens.html?query=jordan>

**UNHCR, Heinn SHIN**, « un athlète réfugié partage un message de paix en Corée du Sud », [en ligne] sur [unhcr.org/fr-fr/news/stories/2018](https://www.unhcr.org/fr-fr/news/stories/2018/02/561f92dc), 07 février 2018. Consulté le 04.04.2019.

**UNHCR**, « les chiffres en un clin d'œil », [en ligne] sur <https://www.unhcr.org/afr/figures-at-a-glance.html>. Consulté le 02/04/2019.

**VERMYLEN Aurore**, « une Anthropologie dans un camp de réfugiés, parcours anthropologiques », [en ligne] sur <http://journals.openedition.org/pa/508> ; DOI :10.4000/pa.508, le 20 décembre 2016. Consulté le 07 avril 2019.

**WENDLING Thierry**, « us et abus de la notion de fait social total : Turbulences critiques », dans revue du MAUSS 2010/2 (n°36), pp. 87-89, [en ligne] sur <https://doi.org/10.3917/rdm.036.0087>, cairn.info le 18/01/2011, Consulté le 16/05/2019.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : GUIDES D'ENTRETIEN**

### **GUIDE D'ENTRETIEN À L'ÉGARD DES RÉFUGIÉS**

Nous vous saurons gré du précieux temps que vous nous accordez en contribuant à ce guide d'entretien. Les informations que vous aurez l'ambition de nous confier ne serviront que le seul but d'une recherche académique, et ne sauront en aucun cas, être utilisées contre vous. Je vous prie ainsi d'être aussi franc que possible.

#### **Caractéristiques sociodémographiques**

Sexe

Age

Profession

Situation matrimoniale

Groupe ethnique d'appartenance

Religion

Ancienneté sur le camp

#### **Pratique et rapport aux APS**

Agenda et contenu des APS

Encadrement

Structures et matériel sportifs

#### **Représentations sociales des réfugiés par rapport aux APS**

Au plan Social

Au plan culturel

Au plan économique

Au plan politique

#### **Impact des APS**

Retombées thérapeutiques

Retombées socio-économiques

APS dans la cohabitation avec les populations hôtes

**Je vous remercie pour votre collaboration !**

## **GUIDE D'ENTRETIEN À L'ÉGARD DE L'ADMINISTRATION DU CAMP**

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle TEUGMAN KETU Maurice étudiant à l'UY1. Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « analyse sociologique des activités physiques et sportives en faveur des réfugiés du camp de Minawao à l'extrême-nord du Cameroun ». Nous vous saurons gré du précieux temps que vous nous accordez en contribuant à ce guide d'entretien. Les informations que vous aurez l'ambition de nous confier ne serviront que le seul but d'une recherche académique, et ne sauront en aucun cas, être utilisées contre vous. Je vous prie ainsi d'être aussi franc que possible.

### **Caractéristiques sociodémographiques**

Sexe

Profession

Ancienneté sur le camp

### **Connaissances générales sur le camp des réfugiés de Minawao**

Genèse du camp

La vie sur le camp

### **Rôle des APS**

Légalité et légitimité des APS Pour les réfugiés de Minawao

Les bénéficiaires des APS

Rapport aux APS

Agenda des APS

Accompagnement des APS

### **Représentations sociales des APS**

Au plan Social

Au plan culturel

Au plan économique

Au plan politique

### **Coordination des APS avec d'autres forces**

Intervenants

Réfugiés/ populations hôtes

Ministères de tutelle

**Je vous remercie pour votre collaboration !**

## **GUIDE D'ENTRETIEN À L'ÉGARD DES INTERVENANTS EN MATIÈRE D'APS POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO**

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle TEUGMAN KETU Maurice étudiant à l'UY1. Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « analyse sociologique des activités physiques et sportives en faveur des réfugiés du camp de Minawao à l'extrême-nord du Cameroun ». Nous vous saurons gré du précieux temps que vous nous accordez en contribuant à ce guide d'entretien. Les informations que vous aurez l'ambition de nous confier ne serviront que le seul but d'une recherche académique, et ne sauront en aucun cas, être utilisées contre vous. Je vous prie ainsi d'être aussi franc que possible.

### **Caractéristiques sociodémographiques**

Sexe

Profession

Ancienneté sur le camp

### **Rapport aux APS**

Les différentes APS menées

Couverture des activités

Défis à mener dans les APS

Difficultés

### **Rapport avec d'autres ressources humaines par rapport aux APS**

Avec l'administration du camp

Avec les autres intervenants

Avec les réfugiés/ populations hôtes

Avec les départements ministériels de tutelle et autres experts

**Je vous remercie pour votre collaboration !**

## **GUIDE D'ENTRETIEN À L'ÉGARD DES RESPONSABLES DU MINSEP/ MINJEC/MINCULTURE**

Bonjour Monsieur/Madame. Je m'appelle TEUGMAN KETU Maurice étudiant à l'UY1. Dans le cadre de ma formation académique, je mène une recherche sur le thème « analyse sociologique des activités physiques et sportives en faveur des réfugiés du camp de Minawao à l'extrême-nord du Cameroun ». Nous vous saurons gré du précieux temps que vous nous accordez en contribuant à ce guide d'entretien. Les informations que vous aurez l'ambition de nous confier ne serviront que le seul but d'une recherche académique, et ne sauront en aucun cas, être utilisées contre vous. Je vous prie ainsi d'être aussi franc que possible.

### **Caractéristiques sociodémographiques**

Sexe

Fonction

Ancienneté au poste

### **Activités en rapport avec les réfugiés**

Connaissance de l'arsenal en faveur des APS pour les réfugiés

Intervention en APS pour les réfugiés

Projet d'APS en faveur des réfugiés

**Je vous remercie pour votre collaboration !**

## ANNEXE 2 : ÉCHANTILLON

### LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES

N°	IDENTITÉ DES PERSONNES INTERVIEWÉES	STATUT DANS L'ÉCHANTILLON
01	AWONO Jean Marie	Cadre de protection associé au sous-bureau UNHCR Maroua
02	Sali INNABA	Administrateur du camp des réfugiés de Minawao
03	BOUBA	Administrateur Adjoint du camp des réfugiés de Minawao
04	BOUBA BAYANG	Ex- Administrateur du camp des réfugiés de Minawao
05	Alfred Bruno ETOUBOU YOBO	Camp Manager Première urgence
06	DAWA KODEME	Coordinateur terrain INTERSOS
07	Madeleine EVINA	Assistante communautaire INTERSOS
08	MOHAMAN BELLO	Assistant communautaire INTERSOS
09	Elvis NANGO	Surveillant général au lycée bilingue de Minawao
10	Blaise MOKSIA	Enseignant d'EPS au lycée bilingue de Minawao
11	Anonymat (Agent de santé)	Personnel intervenant dans le domaine de la santé
12	Louise YANDA	Chef service de la promotion et de la vulgarisation des APS au MINSEP
13	OUMAROU	Délégué d'arrondissement de MOKOLO au MINJEC
14	KIMSIA MAHAMAT	Cadre d'appui à la délégation d'arrondissement du MINJEC (MOKOLO)
15	Anonymat (MPEPS)	Chef de Bureau, délégation départementale MINESEC (Mayo Tsanaga)
16	DAOUDA	Camerounais résidant de Zamaï, village voisin du camp de Minawao
17	Isaac LUKA	Président des réfugiés du camp de Minawao

18	BELLO	Réfugié au camp de Minawao
19	DALAWAN	Réfugié au camp de Minawao
20	DJONA	Réfugié au camp de Minawao
21	DJONTANÉ	Réfugié au camp de Minawao
22	FALAMA	Réfugié au camp de Minawao
23	GADJÉRÉ	Réfugié au camp de Minawao
24	HAPSATOU	Réfugié au camp de Minawao
25	MAHAMAT	Réfugié au camp de Minawao
26	MOÏSE	Réfugié au camp de Minawao
27	MOUSSA	Réfugié au camp de Minawao
28	OLOMA	Réfugié au camp de Minawao
29	OUMAROU	Réfugié au camp de Minawao
30	Groupe de sept élèves du lycée bilingue de Minawao	Réfugiés au camp de Minawao

# TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉDICACE</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>iii</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>iv</b>
<b>ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES</b> .....	<b>v</b>
<b>FIGURES</b> .....	<b>vii</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
I – PROBLÈME .....	2
II – PROBLÉMATIQUE .....	6
III – QUESTIONS DE RECHERCHE .....	13
III.1 – Question centrale.....	14
III.2 – Questions secondaires (QS) .....	14
IV – HYPOTHÈSES .....	14
IV.1 – Hypothèse générale .....	15
IV.2 – Hypothèses secondaires (HS).....	15
V – MÉTHODOLOGIE .....	15
V.1 – Cadre théorique .....	16
V.1.1 – Le constructivisme structuralisme.....	16
V.1.2 – La sociologie des logiques d’action .....	18
V.1.3 – L’individualisme méthodologique : <i>Public choice</i> .....	20
V.2 – Outils de collecte des données.....	21
V.2.1 – La recherche documentaire .....	22
V.2.2 – Les entretiens semi-directifs ou entretiens semi-structurés.....	24
V.2.3 – Les focus group .....	25
V.2.4 – Les observations directes.....	25

V.3 – Outils d’analyse et d’interprétation des données collectées.....	26
V.3.1 – L’analyse de contenu qualitative.....	26
V.3.2 – L’analyse de contenu indirecte.....	26
VI – PRÉCISIONS CONCEPTUELLES.....	27
VI.1 – Activités physiques et sportives.....	27
VI.2 – Réfugié.....	30
VI.3 – Camp de réfugiés.....	31
VI.4 – Intervenant.....	33
VI.5 – Mobilisation.....	33
VII – DÉLIMITATION DU CHAMP DE L’ÉTUDE ET CHOIX DU TERRAIN.....	34
VII.1 – DÉLIMITATION.....	34
VII.2 – CHOIX DU TERRAIN D’ÉTUDE.....	35
VIII – DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	37
IX – PLAN DE L’ÉTUDE.....	37
<b>PREMIÈRE PARTIE : DYNAMIQUES AUTOUR DU CHAMP D’ÉTUDE ; STRUCTURATIONS JURIDIQUES ET MOBILISATION DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO.....</b>	<b>39</b>
CHAPITRE 1 : DYNAMIQUES AUTOUR DU CHAMP D’ÉTUDE.....	40
1.1 – Connaissance du milieu d’étude.....	40
1.1.1 – Situation géographique et architecturale du camp de Minawao.....	40
1.1.2 – Communautés hôtes.....	43
1.1.3 – Éligibilité au camp de Minawao et profil socio-culturel des réfugiés.....	43
1.1.4 – Profil socio-démographique.....	44
1.1.5 – Infrastructures.....	45
1.2 – Quelques grands camps de réfugiés dans le monde.....	46
1.2.1 – Le camp de réfugiés Rohyngias de Kutupalong au Bangladesh en date du 15 octobre 2017.....	46
1.2.2 – Bidibidi en Ouganda le 13 avril 2017 / AFP.....	46
1.2.3 – Dadaab au Kenya le 8 mai 2015 / AFP.....	47
1.2.4 – Kakuma au Kenya le 8 août 2011 / AFP.....	47
1.2.5 – Nyarugusu en Tanzanie.....	47
1.2.6 – Zaatari en Jordanie.....	48
1.3 – HCR/UNHCR.....	48

1.3.1 – Historique et missions .....	48
1.3.2 – Quelques statistiques .....	49
1.3.2.1 – Les chiffres du personnel .....	49
1.3.2.2 – Financement .....	50
1.3.2.3 – Budget .....	50
<b>CHAPITRE 2 : ANCRAGES JURIDIQUES DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO .....</b>	<b>51</b>
2.1 – Consolidation juridique des APS chez les réfugiés.....	51
2.1.1 – Législation internationale .....	51
2.1.1.1 – Convention de Genève de 1951 .....	52
2.1.1.2 – Le protocole de New-York dit de Bellagio de 1967 .....	52
2.1.1.3 – La convention de l’OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique .....	53
2.1.1.4 – La charte internationale de l’éducation physique, de l’activité physique et du sport .....	54
2.1.1.5 – La charte olympique.....	55
2.1.2 – Législation nationale .....	55
2.1.2.1 – La loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun.....	56
2.1.2.2 – La loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun .....	56
2.2 – Les APS en faveur des réfugiés nigériens du camp de Minawao : les leviers de l’effectivité .....	57
2.2.1 – L’intervention administrative de l’État .....	58
2.2.1.1 – EPS et activités post et périscolaires : « Les balises » de l’État camerounaise .....	58
2.2.1.2 – Activités sportives, culturelles, artistiques et récréatives chez les réfugiés du camp de Minawao : la contribution de l’État.....	59
2.2.2 – Impulsion des organismes humanitaires pour la pratique des APS en faveur des réfugiés du camp de Minawao .....	60
2.2.2.1 – Pour l’EPS et les activités post et périscolaires.....	61
2.2.2.2 – Pour les activités hors du cadre scolaire.....	62
2.3 – Monitoring des APS pour les réfugiés nigériens du camp de Minawao .....	63
2.3.1 – Monitoring des intervenants .....	63
2.3.1.1 – Le monitoring de l’EPS et des activités post et périscolaires .....	64
2.3.1.2 – Suivi des activités sportives, culturelles, artistiques et récréatives .....	65
2.3.2 – Interventions des forces connexes.....	66
2.3.2.1 – Intervention des réfugiés .....	66

2.3.2.2 – Intervention des populations des communautés hôtes .....	67
<b>CHAPITRE 3 : DÉPLOIEMENT DES APS CHEZ LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE     MINAWAO.....</b>	<b>69</b>
3.1 – Déroulement des APS dans le cadre scolaire .....	69
3.1.1 – Les cours d’EPS et les jeux pendant les pauses dans les établissements de Minawao .....	69
3.1.1.1 – L’atmosphère relative au cours d’EPS .....	70
3.1.1.2 – Les jeux pendant les récréations.....	71
3.1.1.3 – Dans le cadre post et périscolaire .....	72
3.2 – Pratique des APS hors du cadre scolaire .....	76
3.2.1 – Matches de loisir, championnat de vacances de football et programme de football féminin .....	77
3.2.1.1 – Les rencontres de football .....	77
3.2.1.2 – Le championnat de vacances de football.....	78
3.2.1.3 – Programme du football féminin .....	79
3.2.2 – Activités culturelles, artistiques et jeux.....	80
3.2.2.1 – Prestation en <i>off</i> .....	82
3.2.2.2 – Prestations évènementielles.....	85
3.3 – L’Écart dans la matérialisation.....	88
3.3.1 – Les APS dans le cadre scolaire : les chantiers .....	89
3.3.1.1 – Les restrictions contestables.....	89
3.3.1.2 – L’indifférence de l’administration des établissements scolaires du camp	91
3.3.2 – Les APS hors cadre scolaire : pour une minorité .....	92
3.3.2.1 – Les activités pratiquées .....	93
3.3.2.2 – Les pratiquants .....	94
<b>DEUXIÈME PARTIE : LA PLACE DES APS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS NIGÉRIENS DU CAMP DE MINAWAO.....</b>	<b>96</b>
<b>CHAPITRE 4 : COUACS À LA PRATIQUE DES APS POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMP     DE MINAWAO : LES SOURCES.....</b>	<b>97</b>
4.1 – Considérations liées aux bénéficiaires .....	97
4.1.1 – L’héritage de la socialisation.....	97
4.1.1.1 – Le poids des us et coutumes .....	98
4.1.1.2 – L’impact de la religion : l’islamisme .....	100
4.1.2 – Classe sociale des réfugiés vivant au camp : entre subsistance et dépendance .....	101
4.1.2.1 – Précarité et subsistance.....	101

4.1.2.2 – Le profil psychosociologique des réfugiés de Minawao .....	103
4.2 – Considération mitigée des intervenants à l’endroit des APS .....	104
4.2.1 – La faible considération des APS dans les différentes stratégies de réponses aux préoccupations des réfugiés de Minawao .....	104
4.2.1.1 – Un grand absent : le MINSEP .....	105
4.2.1.2 – Les APS dans les interventions à Minawao : défis ou non .....	106
4.2.1.3 – Les frottements à l’action des intervenants .....	106
4.2.2 – Les « bons élèves » d’autres lieux .....	108
4.2.2.1 – Les acquis du camp de Kakuma en matière d’APS.....	108
4.2.2.2 – D’autres clichés de « bons points ».....	109
CHAPITRE 5 : LES APS POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMP DE MINAWAO : ENTRE FORMALISME, TREMLIN OU OUTIL DE PRISE EN CHARGE .....	111
5.1 – Carence des fondamentaux.....	111
5.1.1 – Malaise infrastructurelle et matérielle.....	111
5.1.1.1 – Insuffisance de structures sportives.....	112
5.1.1.2 – Carence de matériels .....	115
5.1.2 – Consistance mitigée des APS en faveur des enfants scolarisés .....	116
5.1.2.1 – Dosage des enseignements .....	116
5.1.2.2 – La monotonie dans les enseignements d’EPS .....	117
5.1.3 – Les « abonnés absents » .....	118
5.1.3.1 – Un non-événement pour les réfugiés en perte d’aisance physique .....	119
5.2 – Une panacée .....	120
5.2.1 – Paris gagnés.....	120
5.2.1.1 – Apport thérapeutique.....	120
5.2.1.2 – Cohabitation pacifique .....	122
5.2.2 – Des objectifs inavoués.....	124
5.2.2.1 – Les APS : un arôme pour les événements sur le camp.....	125
5.2.2.2 – Les APS : un auxiliaire .....	126
5.2.2.3 – Une contrepartie : « Gagnant-gagnant » .....	127
5.2.2.4 – Les APS : La fierté d’une communauté .....	129
5.2.3 – Dynamiques autour des APS à Minawao : une projection de la société camerounaise .....	130
5.2.3.1 – Complicité maline des réfugiés .....	131
5.2.3.2 – Pratique des APS : Intervenants ou bénéficiaires.....	133
5.2.3.3 – Les APS chez les réfugiés de Minawao : un miroir des tares de la société camerounaises.....	136

CHAPITRE 6 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNÉES .....	139
6.1 – Matérialisation des APS pour les réfugiés du camp de Minawao.....	139
6.1.1 – Pratique et rapport aux APS .....	139
6.1.1.1 – Bénéficiaires, Agenda et contenu des APS .....	139
6.1.2 – Encadrement.....	141
6.1.2.1 – Infrastructures, matériels sportifs et qualité des APS .....	141
6.2 – Appropriation et instrumentalisation des APS pour les différents acteurs concernés.....	143
6.2.1 – Représentations sociales des réfugiés par rapport aux APS.....	143
6.2.1.1 – Au plan Socio-culturel et économique .....	143
6.2.1.2 – Facteur de lien social.....	144
6.2.1.3 – Opportunité d’ascension sociale.....	144
6.2.1.4 – Outil de ravitaillement.....	145
6.2.2 – Une opportunité chez les populations des communautés hôtes .....	146
6.2.3 – Instrumentalisation des APS par les intervenants .....	147
6.2.3.1 – Devoirs ou enjeux.....	148
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>152</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>160</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>169</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>176</b>